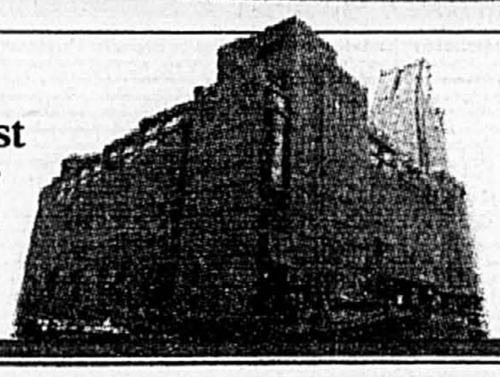
La Presse

Le plus grand quotidien français d'Amérique

Montréal, ◆
mardi 5 mai 1998
114e année No 192
74 pages, 4 cahiers

60 ¢ TAXES EN SUS
ÎLES-DE-LA-MADELEINE 1 $
FLORIDE 1,65 $ U.S.





Économie
La Great-West vend la Place Bonaventure
page C1

Cyberpresse
Des femmes d'influence sur le Web
page B4



Hockey
«Le Canadien joue beaucoup plus en équipe»
—Donald Audette
page S2

Baseball
Reds 4
Montréal 1
page S7

L'accord sur l'hépatite C ne tient plus

En indemnisant toutes les victimes, Mike Harris force la main à Ottawa

GILLES TOUPIN
du bureau de La Presse, OTTAWA

Le premier ministre de l'Ontario, Mike Harris, a créé tout un tohu-bohu hier en annonçant que sa province allait indemniser toutes les victimes de l'hépatite C par transfusions de sang sans égard à la faute, forçant Ottawa à revoir sa position sur l'accord conclu en mars dernier avec les provinces et à convoquer « sous peu » une réunion d'urgence de tous les ministres de la santé du pays.

L'accord sur l'hépatite C n'est donc plus coulé dans le béton, comme l'affirmait Ottawa, ce qui donne un espoir nouveau aux victimes laissées pour compte dans l'entente du mois de mars.

Ce surprenant revirement de situation est survenu alors que Mike Harris décidait de jouer les avant-courriers et d'annoncer que sa province se passerait d'Ottawa, s'il le fallait, et dédommagerait sans exception toutes les victimes de cette incurable maladie, contrairement à



PHOTO PC

Allan Rock

l'accord fédéral-provincial qui prévoyait que seules les personnes ayant contracté la maladie entre 1986 et 1990 seraient dédomma-

Voir **L'ACCORD** *en A2*

Place de la réparation ou place Jacques-Cartier?

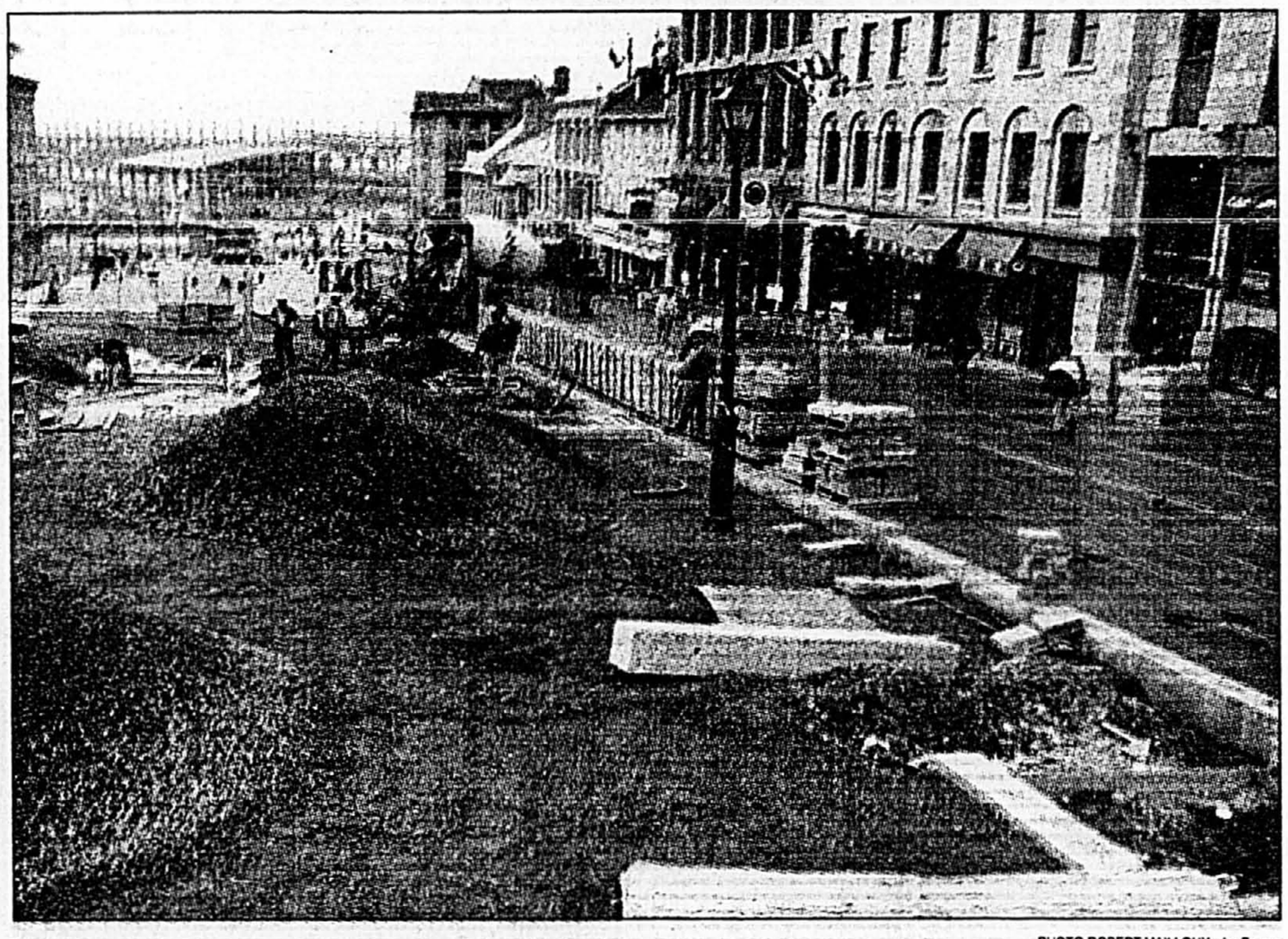


PHOTO ROBERT MAILLOUX, *La Presse*

Patience, citoyens ! Plus que 29 jours avant la fin de l'interminable réfection de 4,5 millions à la place Jacques-Cartier, dans le Vieux-Montréal. La Ville, qui assurait pourtant voilà un an que la place serait accessible aux piétons le 1er mai 1998, prévoit que le recouvrement de granit sera posé le 3 juin, mais que l'installation des lampadaires et des bacs à fleurs et arbres ne sera terminée que plus tard. Certains restaurateurs, qui affirment perdre la moitié de leur chiffre d'affaires à cause des inconvénients, avaient prévenu en novembre dernier que si les travaux n'étaient pas terminés avant mai, ce serait « la guerre ». La section de la place qui va de la rue Saint-Paul à celle de la Commune est ouverte depuis 15 jours. Depuis l'an dernier, les terrasses peuvent se prolonger jusqu'au niveau de la rue. Pnedant l'hiver 1996-97, on y avait refait les conduites d'eau au coût de 1,2 million à l'hiver 1996-97.

Québec refuse de payer plus que 75 millions

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Le gouvernement Bouchard appuie l'idée d'élargir le programme de compensation pour l'hépatite C à tous ceux qui ont été contaminés, mais continue de penser, contrairement à l'Ontario, que c'est au gouvernement fédéral d'assumer seul la facture.

Pris de court par l'annonce du premier ministre Mike Harris qui a fait part de la volonté de l'Ontario d'étendre le programme de compensation à tous les Ontariens contaminés par le virus de l'hépatite C, le ministre Rochon a d'abord refusé de commenter.

Par la suite toutefois, interrogé en commission parlementaire par le député libéral de Nelligan, Russell Williams, M. Rochon a clairement indiqué que tout en étant en faveur d'étendre l'indemnisation à tout le monde, comme le recommandait la commission Krever, le gouvernement Bouchard n'entendait pas débourser plus que les 75 millions déjà prévus au plan de compensation négocié conjointement entre Ottawa et les provinces.

Le Québec fut le premier à réclamer que l'on compense l'ensemble des gens infectés par des produits sanguins contaminés, a rappelé M. Rochon. Mais financièrement, le budget québécois de la Santé est au bout de son rouleau après des compressions de 1,8 milliard étalées sur quatre ans, rappelle-t-il.

M. Rochon a aussi souligné que les réseaux de la santé des provinces allaient sans compensation fournir les soins nécessaires à la clientèle infectée — essentiellement des hémophiles —, une facture totale de 1,6 milliard.

« Allez où se trouve l'argent, à Ottawa. C'est le seul gouvernement qui a réglé son problème de déficit, en grosse partie sur le dos des provinces. L'argent est quelque part, et c'est là », de lancer M. Rochon.

Pour François Laroche, le président de la section québécoise de la Société canadienne d'hémophilie, « il est à espérer que le Québec suive l'exemple du gouvernement Harris ». Le geste de l'Ontario « est

Voir **QUÉBEC** *en A2*

Système correctionnel: le solliciteur général veut modifier la règle du 1/6e de la peine

ANDRÉ CÉDILOT
OTTAWA

Inquiet de ce que plusieurs gros trafiquants de drogue aient été libérés depuis dix mois, le solliciteur général du Canada, Allan Scott, estime urgent de modifier la règle qui permet à un détenu de sortir après avoir purgé le sixième de sa peine.

Témoignant devant le Comité permanent de la justice, le ministre a réitéré, hier, son intention de modifier sans tarder la Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition de façon à exclure les membres du crime organisé de la procédure d'examen expéditif.

Depuis le 1er août dernier, cette disposition oblige la Commission nationale des libérations conditionnelles (CNLC) à remettre en liberté quasi automatiquement, après le sixième de leur peine, les criminels non violents qui en sont à leur premier séjour dans un pénitencier fédéral.

« Il ne s'agit pas d'abolir cette mesure, mais d'empêcher qu'elle profite à des personnes du crime organisé », a souligné M. Scott, à l'issue de l'audience du comité. « Nous devons faire savoir clairement aux Canadiens que



Allan Scott

les infractions de ce genre sont prises au sérieux par le gouvernement », a-t-il dit. Se gardant bien de faire des suggestions précises quant aux modifications à apporter au régime carcéral, du moins pour l'instant, le solliciteur général a invité le comité à examiner attentivement la définition de crime organisé dans la loi antigang adopté avant l'élection fédérale de juin 1997.

« Je suis intéressé à connaître votre opinion là-dessus », a déclaré M. Scott. Selon lui, l'erreur

Voir **SYSTÈME** *en A2*

Percée importante dans la recherche contre le cancer

d'après AFP, AP, CP et Reuter

Le monde médical s'est réjoui hier d'une récente percée contre le cancer impliquant deux protéines présentes dans le sang humain, l'angiostatine et l'endostatine, mais a tenu à rappeler que le nouveau traitement ne marchait pour le moment qu'avec les souris et que les premiers essais cliniques, sur les humains, ne commenceraient pas avant un an.

Selon une étude dirigée par le docteur Judah Folkman, de l'hôpital pour enfants de Boston, ces deux médicaments agissent en interrompant la circulation du sang qui abreuve les tumeurs cancéreuses et leur permet de se développer. Administrés par injections intraveineuses à des souris, ils ont non seulement permis de faire disparaître leurs tumeurs cancéreuses mais aussi d'empêcher leur multiplication. Jusqu'à maintenant, ce

Voir **PERCÉE** *en A2*

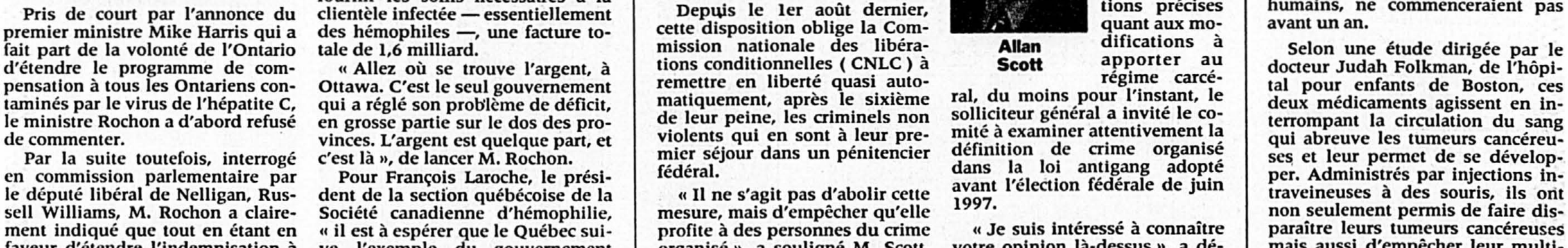
606
JOURS AVANT L'AN 2000

INDEX

Petites annonces		- affaires	C2	Décès	C20	Foglia Pierre	A5	Opinions	B3
- index	C14	Arts et spectacles	B5 à B9	Économie	C1 à C12	Horoscope	C15	Politique	B1
- immobilier	C14 à C16	- horaire spectacles	B7	Éditorial	B2	Le monde	C13, C22	Tabloïd Sports	
- marchandises	C16, C17	- horaire télévision	B8	Êtes-vous observateur	C14	Loteries	A2, A20	- Réjean Tremblay	S5
- emplois	C17	Bandes dessinées	C17	Feuilleton	C18	Mots croisés	C16, S14		
- automobile	C17 à C19	Bridge	C19			Mot mystère	C18		

ÉDITORIAL
La réforme au dos large
- Alain Dubuc
page B2

MÉTÉO
Nuageux, averses en après-midi
Max. 23, min. 12
Cahier Sports, page 20



Suites de la une

L'accord sur l'hépatite C ne tient plus

L'ACCORD / *Suite de la page A1*

gées. M. Harris a estimé que son initiative coûterait entre 100 et 200 millions de dollars de plus aux contribuables de sa province. Il a dit qu'il irait de l'avant même si Ottawa décidait de ne pas suivre, dans lequel cas il n'hésiterait pas à traîner le gouvernement fédéral en cour pour que justice soit rendue. M. Harris et M. Chrétien s'étaient mutuellement invectivés vendredi dernier sur cette question, s'accusant l'un et l'autre de faillir à leurs responsabilités.

Le ministre fédéral de la Santé, Allan Rock, a accueilli avec un soulagement mal dissimulé le geste de Mike Harris, le qualifiant en Chambre de « développement » suffisamment « nouveau et important » pour songer à rouvrir le controversé dossier. Pressé par le Nouveau Parti démocratique, qui menaçait de soumettre au vote aujourd'hui une motion demandant au gouvernement fédéral de convoquer immédiatement une rencontre des ministres de la Santé, M. Rock a confirmé en début de soirée hier, après avoir parlé au président de la conférence des ministres de la Santé, Clay Serby, que les provinces et les territoires avaient accepté de se réunir à la lumière de la situation nouvelle.

M. Rock, malgré l'appui du premier ministre Chrétien, était la cible depuis des semaines non seulement de l'opposition mais des victimes de l'hépatite C et d'une bonne douzaine de députés libéraux d'arrière-ban en désaccord avec la politique de leur propre gouvernement sur cette question. Le premier ministre Jean Chrétien a même transformé mardi dernier une motion du Parti réformiste sur l'indemnisation universelle des victimes en vote de confiance.

Le premier ministre du Manitoba, Gary Filmon, a pour sa part réagi à l'annonce de Mike Harris en affirmant que sa province était disposée à imiter le geste de l'Ontario. Quant au chef du Parti progressiste conservateur de Nouvelle-Écosse, John Hamm, de passage dans la capitale hier, il a soutenu que son parti et les néo-démocrates n'hésiteraient pas à renverser le gouvernement minoritaire de la province si le premier ministre libéral, Russell McLellan, refusait de rouvrir l'accord.

Quant aux néo-démocrates d'Alexa McDonough à Ottawa, ils profiteront aujourd'hui de la journée de l'opposition qui leur est réservée pour déposer une nouvelle motion qui demande au gouvernement que la Société canadienne de l'hépatite C participe à la rencontre des ministres de la Santé, prévue d'ici une semaine.

Québec refuse de payer plus que 75 millions

QUÉBEC / *Suite de la page A1*

une bonne chose et on peut espérer qu'il fasse boule de neige et fasse réfléchir les autres provinces ».

Le plan de compensation dont sont convenus Ottawa et les provinces prévoit des indemnisations pour les gens contaminés entre 1986 et 1990. Durant cette période, un test fiable était disponible aux États-Unis pour détecter l'hépatite C dans les produits sanguins, mais on hésitait à l'utiliser au Canada.

Pour le député libéral Russell Williams on ne peut justifier qu'une ligne aussi arbitraire soit tirée ; comment expliquer à une malade infectée le 8 juillet 1990 — huit jours après la limite reconnue par le programme — qu'elle ne pourra être indemnisée, a-t-il demandé. Selon lui, Québec et les autres provinces doivent négocier avec Ottawa de nouvelles modalités pour ce programme. « Il faut rouvrir le débat, le geste de M. Harris aujourd'hui fait avancer le dossier, j'espère que cela fera boule de neige. »

Pour M. Laroche, les objections des provinces sont compréhensibles ; Ottawa a forcé des coupes sombres dans les programmes de santé, « mais le Québec doit tout de même indemniser tout le monde », résume-t-il, avouant ne pas avoir idée de l'ampleur de la facture.

Le programme actuel indemniserait 20 000 personnes au Canada, mais il faudrait le tripler si on étendait la couverture à tous les gens infectés. Au Québec on parlerait de quelque 12 000 personnes de plus, estime M. Laroche.

Système correctionnel: le solliciteur général veut modifier la règle du 1/6e de la peine

SYSTÈME / *Suite de la page A1*

du gouvernement fédéral, si l'on peut s'exprimer ainsi, est en quelque sorte d'avoir laissé aux tribunaux la possibilité d'ordonner qu'une personne condamnée pour un crime grave purge la moitié de sa sentence avant d'être admissible à une libération conditionnelle.

« L'idée était bonne, mais ça n'a pas marché », a rappelé M. Scott, la jurisprudence réservant ce type de décision à des cas vraiment exceptionnels. Même le pilote de Casey, Raymond Boulanger, condamné à 23 ans de pénitencier pour l'importation d'énormes quantités de cocaïne en 1992, a échappé à cette disposition du Code criminel, à la suite d'une décision de la Cour d'appel.

C'est ce qui explique que Boulanger, qui en était à sa première condamnation, ait pu bénéficier d'une libération avant terme. L'examen de son dossier a suscité une vive controverse au sein de la CNLC, à tel point qu'un juge de la Cour supérieure en a été saisi.

La Presse avait été la première à dévoiler l'entrée en vigueur de cette nouvelle règle « du sixième de la peine » à la suite de l'élargissement d'un des conseillers financiers de la mafia montréalaise, Joseph Lagana, quelques semaines après l'entrée en vigueur de la loi, le 1er août 1997.

Selon le président de la CNLC, Willie Gibbs, et c'est ce qu'il suggère fortement à M. Scott, le problème pourrait être réglé facilement en ajoutant le trafic de drogue à la liste des crimes dits violents, pour lesquels un détenu ne peut être remis en liberté au sixième de sa peine.

Présidé par la député libérale Shaughnessy Cohen, du comté de Windsor-Sinclair, en Ontario, le Comité prendra encore tout l'été avant de rendre ses conclusions sur la procédure d'examen accéléré, laquelle n'est qu'une des facettes du système correctionnel qui fait l'objet d'une révision.

Percée importante dans la recherche contre le cancer

PERCÉE / *Suite de la page A1*

sont les seuls médicaments qui semblent éliminer toutes les tumeurs chez la souris, même des tumeurs géantes équivalant à un kilo chez l'homme.

Présentés pour la première fois en novembre dans le magazine *Nature*, les résultats de cette étude ont suscité hier dans les médias américains une vague d'optimisme au sujet de la lutte contre le cancer, après la publication la veille d'un article du *New York Times* soulignant les possibilités pour l'homme d'un tel traitement. « Je place les essais cliniques de ces deux médicaments au premier rang de nos priorités », a indiqué au quotidien new-yorkais le directeur de l'Institut national du cancer américain (NCI), le docteur Richard Klausner.

Dans un entretien accordé au quotidien *USA Today*, l'auteur de l'étude a toutefois tenu à tempérer cet enthousiasme. « Lorsque l'on passe des souris (couramment utilisées par la recherche en oncologie) à l'homme, il y a un très fort taux d'échec », a indiqué le Dr Folkman. Ce qui est certain, a-t-il dit au *New York Times*, c'est que « si vous avez le cancer et que vous êtes une souris, nous pouvons prendre soin de vous ». Nelson Campbell, directeur des services financiers d'EntreMed, qui détient les droits sur les deux substances, abonde dans le même sens : il faudra attendre encore un an avant de pouvoir procéder aux premiers essais cliniques, prévient-il. « Nous sommes en études précliniques. Nous n'utilisons pas le mot « traitement » à ce moment. »

Ces deux nouveaux agents sont des inhibiteurs d'angiogénèse, c'est-à-dire qu'ils bloquent les vaisseaux sanguins acheminant des éléments nutritifs et de l'oxygène frais vers les cellules cancéreuses. Ces deux agents sont des protéines que le corps sécrète naturellement pour limiter la croissance de vaisseaux sanguins et provoquent peu d'effets secondaires, contrairement aux traitements habituels à base de drogues toxiques ou de rayons X.

Le Dr Jim Pluda, oncologue au NCI, compare cette approche à la chasse aux pissenlits. « D'habitude, nous ne faisons que couper la tête du pissenlit, lequel repousse sans arrêt, a-t-il expliqué. Mais si l'on tue les racines du pissenlit, toute la plante meurt. » Comme l'angiogénèse est importante durant la grossesse et l'enfance, les médicaments pourraient être contre-indiqués à ces moments, selon le Dr Pluda.

Par voie de communiqué, la Société canadienne du cancer (SCC) a exprimé son « enthousiasme » pour cette « thérapie anticancéreuse potentielle », mais prévient que les cellules tumorales, « très intelligentes », pourraient trouver le « moyen de déjouer même ces nouveaux médicaments ». La SCC souligne avoir versé trois millions pour appuyer les travaux du Dr Bob Kerber, du centre des sciences de la santé Sunnybrook, à Toronto, qui a publié en 1991 un article où il notait que les inhibiteurs d'angiogénèse pourraient être soustraits à la résistance aux médicaments, qui gêne 50 % des chimiothérapies. Le Dr Kerber a indiqué au *New York Times* que l'absence de résistance aux deux molécules n'est pas étonnante, vu qu'elles s'attaquent aux cellules normales, qui, contrairement aux tumeurs cancéreuses, ne peuvent modifier leur code génétique.

Le Dr Folkman se penche sur cette avenue depuis 30 ans ; à cette époque, on a découvert que les cancers ne pouvaient dépasser la taille d'une tête d'épingle si elles n'avaient pas leur propre réseau sanguin. Voilà 10 ans, il a découvert les premiers médicaments anti-angiogénèse avec son équipe ; une douzaine de compagnies, dont Aeterna de Québec avec son Neovastat AE-941, développent ces substances.

Le pas déterminant a été franchi à partir de 1991, quand un étudiant du Dr Folkman, Michael O'Reilly, s'est penché pendant son postdoctorat sur un cancer qui produit des tumeurs géantes chez la souris. Le Dr Folkman tentait depuis des années d'intéresser l'un de ses étudiants à un phénomène connu depuis un siècle par les oncologues : un patient a parfois une seule tumeur sans métastase, ces tumeurs itinérantes qui répandent la maladie dans le corps. Si on enlève la tumeur, des métastases apparaissent quelques mois après. En 1989, le Dr Folkman a proposé une théorie : une tumeur produit à la fois des stimulants et des inhibiteurs d'angiogénèse ; si on en fait l'ablation, elle cesse d'être une source d'inhibiteurs et les métastases peuvent proliférer. Les souris de M. O'Reilly mouraient 15 jours après l'ablation de la tumeur géante, leurs poumons parsemés de grosses métastases rouges, qui apparaissaient cinq jours après l'ablation.

La substance inhibant l'angiogénèse que produit la tumeur a fini par être isolée par l'étudiant et des chimistes, qui lui ont donné le nom d'angiostatine. L'angiostatine, présente en quantités infimes chez les souris et l'homme, est une partie d'une protéine plus grande et plus courante, la plasminogène, qui n'interfère pas avec la croissance des tumeurs. L'endostatine entre dans la composition d'un type de collagène, le collagène 18, que l'on trouve surtout autour des cellules des vaisseaux sanguins. L'angiostatine et, dans une plus grande mesure, l'endostatine réduisent la taille des tumeurs, qui repoussent toutefois à l'arrêt du traitement. Une combinaison des deux substances a toutefois éliminé les rechutes, même après l'arrêt du traitement.

La Presse

Renseignements : 285-7272
Abonnement : 285-6911
Télécopieur pour abonnement : 285-7039
Lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30
Samedi de 7 h à midi
Dimanche de 7 h à 11 h
Rédaction : 285-7070
Promotion : 285-7100

Les petites annonces : 285-7111
Télécopieur : 848-6287
Lundi au vendredi de 8 h 00 à 17 h 30

Décès, remerciements : 285-6816
Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30

Grandes annonces
Détaillants : 285-6931
National, TéléPlus : 285-7306
Carrières et professions, Nominations : 285-7320

Comptabilité
Grandes annonces : 285-6892
Les petites annonces : 285-6900

La Presse est publiée par: *La Presse, Ltée*, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9.
Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *La Presse* et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à *La Presse* sont également réservés.
«Envois de publication canadienne - Contrat de vente numéro 0531650» Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

LOTERIES

La quotidienne
à trois chiffres : **6-2-9**
à quatre chiffres : **0-4-2-2**

COLLECTES DE SANG

Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants :
- à Montréal : Centre des donneurs de sang, centre commercial Maisonneuve, 2991, Sherbrooke Est (métro Préfontaine), de 10 h à 19 h 30 ;
- à Montréal : le Centre Eaton de Montréal, niveau cinéma, 5e étage, 705, rue Sainte-Catherine Ouest (métro McGill), de 10 h 30 à 17 h 30. Objectif : 100 donneurs ;
- à Saint-Louis-de-France : parrainé par le club Optimiste Saint-Louis-de-France en collaboration avec les Chevaliers de Colomb, conseil 9956, centre communautaire, 100, rue de la Mairie, de 14 h 30 à 20 h. Objectif : 150 donneurs ;
- à Sainte-Anne-des-Plaines : club Optimiste Sainte-Anne-des-Plaines en collaboration avec la Caisse populaire Desjardins Sainte-Anne-des-Plaines. Centre Jean-Guy-Cardinal, 157, rue des Cèdres, de 13 h à 20 h 30. Objectif : 350 donneurs.

DEMAIN DANS LA PRESSE



Mariage... *cool*

L'arrivée du printemps marque le bourgeonnement de la saison des préparatifs. Du mariage s'entend. Avant de passer au pied de l'autel ou au troisième étage du palais de justice, les futurs mariés feront la tournée des grands ducs, magasinant pour leur tenue du jour J. Une partie de plaisirs pour certaines, un aria pour les autres. Dans le cahier Mode de demain, en compagnie de Viviane Roy, Roméo et Juliette pourront faire un premier lèche-vitrines.

QUESTION DU JOUR

La Presse Service Liaison

Vous voulez vous faire entendre? Répondez à la question du jour. Pour faire connaître votre opinion, composez le 285-7333; au son de la voix, faites le 1.

Le déclaration de Calgary, ça vous dit quelque chose?

Les 7200 médecins omnipatriciens du Québec menacent de tenir une demi-journée d'étude le 14 mai si leurs négociations avec le gouvernement ne débloquent pas. Ont-ils raison d'agir ainsi?

À cette question posée hier, le pourcentage des réponses obtenues a été:

Oui: 63 %
Non: 37 %

NDLR: Ce sondage maison sert uniquement à prendre le pouls de nos lecteurs et n'a aucune prétention scientifique.

FÊTE DES ARTS GOURMANDS de Sainte-Adèle
15, 16 ET 17 MAI 1998
Venez vivre une passionnante aventure gastronomique!
La Presse · Société des alcools du Québec · Le bon goût de chez nous · Académie culinaire · LAROUSSE
GOURMANDS

La Presse

Le mot du jour

camp de vacances

■ L'été dernier, j'avais condamné l'emploi de *camp de vacances*, que Colpron et Dagenais considèrent comme un anglicisme. Certains collègues ont trouvé cette condamnation excessive, et peu commode étant donné que chez nous presque personne n'emploie *colonie de vacances*. Comme on trouve *camp de vacances* dans le Robert, le Multidictionnaire et le Grand Dictionnaire de l'OLF, je veux bien désormais me montrer plus indulgent.

Paul Roux

exigé

Le Lexique des difficultés du français dans les médias

de l'auteur du Mot du jour

La Presse : (514) 285-7364 / 19,95 $ + taxes

Bisbille autour du directeur de l'Ordre des psychologues

Des administrateurs réclament son congédiement

ÉRIC TROTTIER

Les psychologues ont vivement réagi aux informations publiées dans *La Presse* d'hier suivant lesquelles le directeur général de l'Ordre des psychologues du Québec, René Corriveau, qui est également président des élections s'y déroulant cette semaine, ait fourni des documents confidentiels à l'un des candidats à la présidence de l'organisme.

Plusieurs administrateurs de la corporation professionnelle des 6500 psychologues du Québec ont demandé au président sortant de l'OPQ, Jean-Pierre Deschênes, de congédier M. Corriveau.

Dans une lettre qu'il a fait parvenir sur le site Web des psychologues, Yves Vaugeois, administrateur de l'Ordre et membre du comité de redressement, estime que M. Corriveau « n'a pas respecté la neutralité demandée en tant que président d'élection », en transmettant dimanche au candidat à la présidence Martin Courcy des informations susceptibles de nuire à l'un de ses adversaires. « Je vous demande de mettre rapidement en place les procédures afin de le relever (M. Corriveau) de ses fonctions relatives à la tenue de l'élection », a conclu M. Vaugeois.

Le vice-président démissionnaire de l'Ordre, Jean Garneau, a lui aussi demandé la démission de M. Corriveau sur le site de discussions de l'OPQ, qualifiant de « honteux » le fait d'avoir créé un « pseudo-scandale, de le faire en pleine campagne électorale, de désigner un candidat comme responsable probable de ce crime et d'en informer un candidat adversaire avant le principal intéressé ».

« Personnellement, poursuit M. Garneau, je ne comprends pas qu'on tolère que le président des élections soit identifié publiquement (dans *La Presse*) comme la source d'une fuite d'information privilégiée. La fonction de directeur de l'Ordre exige une distance et une objectivité qui ne doit pas être ainsi mise en doute. » Il ajoute que, si M. Corriveau a vraiment transmis les documents à Martin Courcy, il « doit se retirer immédiatement comme président des élections et remettre sa démission comme secrétaire ».

Rappelons que *La Presse* révélait hier l'existence d'une lettre du directeur général Corriveau adressée la semaine dernière à Jean-Pierre Deschênes. Dans cette lettre, M. Corriveau s'inquiète de la mystérieuse disparition des documents reliés à la vaste enquête sur la gestion des affaires de l'OPQ, menée en 1997, et dont les résultats n'ont jamais été rendus publics. Dans cette lettre, que M. Corriveau a transmise au candidat Courcy, le directeur général accuse à mots à peine couverts un autre candidat à la présidence, François Leduc, d'être responsable de cette disparition.

Hier, le président de l'OPQ a indiqué que ces documents n'ont jamais disparu ; ils les a en sa possession. À la demande de François Leduc, le comité administratif de l'Ordre a donc résolu de nommer deux observateurs spéciaux, Jean-Pierre Deschênes et Gisèle Roy (administratrice de l'OPQ) pour « s'assurer de l'intégrité du processus électoral en cours » et surveiller toutes les étapes du déroulement des élections jusqu'à ce que le résultat du vote soit connu (vers la fin de la semaine).

Enfin, le président de l'Ordre a déploré les récentes « déclarations inopportunes de certains candidats » dans cette course électorale qui a de plus en plus les allures de corrida. Il a demandé à tous les psychologues de faire preuve de jugement éthique dans leurs déclarations.

Par ailleurs, Yves Vaugeois, lauréat du Prix professionnel 1998 de l'Ordre alors qu'il faisait partie du comité de sélection de ce même prix, a tenu à préciser, hier, qu'il n'a jamais été mis au courant de sa nomination. « Officiellement, j'étais membre du comité de sélection, a-t-il expliqué, mais je n'ai jamais fait partie des discussions sur l'attribution du prix au comité de redressement de l'Ordre (dont il fait partie). On m'en a tenu à l'écart et je n'ai appris que j'avais remporté le prix qu'en lisant *La Presse* (dans son numéro de dimanche). »



PHOTO DENIS COURVILLE, *La Presse*

Les Palestiniens protestent

Plus de 200 personnes ont manifesté entre 17h et 20h hier devant l'hôtel Reine Elizabeth, où le premier ministre Lucien Bouchard participait à un dîner en l'honneur du 50e anniversaire d'Israël. Les manifestants, qui ont bloqué la circulation en direction ouest sur le boulevard René-Lévesque, protestaient contre ce qu'ils jugent être un demi-siècle d'injustice à l'égard du peuple palestinien, notamment l'occupation militaire de la Cisjordanie et de Gaza et l'implantation de colonies juives en territoire palestinien. Aucune arrestation n'a été effectuée.

L'EXPRESS DU MATIN

Deux hommes blessés par balles

■ Deux hommes ont été blessés par balles dans le stationnement d'une station-service située à l'angle du boulevard Maurice-Duplessis et de l'avenue Fernand Gauthier, dans le nord-est de Montréal, vers 22 h 45 hier. Les deux victimes, âgées de 23 et 49 ans, étaient dans leur voiture quand un second véhicule, à bord duquel se trouvaient au moins deux hommes, s'est approché. Des coups de feu ont été tirés, blessant le conducteur à la nuque et le passager à la joue. Les assaillants ont quitté les lieux sans être inquiétés, tandis que leurs victimes réussissaient à se rendre dans un stand de taxi de la rue Alexis-Carrel, d'où elles ont communiqué avec la police. Les deux ont été conduits à l'hôpital, mais leur vie n'était pas en danger.

Mom Boucher : suite le 2 juin

■ C'est après la fin de son enquête préliminaire pour double meurtre que Maurice Mom Boucher connaîtra le sort de sa requête pour sortir de son isolement carcéral et retourner dans une prison « normale ». Seul détenu isolé dans une aile spéciale de la prison pour femmes de Tanguay, le chef guerrier des Hells Angels se plaint d'un traitement discriminatoire. Les autorités se sont engagées à rectifier s'il y a lieu certaines mesures d'ici le 2 juin, date à laquelle la requête de Boucher sera plaidée définitivement en Cour supérieure. L'enquête préliminaire reprend lundi.

Pas de cautionnement

■ Le juge François Tremblay, de la Cour supérieure, a refusé tout cautionnement à Stéphane Maurais, Patrick Coulombe et France Marcotte, accusés d'avoir comploté en vue d'abattre un sexagénaire de Sainte-Élizabeth-de-Warwick, dans les Bois-Francs, dans le but de lui voler son argent. Maurais, Coulombe et Marcotte demeureront incarcérés jusqu'à la fin des procédures intentées contre eux dans ce dossier. Leur enquête préliminaire devrait débuter le jeudi 14 mai au palais de justice de Victoriaville.



Carole Thibodeau

Un honneur pour Carole Thibaudeau

Notre consoeur Carole Thibaudeau, rédactrice au cahier Santé de *La Presse*, est l'une des deux lauréates des prix Jean-Charles Pagé, remis annuellement par l'Association canadienne pour la santé mentale, division Québec. La présentation a eu lieu hier à Québec, en présence de Jean-Charles Pagé lui-même, auteur de *Les fous crient au secours !*

Mme Thibaudeau a mérité le premier prix et une bourse de 1000 $ dans la catégorie « Presse écrite quotidienne » pour deux de ses dossiers retenus ex aequo, soient « Santé mentale : l'équilibre par le travail », publié le 2 mars 1997, et « L'art comme thérapie pour les enfants de la guerre », publié le 1er juin 1997.

Dans la catégorie « Presse écrite périodique », le premier prix est allé à Françoise Genest pour son texte « Angoisse, comment s'en sortir », publié dans l'édition de janvier 1997 de la revue *Le Bel Âge*.

Le jury a décidé de ne pas remettre de prix dans la catégorie « Presse écrite hebdomadaire ».

Soulignons que c'était le deuxième honneur en 48 heures pour Carole Thibaudeau puisque samedi soir, à Toronto, elle a reçu une mention honorable dans la catégorie « Reportages écrits ».



Lefebvre accusé du meurtre de la «femme de sa vie»

MARCEL LAROCHE

L'amant éconduit qui a attenté à ses jours le week-end dernier, quelques instants après avoir poignardé à mort la femme de sa vie, a formellement été accusé hier de meurtre prémédité.

Malgré de graves blessures résultant de sa tentative de suicide, Pierre Lefebvre a été jugé apte à comparaître pour le meurtre de son amie, Raymonde Poulin-Lapointe, tuée de multiples coups de couteau.

Moins de 24 heures après ce drame survenu à Saint-Hubert, le suspect de 53 ans, employé de Postes Canada, était toujours alité à l'hôpital Charles-LeMoyne de Greenfield Park lorsqu'il a été accusé du meurtre de son ex-compagne de 61 ans.

Le prévenu dont la vie ne semble plus en danger a vu son enquête reportée pour la forme au 14 mai, au palais de justice de Longueuil.

Plusieurs témoins, pour la plupart des voisins de Raymonde Poulin-Lapointe, une veuve qui habitait un bungalow du 3688, boulevard Grande-Allée, ont raconté à la police avoir aperçu Pierre Lefebvre poursuivant la victime à l'extérieur, pour ensuite la frapper à coups de couteau.

À l'arrivée des policiers, vers 13 h 45 dimanche, la victime gisait dans la cour arrière tandis que son présumé agresseur a été retrouvé dans la maison, où il avait tenté de se suicider avec l'arme du crime.

Au lendemain de ce drame, plusieurs proches des deux familles éprouvées tentaient tant bien que mal de trouver une explication à ces tristes événements.

Manon Bienvenue, une amie intime de Raymonde Poulin-Lapointe, savait depuis un certain temps que les relations entre cette mère de quatre enfants et Pierre Lefebvre étaient devenues malsaines. Le couple se fréquentait depuis novembre 1997 et avait même fait un voyage dans le sud l'hiver dernier. La victime considérait que son copain était un homme jaloux et possessif, l'une des raisons évoquées pour mettre fin à cette relation amoureuse. « Pour elle, ce n'était pas sérieux et elle voulait prendre ses distances. Lefebvre ne l'acceptait pas ainsi et il disait qu'il ne passerait pas par-dessus une rupture et qu'il allait se suicider », a raconté Manon Bienvenue.

Visiblement ébranlée, Marguerite Boisvert-Lefebvre, la mère du présumé assassin, a dit que son fils n'était pas un homme violent. « Il venait prendre un café et lire son journal à tous les matins. Je l'ai vu pour la dernière fois au bingo samedi soir », a affirmé cette femme totalement désemparée devant un tel drame.

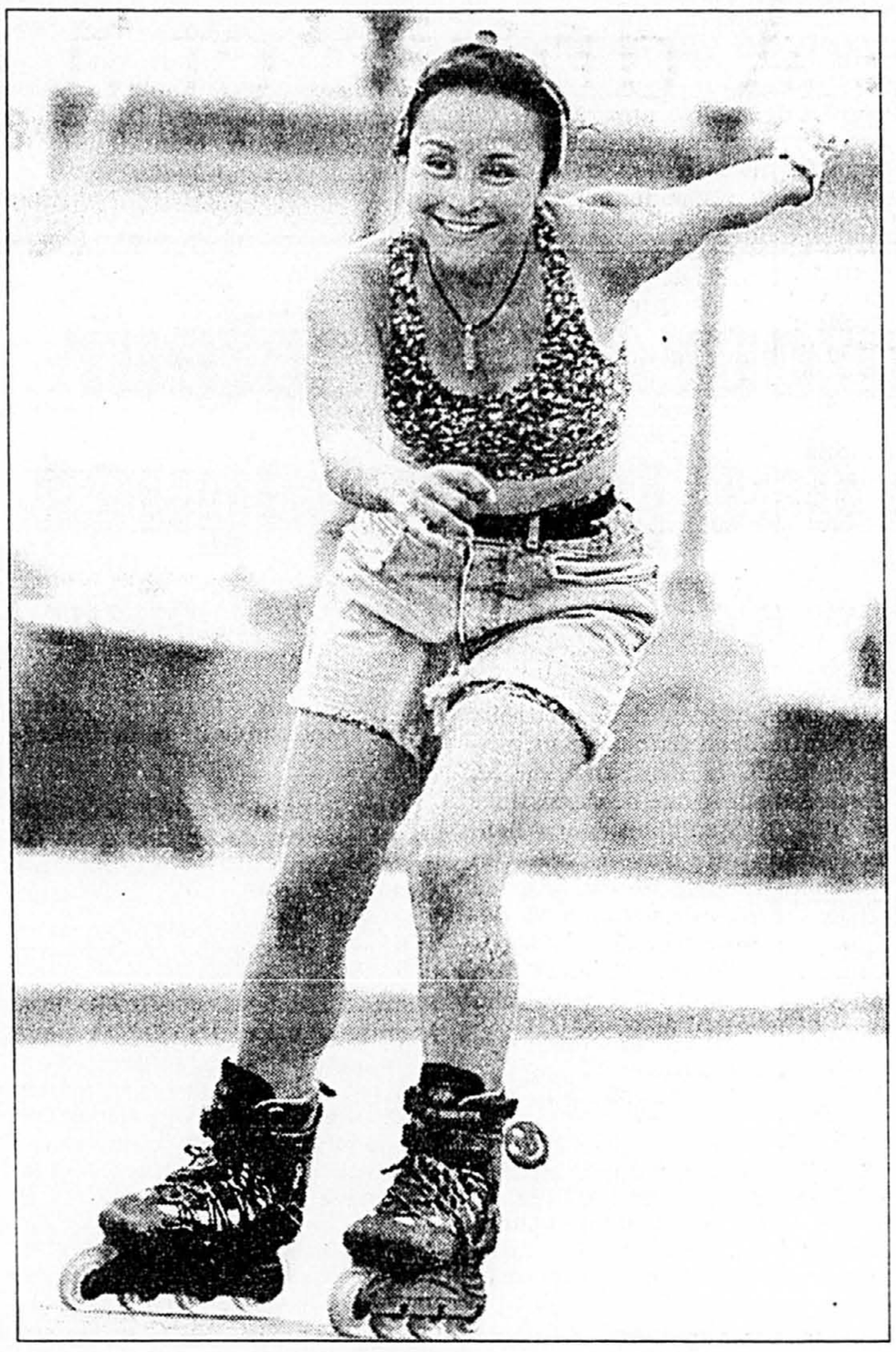


PHOTO ROBERT MAILLOUX, *La Presse*

Beau temps pour patiner

Un sourire qui en dit long sur les plaisirs qu'occasionne une journée comme celle d'hier, au cours de laquelle les patineurs s'en sont donné à coeur joie dans le Vieux-Port, en attendant de pouvoir le faire en toute légalité dans les rues de deux voies ou moins...

C'EST PARTI !

Cette offre prend fin le 31 mai.

COUPÉ 1998

HONDA
L'ÉVÉNEMENT GAGNANT
SUR TOUTE LA LIGNE

BERLINE 1998

208 $*

par mois, location 48 mois

TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

GARANTIE 5 ANS • 100 000 KM

ou 4,8 %**

SUR FINANCEMENT D'ACHAT JUSQU'À 60 MOIS SUR TOUTES LES CIVIC 1998 NEUVES EN INVENTAIRE.

*Location-bail offerte exclusivement par Honda Canada Finance Inc. portant sur le coupé Civic DX 1998 (modèle EJ612W) ou la berline Civic LX 1998 (modèle EJ653W) neufs en inventaire. Échange ou comptant de 1 825 $, la première mensualité et un dépôt de garantie de 250 $ son exigibles. Taxes, assurance et immatriculation en sus. Limite de 96 000 km, frais de 0,10 $ le kilomètre excédentaire. **Programme de financement de H.C.F.I. à 4,8 % offert à l'achat de tout modèle Civic 1998 neuf en inventaire pour des termes de 24, 36, 48 ou 60 mois. Exemple de financement : 10 000 $ au taux annuel de 4,8 % = 229,39 $ par mois pendant 48 mois. Coût de l'emprunt : 1 010,72 $; coût total : 11 010,72 $. Un versement initial pourrait être exigé. Transport et préparation (850 $), taxes, assurance et immatriculation en sus. Offres d'une durée limitée. Sujet à l'approbation du crédit. Photos à titre indicatif. Tous les détails chez votre concessionnaire Honda.

VOS CONCESSIONNAIRES HONDA DU QUÉBEC

HONDA

CONÇUES ET CONSTRUITES SANS CONCESSION.

À droite et à gauche



Pierre FOGLIA

Je ne sais pas quel était le sujet de *Droit de parole*, l'autre soir à Télé-Québec. Les jeunes et la politique ? Mai 68 ? Peu importe. Je suis tombé, en zappant, sur un jeune artiste, comédien je crois, qui disait, avec cette moue fatiguée que prennent les jeunes pour parler de ces choses-là : la droite et la gauche n'existent plus, c'est un vieux discours, un vieux concept bouffé aux mythes auquel s'accrochent, comme à un lampadaire, les épaves de la social-démocratie. (Pour être exact, ce ne sont pas du tout ses paroles, mais c'est tout à fait ce qu'il voulait dire.)

La droite n'existe plus, c'est vrai. Elle s'appelle maintenant le « libéralisme ». La différence ? La droite avait des idées, détestables, mais des idées quand même ; le libéralisme a des experts en marchés financiers. Le libéralisme est devenu la modernité en se décrétant inévitable. Pourquoi questionner ? Pourquoi des débats ? Puisque c'est inévitable. Do it.

Mais comme bien du monde, le jeune homme se trompe pour la gauche. Comme bien du monde, le jeune homme prend la gauche pour le mur qui est tombé à Berlin. La gauche n'est pas un mur. C'est un ressort. Il suffit d'une injustice pour le retendre. Ou d'un petit con, à la télé, qui dit que la solidarité est archaïque. Ou d'un entrefilet comme celui-ci, découpé l'autre jour dans *La Presse*...

En Ontario, les femmes enceintes ayant droit aux prestations d'aide sociale avaient droit aussi à un supplément dit « alimentaire » de 37 $ par mois. Ce supplément a été supprimé par le premier ministre Mike Harris, qui a ainsi justifié sa décision : « Ce dont nous voulons nous assurer, c'est que ces dollars ne servent pas à acheter de la bière. »

Hé ! le petit tôton de la télé, j'te cause pas des barricades de 1848 ou du Front populaire de 1936, ou de la grande crise des années 30, ou de mai 68 ! Je te parle d'il y a 15 jours à peine, je te parle du premier ministre de la province la plus prospère d'un des pays les plus riches du monde, qui supprime l'allocation des femmes enceintes nécessiteuses parce qu'il les soupçonne de boire de la bière.

Quand tu sais que Harris est un des modèles de Jean Charest, où tu les classes ces deux-là, dans ta modernité libérale ? Ni à droite ni à gauche puisque, c'est entendu, la gauche et la droite n'existent plus. Où, alors ?

Un peu en dessous de la limace ?

VOIX D'AMÉRIQUE - Comme bien d'autres diffuseurs d'Amérique, le plus écouté des FM du Vermont (WIZN 106,7) vient de céder à la tentation Howard Stern, au grand déplaisir d'une partie de son auditoire, tout ébouriffé par les propos du sulfureux animateur... Ajoutant l'insulte à la provocation, WIZN a fait paraître l'autre jour dans le *Burlington Free Press* une pleine page de pub sous forme d'une fausse lettre d'excuses, signée Stern, *sorry, guys* de déranger vos étroites certitudes...

Le *Free Press* publiait samedi les réactions scandalisées de ses lecteurs. Une flopée de lettres raisonnables et frileuses. La voix de l'Amérique. Une voix de vieille femme qui serre les cuisses. Une voix de cafard blanc. Une voix qui houspille des enfants dans un parking de Wal-Mart un dimanche après-midi. On entend le grincement des roues du caddie monter vers un ciel absent.

Et si c'était cela, Howard Stern ? Une pierre dans le puits profond de l'Amérique qui fait remonter la vase ? Si c'était cela, ce serait déjà pas si mal.

FROMAGES - Parlant de Burlington, fait longtemps que vous y êtes allé ? Alors vous ne connaissez pas le NECI Commons, le nouveau resto de la rue piétonne. Le New England Culinary Institute (NECI) de la capitale du Vermont (Montpelier) a ouvert à Burlington cette brasserie sympa et abordable même avec nos dollars dévalués. Plus chic le soir, mais le midi les calmars frits sont à 5,50 $, le saumon fumé aussi à 5,50 $. Des salades, des calzon au poulet, plein d'autres trucs.

Toujours à Burlington, à l'épicerie Cheese Outlet, rue Pine, un camembert et un brie étonnants, au lait de Jersey, la vache emblème du Vermont qui donne un lait très gras. Le meilleur brie nord-américain sur le marché. Tant qu'à y être, essayez aussi le chèvre dur de la Major Sheep Farm vieilli à la mode sarde, fabriqué aussi au Vermont...

LE POINT DE RIZ - Vous savez comme je suis fou de bénévolat ? C'est pas compliqué, j'ai pour le bénévolat la même passion que pour le patinage artistique. D'ailleurs je me suis souvent dit que lorsque je serai à la retraite, plutôt que d'aller jouer aux cartes comme un con dans un club de l'âge d'or, mon rêve serait de faire du bénévolat dans un club de patinage artistique de banlieue. M'occuper des costumes. Ou coller des timbres sur les invitations.

Mais voilà que j'ai soudain un doute... J'ai sur mon bureau une lettre de 16 pages d'une bénévole très très déçue du Club de tapinage artistique de Brossard. J'ai rien compris à sa lettre. Rien. Tout ce que je sais, c'est que la chicane est pognée. La couturière a démissionné, une secrétaire a été renvoyée, et je crois même que leurs noms ne figuraient pas dans le programme de la revue sur glace de fin d'année qui avait lieu la semaine dernière. N'est-ce pas épouvantable ? Et incompréhensible ? Une banlieue propre. Un sport propre. Des mamans toujours bien coiffées. Des petits enfants qui font, en veux-tu en voilà, des triple axels et des double lutz. Une féerie de décors sous des éclairages magiques. La musique de *Grease*. Qui se douterait d'un tel noeud de vipères ?

Je suis déçu. Ah oui. Beaucoup. Et je ne sais plus ce que je vais faire quand je serai vieux.

Du vélo, dites-vous ?

Ah non, pas du vélo.

Vous savez, dans mon papier de samedi sur le Viagra, la pilule contre l'impuissance qui intrigue ces jours-ci toute l'Amérique, je vous parlais d'un comptable du Mass plus ou moins impuissant qui a retrouvé toute sa vigueur, et même un peu plus, grâce à cette petite pilule magique. Ce que je ne vous ai pas dit, c'est comment ce comptable est devenu impuissant. Je cite ici le *Time* : « Il souffrait d'une impuissance partielle causée par des années de pratique du cyclisme »...

Alors voilà, j'ai vendu mon vélo et je viens de me mettre au tricot. Ah oui, je voulais vous demander : c'est comment, déjà, le point de riz ? Deux mailles à l'endroit, une l'envers ?

Une maille à droite, une maille à gauche ?

Voici pourquoi Katherine a adopté Fido.

Quand l'architecte Katherine Karounis a décidé de s'établir à son compte, elle ne l'a pas fait les yeux fermés. Comme le coût d'un cellulaire lui semblait prohibitif, elle a plutôt opté pour un appareil SCP Fido® et son forfait 400 minutes en tout temps pour 40 $ par mois, calculées à la seconde près.

400 minutes 40 $ par mois

Mieux encore, Katherine ne rate aucun contrat grâce à l'Afficheur et à la Messagerie vocale. En fait, son bureau, c'est Fido : le secrétaire particulier le plus polyvalent qu'un travailleur autonome puisse s'offrir. Pour tout dire, Fido l'a vraiment aidée à faire sa « niche ».

Pour plus de renseignements sur les appareils et la carte à puce, le permis SCP, les Services personnalisés, ainsi que les frais d'interurbain et d'itinérance, communiquez avec les Ventes aux entreprises Fido ou passez au point de vente Fido de votre choix.

Ventes aux entreprises :
1 888 482-FIDO
www.fido.ca

Katherine Karounis
Architecte



fido
C'EST VOUS LE MAÎTRE.

Fido est une marque déposée de Microcell Solutions Inc.

fido LES MAGASINS
• 1004, rue Sainte-Catherine Ouest
• Carrefour Angrignon
• Carrefour Laval
• Centre Rockland
• Carrefour Richelieu, Saint-Jean
• Carrefour du Nord, Saint-Jérôme

Fido vous attend aussi dans les points de vente participants de la grande région de Montréal :
COMPLICENTRE EATON FUTURE SHOP Centre du Micro Microtec GCL
LA CABINE TÉLÉPHONIQUE AILES BUREAU EN GROS InterPage MicroAge

2629441

Affaire Lacombe : les urgences trop petites

ISABELLE HACHEY

« Le message est clair, l'urgence de Maisonneuve-Rosemont est trop petite ! »

Le chef du service des urgences de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont, Bernard Mathieu, n'y est pas allé par quatre chemins hier à l'enquête publique de la coroner Anne-Marie David sur la mort de Jeannine Lacombe, décédée dans un corridor des urgences avant même d'être examinée par un médecin au cours de la nuit du 1er février.

Le Dr Mathieu, qui a lui-même demandé à être entendu par la coroner David, avait un message à livrer au ministre de la Santé, Jean Rochon. « On ne peut pas faire des économies de bouts de chandelles. Fondamentalement, je pense qu'on n'a pas ce qu'il faut pour répondre à la demande. Si on veut sortir les patients des corridors, il faut faire quelque chose de plus que de simples petites mesures ici et là. ».

Le hic, c'est que sept millions sont requis pour agrandir la salle des urgences de l'hôpital, qui n'a jamais augmenté sa capacité d'accueil depuis sa construction, il y a 20 ans. Il n'y a pourtant pas d'autre moyen pour enrayer définitivement les problèmes d'engorgement, estime le Dr Mathieu. « Je pense que c'est la seule solution à moyen terme. Où voulez-vous que ces patients-là aillent ? Il n'y a pas d'hôpitaux qui vont se construire, à ce que je sache ! »

Au contraire, plusieurs hôpitaux montréalais ont fermé leurs portes dans le cadre du virage ambulatoire, ce qui n'a fait qu'empirer les problèmes à Maisonneuve-Rosemont. Depuis la fermeture des hôpitaux Bellechasse et Saint-Michel, dans l'est de l'île, les urgences de Maisonneuve-Rosemont enregistrent, chaque mois, 300 admissions supplémentaires de patients en ambulance. L'achalandage ne fait qu'augmenter et le taux d'occupation est passé de 118 % en 1995-1996 à 164 % en 1997-1998, selon le chef des unités de soins des urgences, Louis Deschamps.

D'autre part, selon une récente étude de la firme Secor commandée par l'hôpital afin de régler les problèmes d'engorgement, Maisonneuve-Rosemont est le plus achalandé des hôpitaux de Montréal, avec une moyenne de 6485 visites aux urgences par période de quatre semaines, soit 232 personnes par jour en 1997-1998. Le second établissement le plus achalandé est l'Hôpital général Juif, qui reçoit 3920 visites par période, ce qui représente 60 % du volume de Maisonneuve-Rosemont.

L'étude révèle aussi que Maisonneuve-Rosemont est l'hôpital qui reçoit le plus d'ambulances à Montréal, avec un volume moyen de 1128 ambulances par période de quatre semaines en 1997-1998. C'est une augmentation de 40 % par rapport à l'année 1995-1996, alors que l'hôpital recevait en moyenne 806 ambulances par période. « Après 22 h, il n'y a plus aucune dispensation de services pour la population de l'est de Montréal, à part les urgences de Maisonneuve-Rosemont et de Santa Cabrini », a expliqué Pierre Masson, directeur des services professionnels de Maisonneuve-Rosemont. Les compressions budgétaires ont eu raison des heures d'ouverture prolongées des cliniques externes et des CLSC de ce quartier habité par 525 000 personnes.

En attendant un éventuel agrandissement de sa salle des urgences, l'hôpital Maisonneuve-Rosemont mettra bientôt en place une série de petites mesures pour réduire le temps d'attente des patients. L'établissement se dotera notamment d'un nouveau système informatique et d'une méthode de triage plus rapides.

La CSN constante

La CSN a toujours dénoncé la mise en place d'un centre ambulatoire à l'Hôtel-Dieu, contrairement à ce qu'a laissé entendre dimanche le porte-parole du CHUM, a fait savoir hier la responsable de l'information à la centrale syndicale, Thérèse Jean. Le représentant de la CSN, Marc Laviolette, a bien signé le protocole d'entente, mais avec une dissidence, justement à propos de la création d'un centre ambulatoire à l'Hôtel-Dieu, précise-t-elle.

Après que les syndicats CSN des employés généraux de l'Hôtel-Dieu et de Notre-Dame eurent dénoncé dimanche les projets de fermeture des urgences de l'Hôtel-Dieu aux ambulances, le porte-parole du CHUM, Jacques Wilkins, a souligné que la CSN avait pourtant signé le document devant mener à la création du CHUM dans lequel on indiquait déjà la volonté de faire à l'Hôtel-Dieu un centre ambulatoire n'acceptant pas les ambulances.

Urgences Santé prend trop de temps à se déplacer dans l'ouest de l'île

MARTIN PELCHAT

Malgré les changements apportés depuis quelques mois, les temps de réponse des ambulances d'Urgences Santé continuent de susciter des critiques dans l'ouest de l'île de Montréal.

« Actuellement, c'est pire que l'année passée à la même époque », déplore le député libéral de Nelligan, Russ Williams, initiateur d'un comité de plusieurs municipalités qui a convaincu l'an dernier Urgences Santé de modifier ses procédures pour améliorer sa performance dans l'ouest de l'île.

Sur la foi des plus récentes statistiques compilées par Urgences Santé, on remarque en effet en mars dernier des augmentations des temps de réponse par rapport à mars 1997 dans sept municipalités sur 15, et des délais à peu près comparables dans cinq autres. Trois municipalités seulement ont vu diminuer le temps d'attente.

À Baie-d'Urfé, on est passé d'un délai moyen de 18 minutes en mars 1997 à 22 minutes cette année ; à Kirkland de 9,4 à 11,4 minutes et à Sainte-Geneviève de 10,9 à 16,3 minutes. À Sainte-Anne-de-Bellevue, on remarque une légère baisse, mais le délai demeure élevé, à 14,8 minutes, souligne M. Williams.

Pendant ce temps, le temps de réponse moyen d'Urgences Santé sur tout son territoire, qui inclut Montréal et Laval, s'est élevé en mars à 9,1 minutes. « Je ne dis pas qu'ils ne font pas d'efforts, mais en bout de ligne, on veut plus d'ambulances et moins de temps pour arriver sur les lieux, note le député. Nous n'avons pas vu les résultats jusqu'à maintenant. »

M. Williams ne tient pas compte dans son évaluation de la performance d'Urgences Santé en janvier et février, car la hausse générale des délais est alors explicable par le verglas et la neige.

Urgences Santé réplique

Chez Urgences Santé, on préfère comparer les temps de réponse de mars... à ceux de février. La porte-parole de l'organisme, Dominique Drouin, parle donc d'une amélioration dans 11 des 15 municipalités, avant de souligner que les critiques du député ne la surprennent pas parce qu'il est dans l'opposition.

« On trouve que c'est en bonne voie et on est confiants que ces mesures apporteront une amélioration pour le West Island, dit-elle. On est satisfaits de la première lecture. »

Mme Drouin note en outre que les élus avaient été prévenus qu'il faudrait six mois avant de vraiment récolter les fruits des mesures implantées à la fin de 1997. Ces mesures à court terme comportent entre autres la modification des points d'attente des ambulances pour les redéployer vers les extrémités, et l'augmentation des ressources.

Une rencontre d'évaluation est prévue avec les représentants de l'ouest de l'île le premier juin. Urgences Santé disposera alors des statistiques d'avril, qui devraient montrer une amélioration de la situation, dit Mme Drouin.

Urgences Santé mise aussi sur l'implantation, en juin, du système de répartition assistée par ordinateur, qui devrait permettre de retrancher une minute au temps de réponse moyen partout dans l'île.

Le système de 6,6 millions de dollars transmettra automatiquement aux ambulances le trajet le plus court pour se rendre sur les lieux de chaque appel. Il repérera aussi pour le bénéfice des répartiteurs les trois véhicules les plus rapprochés du point d'origine de l'appel.

Mais si on fait le constat en juin que les choses n'évoluent pas de façon suffisamment significative, il faudra envisager des changements plus fondamentaux, dit Russ Williams, qui pense notamment à la prise en charge par Urgences Santé d'un programme de premiers répondants qui ne serait plus assumé seulement par les municipalités qui ont les moyens de se le payer.



PHOTO PIERRE McCANN, *La Presse*

Les vélos de la B.A.

Adam Chaudry et Anthony Karagianos font partie des 34 enfants à qui Jeunesse au soleil a remis hier une bicyclette et un casque protecteur pour les récompenser de bonnes actions qu'ils ont faites au cours des derniers mois. Neuf autres jeunes, qui n'ont pas pu assister à la cérémonie, recevront également un vélo et un casque. Cela fait 14 ans que Jeunesse au soleil distribue des vélos aux enfants méritants, grâce au soutien financier d'un donateur anonyme. Cette année, l'organisme a reçu plus de 200 lettres de mise en candidature.

Têtes d'affiche

■ La rectrice de l'Université du Québec à Montréal, Paule Leduc, et François Camirand, vice-président de la Banque Scotia, présidaient récemment la remise de 24 bourses à des étudiants de l'UQAM. La Fondation de l'UQAM a accordé jusqi'ici 5,4 millions à 1862 boursiers.

■■■



Yvan Tremblay

■ Discrètement informés du besoin de réchauds à couvertures destinés aux nouveau-nés du service de natalité du centre hospitalier Pierre-Boucher, des employés des restaurants Dunkin' Donuts de Longueuil ont passé le message au Fonds de charité Dunkin' Donuts qui a offert les fonds nécessaires pour répondre au besoin de l'hôpital. C'est le président du fonds de charité, Yvan Tremblay, qui est venu remettre le don à la vice-présidente du conseil d'administration de la Fondation centre hospitalier Pierre-Boucher, Yolande Leduc, qui est également omnipraticienne en périnatalité.

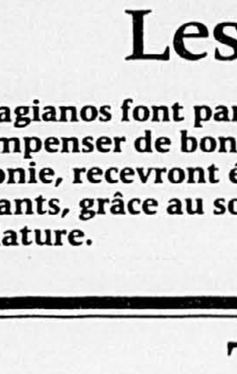
■■■

■ Demain, les restaurants McDonalds donneront à des oeuvres pour enfants 1 $ pour chaque « big mac » vendus. À Laval, les fonds ainsi recueillis seront remis à la Société de l'autisme et des TED (troubles envahissants du développement). Trois restaurants McDonalds de cette ville participent à cette opération : (2895, boulevard de la Concorde ; 1670, boulevard des Laurentides et 595, chemin du Moulin). À Longueuil, les fonds serviront à l'achat d'équipement médical pour les nouveaunés de l'hôpital Pierre-Boucher. Il en sera ainsi partout au Québec, les bénéfices étant remis aux Oeuvres pour enfants Ronald McDonald.

■■■

■ Les milliers de bénévoles de la Fondation canadienne du rein, dont plus de 1000 pour la seule région de l'ouest de l'île de Montréal, sont en bonne voie d'atteindre l'objectif de près de 400 000 $ fixé pour la campagne de souscription amorcée en mars dernier. Ces bénévoles sont conviés à la célébration de leur succès anticipé, le 7 mai, à 18 h, au centre culturel de Dollard-des-Ormeaux.

■■■



Diane Bourdeau

■ Le gala de l'excellence et du partenariat du Service de police de la Communauté urbaine de Montréal consacrait cette année des réalisations portant sur l'implantation de la police de quartier, ainsi que l'a souligné son directeur, Claude Rochon. Les prix d'excellence sont allés à Diane Bourdeau, responsable de la rédaction de l'Énoncé directionnel qui a mené à la police de quartier, et Michel Dallaire, pour avoir aidé un enfant tombé dans les eaux glacées de la rivière des Prairies. George Springate remporte le prix partenariat pour ses engagements dans le football pour les jeunes, un programme de collecte d'armes blanches et une campagne contre la violence. Le prix d'implication sociale a été décerné à Gilles Deguire qui oeuvre depuis une vingtaine d'années dans des organismes comme le service des loisirs Sainte-Colette de Montréal-Nord, Entre parents de Montréal-Nord et Hockey-Québec. Enfin, l'agent Sophie Roy remporte le prix personnalité de l'année pour avoir instauré le projet *Ourson* à l'intention des enfants traumatisés lors d'un sinistre.

■■■

■ Les magasins Pegabo recueilleront, jusqu'au 16 mai, des dons de leurs clients pour la fondation CURE (cancer utilisant recherche éducation) un organisme finançant recherche et information sur le cancer du sein, le tout dans le cadre de la Journée nationale du denim (jeans), le 12 mai, sous le parrainage de Jacob. On encourage le port du jeans au travail le 12 mai et un don de 5 $, le tout s'inscrivant dans une participation des entreprises et de leurs employés. Renseignements : 381-CURE.

■■■

■ Soirée littéraire lanaudoise, au Musée d'art de Joliette, dans le cadre du festival de la littérature 1998, avec Jean-Paul Daoust, Donald Alarie, France Boucher, Pierre Yergeau, Suzanne Joly. Claude Blouin, Yves Désy et Steeve Duguay, le mercredi 6 mai, à 19 h 30. Entrée libre.

■■■

■ Première remise des prix Reconnaissance au féminin pour souligner les mérites de femmes de la Montérégie. Le prix honorifique Carmen-Brunet est allé ex-aequo à Huguette Aubut, des Loisirs thérapeutiques de Saint-Hubert, et Marcelle Trépanier, bénévole à la ville de Salaberry-de-Valleyfield. Ont été reconnues : femme d'affaires de l'année, Micheline Pearson, présidente de l'imprimerie Raymi ; femme publique, Madeleine Auclair, conseillère municipale de Farnham ; femme collaboratrice, Marguerite Lecours, agricultrice à Saint-Hilaire ; femme avant-gardiste, Johanne Daly, mécanicienne en diésel (véhicules lourds) de Varennes.

■■■



Pierre-Paul Allard

■ L'Institut de cardiologie de Québec tiendra son dîner-bénéfice annuel à l'hôtel Ritz Carlton, le mercredi 13 mai, sous la présidence d'honneur de Pierre-Paul Allard, vice-président et directeur régional des systèmes Cisco du Canada. Renseignements : 487-6800.

Adressez vos communiqués à:
Têtes d'affiche
La Presse, 7, rue St-Jacques
Montréal H2Y 1K9

Denis LAVOIE

Un médecin désespère des urgences du CHUM

JEAN-FRANÇOIS BÉGIN

Les urgences du campus Saint-Luc du CHUM vivent une situation de crise, affirme un médecin qui y travaillait jusqu'à tout récemment.

Dans une lettre dont *La Presse* a obtenu copie, adressée le 30 avril au président du conseil d'administration du CHUM, Jacques Girard, le docteur Luc Bessette trace un sombre portrait de la situation qui prévaut dans les urgences de cet établissement du centre-ville, reconnu pour sa clientèle « lourde ».

De l'aménagement inadéquat des lieux aux relations de travail qui se détériorent, de la surcharge de travail à la mauvaise gestion des dossiers, il n'y a pas grand-chose qui échappe à la vindicte de ce médecin qui, devant ce qu'il décrit comme une atmosphère invivable, est parti en congé sabbatique la semaine dernière.

« Je ne suis pas le seul, a dit le docteur Bessette en entrevue. Il y a beaucoup de gens qui partent ou qui réduisent leurs heures de travail aux urgences. Ça représente une diminution de 40 % des effectifs à compter du mois de juin. »

Le coordonnateur des urgences de Saint-Luc, le docteur Alain Roy, admet que tout n'est pas rose dans son établissement. « Mais il faut se rappeler que le CHUM, c'est encore un produit en devenir, dit-il. Il ne faut pas s'imaginer qu'on a un produit fini devant nous. »

Tout de même, la transformation prévue de l'Hôtel-Dieu en centre ambulatoire et le détournement des ambulances vers Saint-Luc et Notre-Dame qui pourrait s'ensuivre ne sont pas sans susciter des appréhensions, admet le docteur Roy. « C'est vrai que si on reçoit 30 ambulances de plus par jour, on ne sera pas capables. On a besoin de plus d'équipement de monitoring cardiaque et d'une plus grande salle de réanimation. »

Là-dessus, le chef du service des urgences du CHUM, le docteur Pierre Désaulniers, se fait rassurant.

« Le réaménagement des urgences de Saint-Luc est un prérequis à la réorganisation des urgences des trois campus. C'est un des consensus auxquels en est venu le comité qui se penche sur la question », dit-il.

Soulignons qu'avant-hier, le porte-parole du CHUM, Jacques Wilkins, indiquait de son côté qu'il n'était pas exclu que l'Hôtel-Dieu continue à recevoir des ambulances.

À cause du verglas

L'engorgement des urgences, qui a atteint son paroxysme pendant la crise du verglas, a par ailleurs montré les limites d'un centre hospitalier à trois campus, selon le docteur Bessette. « Urgences Santé nous amenait des patients en état critique qui avaient des dossiers à Notre-Dame (qui débordait), mais il n'y avait pas de support qui nous permettait d'avoir accès aux dossiers rapidement », s'indigne le médecin.

Un problème dont le docteur Désaulniers reconnaît l'existence : « Je ne pense pas qu'il y ait des patients qui en aient souffert, mais ça nécessite de la part des médecins de multiples coups de téléphone dans les autres campus pour vérifier les dossiers et ça, ça prend beaucoup de temps. »

Faudrait-il informatiser les dossiers ? « À la clinique Mayo, aux États-Unis, qui fonctionne aussi avec trois établissements, on a commencé à le faire et ça coûtera 10 millions par année pendant 10 ans. »

Pas évident dans le contexte budgétaire actuel...

Le docteur Bessette affirme également que les infirmières ont leur part de responsabilité dans les problèmes qu'éprouvent les urgences. « Les infirmières n'ont jamais bénéficié d'une formation adéquate » en triage, une tâche « trop souvent considérée comme une corvée à laquelle on affecte un personnel plus ou moins expérimenté », écrit le médecin, ajoutant que « la valeur du triage est inconsistante et présente à l'occasion des lacunes dangereuses ».

Faux, rétorque l'infirmière-chef des urgences de Saint-Luc, Lilianne Mayol. « Les infirmières du triage sont très compétentes, elles ont beaucoup d'expérience et la majorité d'entre elles sont des bachelières, dont plusieurs ont suivi un cours sur le triage à l'université. »

Le président du conseil d'administration, Jacques Girard, aura l'occasion de répondre à la lettre du docteur Bessette, le conseil devant recevoir ce soir un rapport sur les problèmes d'engorgement de l'hiver dernier.

Mme Daviau réfléchit à son avenir politique

MICHÈLE OUIMET

L'ex-chef du RCM, Thérèse Daviau, jongle avec deux scénarios : rejoindre le parti Nouveau Montréal de Jacques Duchesneau, qui est prêt à les recevoir à bras ouverts, elle et son groupe, ou se retirer de la vie politique.

Pour l'instant, Mme Daviau réfléchit, tout en fuyant les journalistes comme la peste. Mais selon son attaché de presse, Yanick Labrecque, elle devrait prendre une décision « au cours des prochains jours ».

Le passage probable de Mme Daviau au parti Nouveau Montréal a fait l'objet de négociations : selon une source sûre, M. Duchesneau aurait offert à Mme Daviau le poste de présidente du comité exécutif s'il est élu maire. De plus, le groupe de Mme Daviau aurait insisté pour que Sammy Forcillo, un conseiller membre du comité exécutif, qui a quitté Vision Montréal pour siéger comme indépendant, ne soit pas du nouveau parti.

L'organisateur en chef de Jacques Duchesneau, Francis Hooper, nie. « C'est faux, a-t-il lancé avec aplomb. Je n'ai parlé à personne du groupe de Mme Daviau depuis un bon bout de temps. La présidence du comité exécutif ? On n'est pas rendus là *pantoute* . Je connais les rumeurs. S'il se fait des téléphones, ça ne sera certainement pas avant la semaine prochaine. »

Le conseiller du RCM, Robert Laramée, qui a démissionné en même temps que Mme Daviau, affirme pourtant qu'il a parlé à Francis Hooper la semaine passée. Il est formel. Mais Hooper l'est tout autant lorsqu'il affirme qu'il n'a discuté avec personne.

Robert Laramée aussi réfléchit à son avenir. Il hésite entre joindre l'équipe de Jacques Duchesneau ou se retirer de la politique. Comme Thérèse Daviau. Les deux doivent d'ailleurs se rencontrer cette semaine.

Tout semble en place, ou presque, pour permettre le passage de Mme Daviau et de son groupe au sein de l'équipe de Jacques Duchesneau. Le programme de Nouveau Montréal — avec son approche sociale-démocrate, sa vision décentralisatrice et sa promesse de ne faire aucune privatisation — séduit les ex-RCM.

Mais Mme Daviau hésiterait. Le décès de sa mère, survenu la semaine passée, à peine quelques heures après qu'elle eut annoncé qu'elle claquait la porte du RCM, l'a ébranlée. Elle songe peut-être à abandonner la vie politique, mais son entourage la pousse à rester.

Depuis que Mme Daviau a démissionné du RCM, moins d'un mois après en avoir été élue chef, ce qui lui a valu d'être durement critiquée, la pression est très forte. Elle a reçu des offres du privé, des firmes d'avocats intéressées par son expertise dans le monde municipal.

Un comité Thérèse Daviau, qui réunit une partie des démissionnaires du RCM, essaie d'ailleurs de ramasser un peu tout le monde et de donner un minimum d'organisation au groupe. Un tout petit local a été loué au 291, rue De la Montagne.

Pendant ce temps, Jacques Duchesneau ne chôme pas. Il devrait inaugurer son local électoral, situé au 5085, Saint-Denis, en plein coeur du Plateau Mont-Royal, le 14 mai, si tout va bien, et il recrute les candidats qui accepteront de se présenter comme conseillers sous la bannière de son parti.

Seulement quelques-uns des 51 conseillers actuels intéressent Nouveau Montréal, soit Jack Chadirdjian, Pierre Gagnier, Germain Prégent, Sammy Forcillo et, évidemment, Thérèse Daviau, Louise Roy et Robert Laramée.

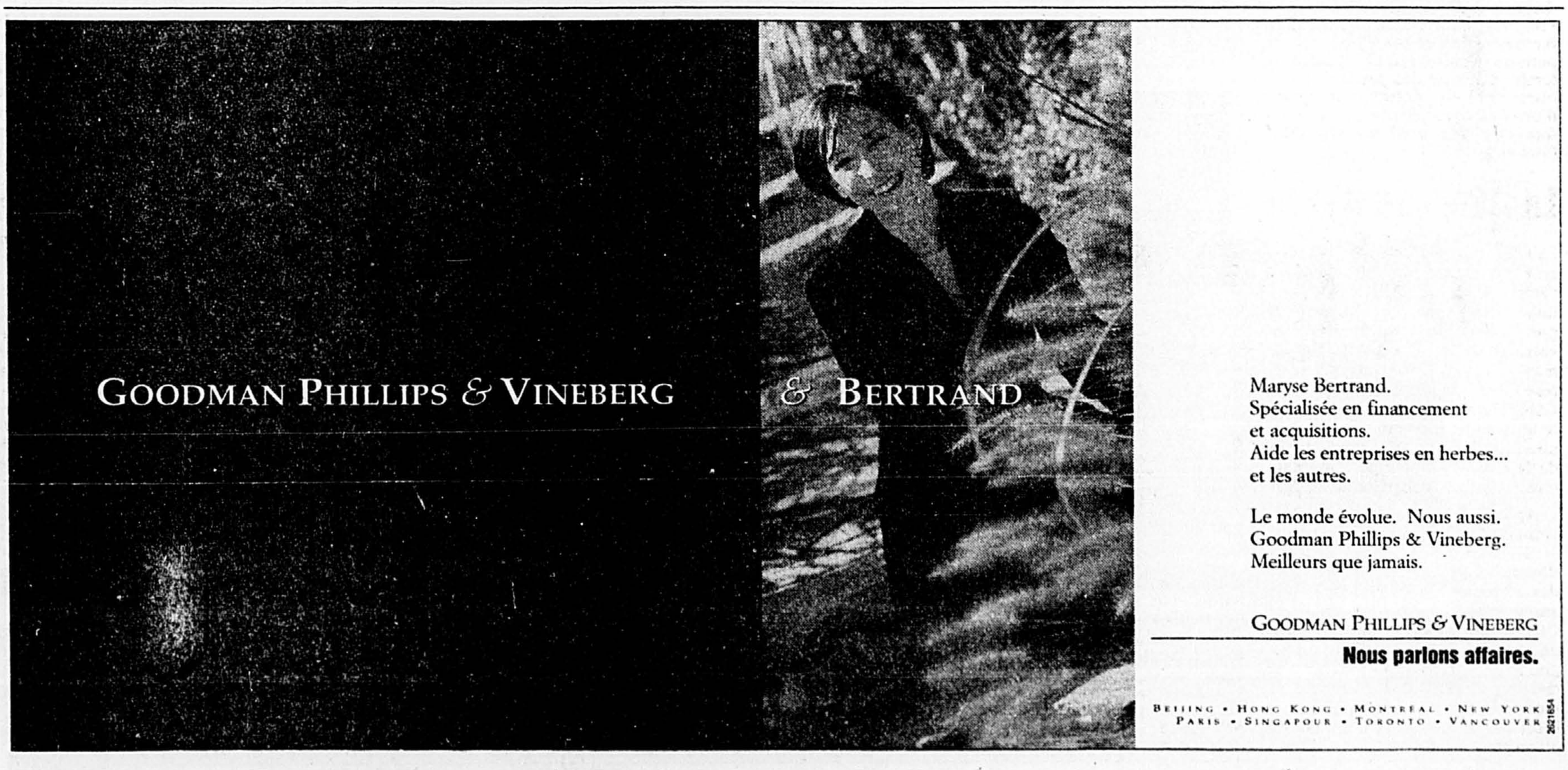
Mais ce qui intéresse surtout Jacques Duchesneau, c'est Mme Daviau et la machine du RCM, c'est-à-dire les organisateurs et les 17 districts, sur un total de 51, qui lui sont restés fidèles. Mais les négociations ne sont pas terminées. Il reste encore des fils à attacher. Tout est entre les mains de Mme Daviau.



PHOTO ANDRE FORGET, *La Presse*

Les derniers jours...

À compter de cette semaine, le chien de Mélanie Millaire, croqué ici au parc La Fontaine, n'aura plus à éviter les branches cassées, derniers vestiges de la tempête de pluie verglaçante, les chômeurs embauchés par la Ville de Montréal pour nettoyer les parcs municipaux devant se mettre à l'ouvrage. Ce projet de 2,9 millions a permis l'embauche temporaire de 206 personnes.



FÊTE DES ARTS GOURMANDS de Sainte-Adèle

15, 16 ET 17 MAI 1998

Dix vins et dix fromages se cachent dans le texte qui suit. Vous devez en débusquer sept et les citer en les orthographiant correctement dans le coupon de participation. Les vins se retrouvent soit sous le nom du château, du domaine, de l'appellation ou de la marque. Les fromages, tous canadiens, sont disponibles au Québec. Bonne chance !

SUR LA ROUTE DES VINS ET FROMAGES

Êtes-vous prêts pour une quête délicieuse autant que périlleuse au pays du goût et des saveurs ?

Pour bien cheminer, il vous faudra vous armer de la patience de l'orpailleur et enfourcher votre cheval blanc, (histoire d'éviter les bris mécaniques), pour arpenter des sentiers pleins de cailloux et de fines roches, négocier de rudes chicanes au sein de monts escarpés, traverser des bois mystérieux et affronter de grands moulins.

Mais la route vous permettra aussi de croiser de magnifiques prés et vous offrira le gîte dans de beaux cottages ingénieusement faits de bric et de broc et sentant bon les côtes rôties par le soleil.

Au bout de votre destination, vous découvrirez le sourire accueillant de Miranda, cette bonne mère du château des illusions, régnant sur les terres blanches de sir Wilfrid Laurier, et qui fêta durant la nuit de la Saint-Basile son dernier anniversaire.

Et au cas où vous auriez oublié la règle numéro un de ce voyage, ne soyez pas bleu de colère si le grand sophiste, semant les embûches, vous dit que dans le domaine du goût et des saveurs, la langue abrite parfois de faux palais.

À GAGNER :

Une cave à vin (valeur approx. de 3 000 $)
Une dégustation vins et fromages pour 20 personnes (valeur approx. de 1 400 $)
Un cours de cuisine (valeur approx. de 225 $)
Une encyclopédie gastronomique (valeur approx. de 200 $)

COUPON DE PARTICIPATION

SEPT VINS : SEPT FROMAGES :

1. 1.
2. 2.
3. 3.
4. 4.
5. 5.
6. 6.
7. 7.

Nom :
Adresse :
Ville : Province : Code postal :
No de tél. (rés.) : (bur.) :

Complétez ce coupon de participation et retournez-le à l'adresse suivante :
École Hôtelière des Laurentides
150, rue Lesage, Sainte-Adèle (Québec) J0R 1L0

Règlement du concours :
Afin d'obtenir une copie du règlement, envoyez une enveloppe affranchie à l'adresse suivante:
Casier postal 11433, succ. Centre-ville,
Montréal (Québec) H3C 5H6

Aucun achat requis. Les fac-similés faits à la main sont acceptés. La valeur totale des prix offerts est de 4 825 $. Réservé aux 18 ans et plus.

La Presse · Société des alcools du Québec · Le bon goût de chez nous · Académie Culinaire · Larousse

2633420

Le procès du sénateur Cogger débute

« C'était plus facile du temps des libéraux », s'était plaint Michel Cogger en se faisant refuser une subvention

YVES BOISVERT

Malgré le jugement dévastateur de la Cour suprême l'été dernier, qui ne lui laisse que peu d'espoir d'acquittement, le sénateur Michel Cogger se battra jusqu'au bout.

Le deuxième procès de l'ex-avocat de 58 ans s'est ouvert hier au palais de justice de Montréal. Contrairement au premier procès, en 1993, où la Couronne s'était contentée de déposer la transcription des témoignages de l'enquête préliminaire, cette fois, les témoins seront entendus de vive voix par le juge Robert Sansfaçon, de la Cour du Québec. (Cogger avait été acquitté en 1993, mais la Cour suprême a ordonné un nouveau procès).

Le sénateur Cogger est accusé de « fraude envers le gouvernement » pour avoir accepté, entre le 2 mai 1986, date de sa nomination au Sénat, et le 30 juin 1988, 212 000 $ en prêts et honoraires d'un homme d'affaires.

L'homme d'affaires est Guy Montpetit, qui avait embauché Cogger comme lobbyiste en 1985. M. Montpetit et sa société de haute technologie, GigaMos, espéraient une subvention de 45 millions pour un projet. M. Cogger, un conservateur de longue date et vieil ami de Brian Mulroney et Lucien Bouchard (devenu ministre conservateur en juin 1988), était un candidat de choix.

Malgré sa nomination à la chambre haute du Parlement fédéral, M. Cogger a poursuivi ses activités de lobby et c'est ce qui le mène devant la cour criminelle. M. Montpetit a aussi été accusé et déclaré coupable vendredi dernier. Il connaîtra sa peine le 9 juin.

Hier, l'ex-ministre conservateur de l'Industrie, Michel Côté, chargé du développement régional au Québec, a dit au juge qu'il a assisté à une rencontre, à l'été 1986, avec Cogger, Montpetit, le ministre du Travail Pierre Cadieux et des fonctionnaires. Montpetit avait demandé cette réunion. Il voulait savoir ce qui se passait avec sa demande d'aide. Cadieux était député de la région de Vaudreuil.

Le projet de GigaMos aurait pu intéresser les gouvernements, s'il avait satisfait aux conditions du programme de développement Canada-Québec pour lequel il tentait de se qualifier. Il s'agissait d'importer de la technologie américaine en matière de microprocesseurs, ce qui aurait créé plusieurs emplois de qualité à Vaudreuil, où GigaMos voulait s'implanter. Les ministres fédéral (Côté) et provincial (Daniel Johnson), responsables du programme, avaient envoyé une lettre à GigaMos pour expliquer les conditions du programme. Mais à aucun moment M. Côté n'a-t-il endossé le projet de GigaMos ou recommandé une subvention.

« J'ai promis d'intervenir le plus rapidement possible pour voir où on en était au ministère », a dit M. Côté hier.

Or, les fonctionnaires estimaient que le projet de M. Montpetit n'était pas valable et ont recommandé de ne pas donner la subvention.

Julien Béliveau, 56 ans, qui était en 1986 directeur de cabinet pour le ministre Côté, se souvient de la réaction de M. Cogger, quand il lui a dit que son client n'aurait pas la subvention. M. Cogger, qui s'était rendu directement au bureau du ministre, n'était pas de bonne humeur.

« Il a dit que c'était plus facile d'obtenir des choses du temps des libéraux », a dit hier M. Béliveau.

En défense, Me Marc Cigana a tenté de faire ressortir que Cogger agissait simplement comme avocat, non comme sénateur. Le procès se poursuit ce matin.



PHOTO PIERRE McCANN, *La Presse*

Le sénateur Michel Cogger, 58 ans, a comparu hier au palais de justice de Montréal. Il est accusé de « fraude envers le gouvernement » pour avoir accepté, entre le 2 mai 1986, date de sa nomination au Sénat, et le 30 juin 1988, 212 000 $ en prêts et honoraires de l'homme d'affaires Guy Montpetit.

ASSOCIATION DIABÈTE QUÉBEC et ses associations affiliées

Pour l'amour de la vie !

Soigner c'est bien, prévenir c'est mieux ! Renseignements et dons :
(514) 259•3422 ou 1•800•361•3504



95

*499 $/mois**

Bail de location de 24 mois.
5432 $ versement initial ou échange équivalent
PDSF 40 620 $
(transport et préparation à la route inclus)



CERTAINES VOITURES SONT COMME DES SALONS. NOUS PRÉFÉRONS VOIR LA SAAB 9-5 COMME UNE SALLE DE JEU.

SAAB a réinventé le plaisir de conduire avec sa nouvelle suspension qui vous fait sentir la route. Avec plus de 20 années d'expérience dans la fabrication de tractions avant puissantes, sûres et stables, elle a su intégrer sa direction à crémaillère à la nouvelle suspension de la SAAB 9-5 pour renforcer la tenue de route et le contrôle du véhicule. En plus d'être amusante à conduire, la SAAB 9-5 vous permet d'aborder les obstacles sur votre parcours comme un jeu d'enfant.

1 888 888-SAAB WWW.SAABCANADA.COM

SAAB
LA NOUVELLE 95 1999

*Saab 9-5 1999 avec boîte de vitesses manuelle (1SA). *Ces mensualités sont calculées sur un bail LocationPlus de 24 mois et comprennent le transport (820 $) et la préparation à la route. Par contre, l'immatriculation, l'assurance et les taxes ne sont pas incluses. À la signature du contrat, un premier versement de 499 $ plus taxes ainsi qu'un dépôt de garantie remboursable de 575 $ vous seront demandés. Par ailleurs, le versement initial à payer (ou l'échange équivalent) sera de 5432 $ plus taxes. Pendant la durée du bail, le kilométrage qui vous est alloué est de 40 000 km (basé sur un programme de bas kilométrage) et chaque kilomètre ne vous coûtera que 12 cents. Voyez votre détaillant Saab pour un plan de location qui tient compte d'un versement initial et de mensualités convenant à votre budget. Les détaillants peuvent fixer un prix ou des mensualités moindres.*

Saturn Saab Isuzu de Blainville, 249, boul. Seigneurie Ouest, Blainville, 437-6317
Bourassa Saturn Saab Isuzu, 1615, boul. St-Martin Est, Laval, 385-9191
Saturn Saab Isuzu de Brossard, 5950, boul. Marie-Victorin, Brossard, 672-2500
Saturn Saab Isuzu de Terrebonne, 705, boul. des Seigneurs, Terrebonne, 964-1374
Décarie Saturn Saab Isuzu, 6100, boul. Décarie, Montréal, 342-2222, (Angle Van Horne)
Gravel Saturn Saab Isuzu, 1, Place Ville-Marie, # 11 180, Montréal, 861-2000, (Angle Cathcart et McGill College)
Mondial Saturn Saab Isuzu, 9415, Papineau, Montréal, 385-7222, www.mondial-ssi.com
West Island Saturn Saab Isuzu, 10333, boul. Gouin Ouest, Roxboro, 684-3161, (Entre des Sources et Aut. 13)

2626029

Meurtre de Rocco Racaniello : le tueur avoue tout au jury

YVES BOISVERT

Après avoir poignardé à sept reprises un homme qu'il ne connaissait pas en échange de 1500 $, Miguel Rosario Arce a regardé sa victime dans les yeux et lui a demandé pardon.

Arce, un Portoricain condamné pour ce meurtre qu'il a confessé l'an dernier, témoignait hier à Montréal au procès d'un homme et de deux femmes accusés de le lui avoir commandé.

La femme de la victime, Maria Racaniello, 52 ans, et son amant, Nick Storto, 65 ans, avaient commandé l'assassinat, selon la Couronne. Silvia Clermont, 34 ans, l'ex-petite amie d'Arce, est elle aussi accusée de meurtre : elle aurait passé la commande à Arce.

Arce a dit au jury hier qu'il n'avait jamais tué personne avant. Et quand les policiers sont venus le cueillir à Porto Rico, après avoir entendu les conversations téléphoniques des trois autres, il a tout avoué.

Arce, 28 ans, venait de sortir de prison en novembre 1994. Il y avait passé plusieurs jours encore une fois pour avoir manqué à ses obligations alimentaires de père. Il n'avait nulle part où aller, alors il a contacté Clermont, une amie d'enfance connue au New Jersey, maintenant à Montréal.

Dès son arrivée, Clermont, une danseuse, met Arce en contact avec Storto, qui avait « un travail pour lui ». D'abord, Sorto dit qu'il veut éliminer un homme qui lui doit beaucoup d'argent. Il changera de raison plus tard, prétendant que c'est parce qu'il traitait mal sa femme qu'il méritait la mort. Clermont relayait à Arce l'information sur les habitudes de Racaniello.

A-t-il résisté ? « À l'intérieur de moi, je ne voulais pas, mais la situation m'a forcé », a-t-il dit au jury, hier. On lui promettait « une bonne somme d'argent ».

En janvier 1995, on ne sait pas à quelle date, il se rend près de chez Racaniello pour le tuer. Il perd son couteau et finit par donner un coup de poing à la victime et part en courant. Storto et Mme Racaniello n'étaient pas contents.

Storto, Clermont et Arce se rendent au Canadian Tire pour équiper le meurtrier. On lui propose une carabine, mais c'est trop bruyant. Ils achètent finalement un poignard.

Le 14 janvier, Mme Racaniello s'arrange pour faire sortir son mari de leur maison du 7040, rue Cannes, à Saint-Léonard. Le couple Racaniello casse de la glace dans l'entrée. Le meurtrier s'est caché dans l'abri d'auto. Il en sort et, devant Maria Racaniello qui ne proteste pas, Arce poignarde à mort sa victime. Après lui avoir demandé pardon, il regarde la veuve et lui dit : « Tu es une salope ! »

Il s'enfuit avec Clermont, qui l'attend dans une voiture. Storto aussi les avait accompagnés, mais il était trop nerveux et a fui avant la fin.

Rapidement, Clermont et Arce se sont disputés. Arce a pris 200 $ des quelque 1600 $ versés par Storto et s'est envolé à Porto Rico. Mais les policiers ont eu des soupçons sur Maria Racaniello et Storto, et ils les ont placés sous écoute électronique. Le nom de Scorpio, surnom d'Arce, a été mentionné et les policiers sont remontés jusqu'à lui. Ils l'ont arrêté à Porto Rico le 23 janvier 1997.

Le procès se poursuit ce matin.

Isabelle Blain ignore pourquoi elle n'est pas intervenue pour sauver sa petite

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

C'est parce qu'il en avait assez de l'entendre pleurer et de la voir refuser de manger que Michel Otis aurait sauté à pieds joints sur Kristina Blain, devant sa mère, Isabelle Blain, qui n'est pas intervenue.

Une fois l'enfant morte, c'est elle qui l'a déposée dans un bois près d'un chalet, à Saint-Colomban ; avant d'abandonner le corps, elle l'a embrassé sur la bouche.

À son réveil le matin, le couple a alerté la police pour signaler la disparition de l'enfant de presque trois ans (35 mois).

C'est sans émotion — elle a toutefois versé quelques larmes lorsqu'elle a vu les photos de sa fille morte — que la jeune femme a fait le récit des événements qui se sont déroulés à compter du 22 juillet dernier jusqu'au moment où le cadavre de Kristina a été retrouvé.

Détenue à la prison Tanguay, où elle attend son enquête préliminaire sous une accusation de meurtre prémédité, Isabelle Blain a été conduite, hier à Laval, devant la juge Ginette Piché, de la Cour supérieure, qui préside le procès d'Otis, accusé de meurtre non prémédité.

Durant toute la journée, elle a répondu d'une façon claire aux nombreuses questions des avocats Jean-Pierre Boyer (Couronne) et Pierre Léger (défense).

Selon elle, Otis a sauté à pieds joints à deux ou trois reprises sur sa fillette vers l'heure du midi, le 23 juillet, en la traitant d'enfant mongole. Peu de temps après, il l'aurait traînée et à un certain moment, Kristina est tombée et il lui aurait asséné un coup de pied entre les jambes à la hauteur du pubis.



Michel Otis

Le lendemain, selon Isabelle Blain, les coups qui devaient causer la mort de l'enfant ont commencé à pleuvoir vers 22 h 30, après que Kristina eut été réveillée afin d'aller faire pipi.

« Elle ne voulait pas, elle pleurait. Otis disait que ça n'avait pas d'allure de brailler comme ça », a précisé Blain.

Par la suite, il lui a donné des tranches de salami, et, voyant qu'elle ne mangeait pas assez vite, soutient la mère, il lui aurait enfoncé la nourriture dans la bouche avec un doigt.

« Puis, poursuit-elle, il l'a envoyée dans un coin de la cuisine en lui disant : "Tu couches à terre comme un chien." Elle a fait un geste pour se lever, il s'est mis à sauter, deux ou trois fois, à pieds joints sur la petite en se tenant après une chaise. J'ai dit à Michel : "Arrête, la petite est en train de devenir bleue, elle va mourir." »

Constatant que son enfant était inerte, elle a tenté de la réanimer (elle a suivi des cours). Puis au bout de plusieurs minutes d'effort, elle a dit : « Michel, arrête, c'est fini. »

Par la suite, Otis lui aurait lancé : « Fais-moi arrêter, c'est moi qui l'ai tuée, c'est ma faute. »

« Je me sentais responsable de ne pas être intervenue, de ne pas l'avoir protégée. Mais je ne suis pas responsable de sa mort. J'avais peur de Michel, il avait les yeux comme un félin », a ajouté le témoin devant les sept hommes et les cinq femmes qui forment le jury.

Dans l'interrogatoire principal et dans le contre-interrogatoire, les avocats lui ont demandé pourquoi elle n'était pas intervenue.

À chaque fois, elle a répondu qu'elle s'est posé souvent la question et qu'elle n'était pas capable d'y répondre.

Une fois l'enfant morte, Otis et Blain ont planifié une disparition avant d'aller au lit. Le vendredi matin, ils ont alerté la Sûreté du Québec pour signaler que Kristina avait quitté la maison durant la nuit. Aux policiers, ils ont dit qu'au moment de sa disparition, Otis n'était pas dans le chalet.

Pour essayer de se retrouver, Isabelle Blain a déclaré qu'elle suivait présentement des sessions avec un psychologue, un psychiatre et des travailleuses sociales.

CSN : plus de ressources en protection jeunesse

MARIE TISON
de la Presse Canadienne

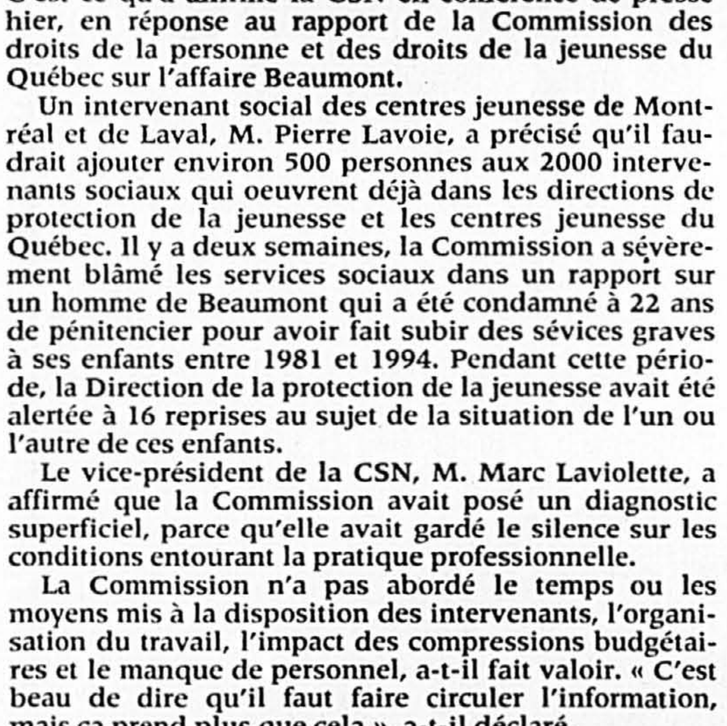
À moins d'injecter de nouvelles ressources dans le domaine de la protection de la jeunesse, des tragédies semblables à celle de Beaumont pourront se produire. C'est ce qu'a affirmé la CSN en conférence de presse hier, en réponse au rapport de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse du Québec sur l'affaire Beaumont.

Un intervenant social des centres jeunesse de Montréal et de Laval, M. Pierre Lavoie, a précisé qu'il faudrait ajouter environ 500 personnes aux 2000 intervenants sociaux qui oeuvrent déjà dans les directions de protection de la jeunesse et les centres jeunesse du Québec. Il y a deux semaines, la Commission a sévèrement blâmé les services sociaux dans un rapport sur un homme de Beaumont qui a été condamné à 22 ans de pénitencier pour avoir fait subir des sévices graves à ses enfants entre 1981 et 1994. Pendant cette période, la Direction de la protection de la jeunesse avait été alertée à 16 reprises au sujet de la situation de l'un ou l'autre de ces enfants.

Le vice-président de la CSN, M. Marc Laviolette, a affirmé que la Commission avait posé un diagnostic superficiel, parce qu'elle avait gardé le silence sur les conditions entourant la pratique professionnelle.

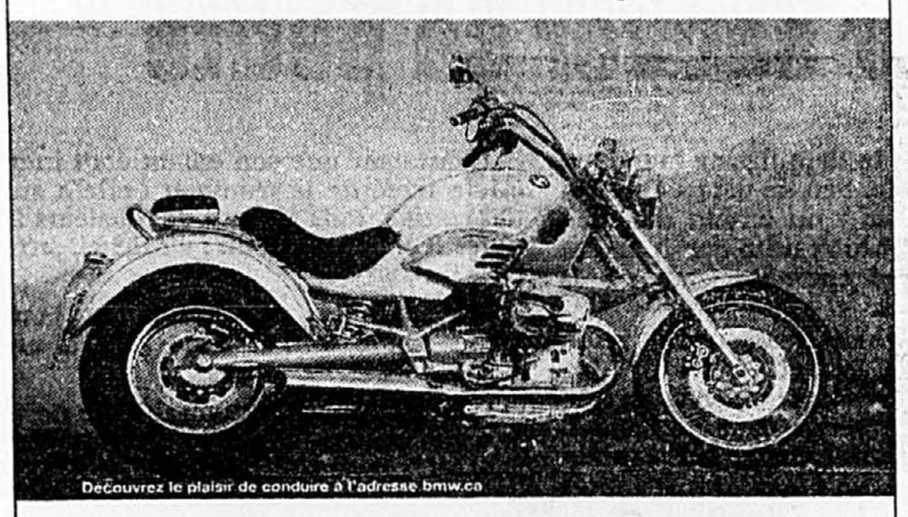
La Commission n'a pas abordé le temps ou les moyens mis à la disposition des intervenants, l'organisation du travail, l'impact des compressions budgétaires et le manque de personnel, a-t-il fait valoir. « C'est beau de dire qu'il faut faire circuler l'information, mais ça prend plus que cela », a-t-il déclaré.

M. Laviolette a insisté sur le fait que le système de protection de la jeunesse se trouvait en bout de ligne et subissait les contrecoups des compressions. Les médecins, qui peuvent détecter des cas d'abus, sont débordés, des postes d'intervenants sociaux ont été éliminés dans les écoles, etc.





Retrouvez l'enfant en vous...
et chouchoutez-le de temps à autre.



Le Cruiser R1200C de BMW avec financement. Pourquoi résister à l'appel de la grand-route, quand BMW a tout pour combler votre soif de liberté – la motocyclette et le programme de financement. Cette routière classique aux lignes profilées, à la fine pointe de la technologie, BMW l'a créée dans un seul but : vous faire plaisir. Pour en savoir plus long sur le financement de votre future BMW et connaître le concessionnaire BMW le plus près de chez vous, composez le 1 800 3000-BMW.

Le plaisir de conduire.

PRIX 299 $* PAR MOIS

*Le financement, offert exclusivement par les Services financiers BMW, est disponible auprès des concessionnaires participants conditionnellement à l'approbation de crédit. Les mensualités de 299 $ sont fixées pour le modèle R1200C 1998 (PDSF : 19 550 $), pour un terme de 72 mois au taux d'intérêt annuel de 7,95 %, en tenant compte d'un versement initial ou d'une valeur de reprise de 2 500 $. Les taxes applicables de même que les frais de transport et de préparation sont en sus. Voyez votre concessionnaire BMW pour connaître tous les détails. Le taux d'intérêt indiqué peut être modifié sans préavis. Les concessionnaires ne sont pas tenus de vendre au prix de détail suggéré. Les prix, l'équipement et les caractéristiques techniques peuvent être modifiés sans préavis. Sous réserve des disponibilités. L'illustration peut comporter de l'équipement offert en option.

2625795

163 000 $US dans le coffre de la petite Accord rouge

MARCEL LAROCHE

Deux Montréalais interceptés à la frontière américaine avec la rondelette somme de 163 000 $ US dissimulée sous la roue de secours de leur automobile n'ont jamais pu expliquer la provenance de cette petite fortune non déclarée !

Angelo Tullo, un employé du Casino de Montréal cumulant aussi les fonctions d'agent de sécurité, et Franco Lombardo, un musicien de profession, auront tout le temps de réfléchir aux conséquences de leur geste, les autorités judiciaires américaines ayant ordonné leur détention en attendant que cette nébuleuse affaire soit tirée au clair.

Tullo et Lombardo avaient pourtant l'air d'honnêtes touristes québécois lorsqu'ils se sont présentés, à 1 h dans la nuit de jeudi à vendredi, au poste frontalier de Champlain, dans l'État de New York, sous prétexte d'aller faire une balade au pays de l'oncle Sam.

Devant les explications plutôt floues des deux hommes qui ne semblaient pas avoir de destination précise à une heure aussi tardive, les douaniers américains ont tout de suite eu la puce à l'oreille.

Après avoir vérifié l'identité d'Angelo Tullo, 25 ans, domicilié rue Saint-Hubert, et celle de Franco Lombardo, 27 ans, de la rue Drolet, les agents ont entrepris une fouille systématique de la Honda Accord rouge 1995.

Les recherches n'ont pas tardé à porter fruit, les douaniers n'ayant eu qu'à soulever le pneu de secours placé dans le coffre du véhicule enregistré au nom de Tullo pour y découvrir 163 000 $ en liasses de billets américains.

Confrontés à cette trouvaille inusitée, la loi interdisant à toute personne de transporter plus de 10 000 $ en argent au moment de franchir la frontière canado-américaine, Tullo et Lombardo ont vite compris qu'ils étaient dans l'embarras. D'autant plus que les deux Montréalais ont été dans l'impossibilité de donner une explication logique à la présence de l'argent.

Les douaniers ont cependant découvert des détails pouvant laisser croire que les deux hommes, de purs inconnus pour les services de police canadiens et américains, auraient servi de courriers pour une organisation criminelle impliquée dans l'importation de stupéfiants.

À la demande des douaniers américains, la GRC a institué une enquête pour tenter de déterminer la provenance de l'argent.

Le père d'un des suspects, Salvatore Lombardo, a été appréhendé en décembre 1993 par la GRC qui l'a accusé de conspiration pour importer 40 kilos de cocaïne vers le Canada. Après de multiples procédures judiciaires, le prévenu de 53 ans a été déporté en Floride, où il a été condamné à six ans de pénitencier, en janvier 1997. Depuis quelques mois, Salvatore Lombardo a été transféré au pénitencier de Plattsburg, dans l'État de New York, pour continuer de purger sa peine tout en étant plus proche des membres de sa famille habitant à Montréal.

Ironie du sort, Franco Lombardo et Angelo Tullo étaient sur le point de devenir beaux-frères, ce dernier devant épouser la soeur de Lombardo lors d'une cérémonie prévue pour samedi dernier, à Montréal. Le mariage n'a évidemment pas eu lieu, Tullo et Lombardo s'étant plutôt retrouvés, vendredi, devant un juge américain pour y être inculpés de fausses déclarations et de possession d'argent non déclaré. Ne pouvant fournir une caution de 100 000 $ exigée pour leur remise en liberté, les deux Montréalais ont donc pris le chemin de la prison jusqu'au 14 mai, date fixée pour leur enquête au palais de justice d'Albany, dans l'État de New York.

Découvrez notre piiiiiiiiiiiiile.



10¢ la minute
les soirs de semaine

le Plus avec pile longue durée
SCP

Allez-y. Testez la pile longue durée de notre téléphone mobile, le Plus. Avec sa technologie bimode SCP-cellulaire, le Plus vous est offert au petit prix de **149 $** et vous propose le tarif le moins cher en soirée. Des caractéristiques qui vous plairont longtemps, longtemps, longtemps. Composez sans frais le 1 877 491-PLUS. www.bellmobilite.ca

Bell Mobilité
Communiquez comme personne

Téléphone Qualcomm QCP 2700 offert à 149 $ sous contrat de 12 mois ou plus. Le tarif 10 ¢/min soirées et week-ends est offert avec toute nouvelle activation SCP Plus sous contrat de 12 mois ou plus. Taxes, options additionnelles et autres frais en sus. Sous réserve d'approbation de crédit et de modification sans préavis. Photo non contractuelle. Détails en magasin.

AGENTS AGRÉÉS

Blainville
Centre de Téléphone Mobile
Tél. : (514) 433-0228

Candiac
Mobicell
Tél. : (514) 444-3658

Chomedey
Métro Com Canada
Tél. : (514) 687-4000

Dollard-des-Ormeaux
Centre de Téléphone Mobile
Tél. : (514) 626-8888

Dorion
La Boutique Électronique
Tél. : (514) 424-1416

Dorval
J.D. Mobilité inc.
Tél. : (514) 946-0511

Joliette
Boutique du Téléphone inc.
Tél. : (514) 752-5030

Lafontaine
Cosat
Tél. : (514) 431-5122

L'Assomption
Servitel Communication
Tél. : (514) 589-1200

Laval
Centre de Téléphone Mobile
Auteuil
Tél. : (514) 628-9366

Cellular One
Tél. : (514) 667-1177

Longueuil
Slimtel
Tél. : (514) 463-0565

Triacomm
Tél. : (514) 928-2244

Montréal
ABCO Télécom
Tél. : (514) 389-8900

C.B.C.I. Télécom
Tél. : (514) 748-5224

C-Boss Communications
Tél. : (514) 990-9899

Communication Idéale
Montréal-Est
Tél. : (514) 645-4455

Location G.E.
Tél. : (514) 891-0008

Télécentre Québec
Tél. : (514) 485-5222

Rosemère
Centre de Téléphone Mobile
Tél. : (514) 979-3838

Shawinigan
Reynolds Communication
Tél. : (819) 539-1992

Sherbrooke
Audiotec
Tél. : (819) 562-9262

Gobeil et Filles inc.
Tél. : (819) 563-0406

Sainte-Agathe-des-Monts
Autoradios C.V.L. inc.
Tél. : (819) 321-0265

St-Eustache
Communications J.D.
Tél. : (514) 974-7444

St-Jérôme
Cosat
Carrefour du Nord
Tél. : (514) 431-2856

St-Léonard
Carucell
Tél. : (514) 324-0000

Terrebonne
Bell Mobilité
Galeries de Terrebonne
Tél. : (514) 961-1455

Tracy
Radio Michel inc.
Tél. : (514) 746-7777

Verdun
Citécell
Tél. : (514) 762-2000

Ville Mercier
Distribution
Réjean Mailloux inc.
Tél. : (514) 951-0446

Ville St-Laurent
J.G. Communication ltée
Tél. : (514) 956-8885

Lazer Auto
Tél. : (514) 334-4785

Westmount
Future Connection
Tél. : (514) 369-1222

Battery Plus · Dimodim · FUTURE SHOP · SONY · Stéréo Plus

Dix Québécoises « perdues dans le désert »

NADINE FILION
collaboration spéciale
DÉSERT DU SAHARA

Jamais l'expression « être perdu dans le désert » n'aura eu autant de sens que pour les cinq équipes québécoises qui participent au Trophée Aïcha des Gazelles. Avec en poche à peine quelques notions de cartographie et de navigation à la boussole, les dix femmes se trouvent depuis mardi dernier au coeur du Sahara, dans le Sud marocain, et tentent de se sortir vivantes de ce raid-aventure si éprouvant.

C'est avec des cartes vieilles de 35 ans que les Gazelles doivent tracer et repérer leur chemin, un parcours d'environ 200 km qui leur est dévoilé chaque matin avant le départ, à 6 h. Le lever s'effectue donc au son des tam-tams, à 4 h. Et, comme la plupart des participantes ne se sont pas couchées avant minuit, les journées sont longues et les yeux cernés.

Cette année, 102 participantes de France, du Maroc, de Palestine, d'Algérie, de Hollande et du Québec prennent part à cette huitième course du Trophée Aïcha des Gazelles. Elles ont neuf jours pour parcourir 2000 km dans un environnement qui leur est complètement inconnu, sûrement un des plus hostiles de la planète.

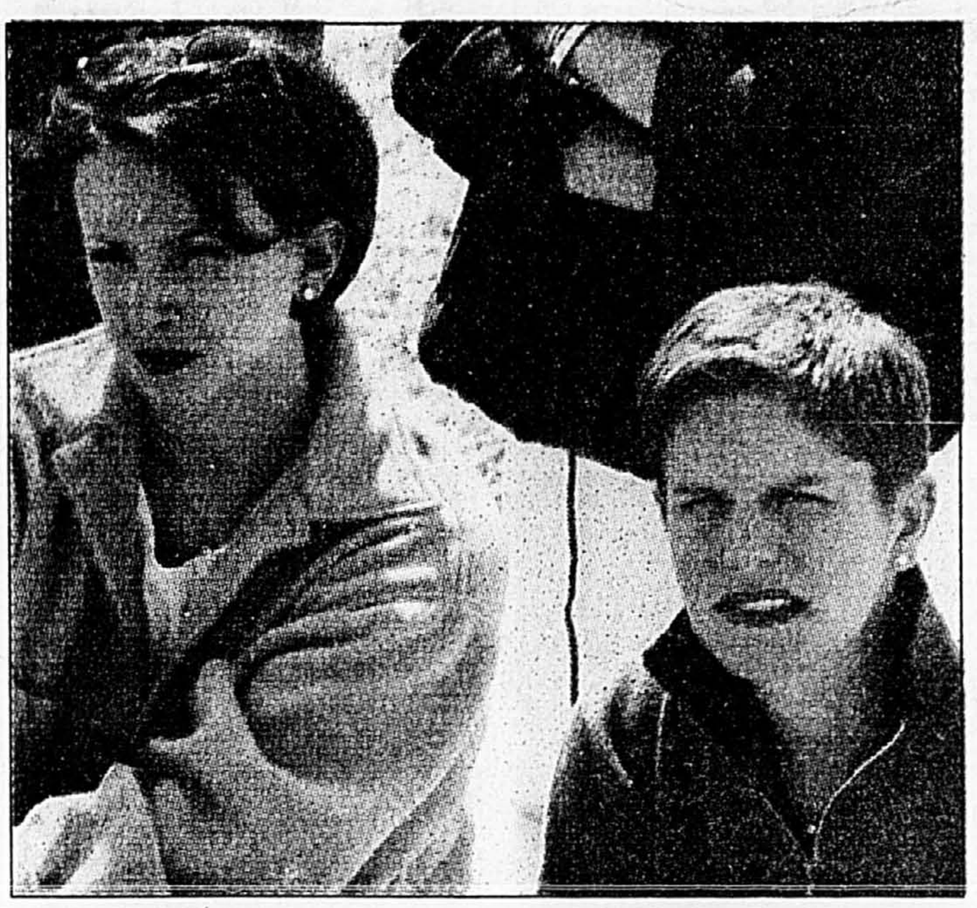
La première étape s'est bien déroulée pour toutes les Québécoises, à l'exception de l'équipe Beamscope, qui n'a pu retrouver son chemin une fois la nuit venue. Elle a choisi de faire appel à l'assistance-recherche au lieu de conduire dans la plus totale obscurité. Les deux femmes n'ont été retrouvées par les organisateurs qu'à 3 h du matin. Cette nuit-là, elles n'ont pas dormi.

Les premières dunes

La deuxième étape s'est avérée plus difficile pour toutes, mais a certes été la plus intéressante jusqu'à présent avec ces « oueds » (rivières asséchées qui forment des ravins plus ou moins profonds) qu'il faut traverser. Également jeudi dernier, une épreuve spéciale attendait les filles : un passage d'environ 500 mètres dans les dunes de sable. Après des heures et des heures passées dans les champs de cailloux et sur les plateaux d'herbe à chameau (sorte de touffes de laine d'acier qui rendent la conduite des plus ardues), les participantes ont enfin aperçu leurs premières dunes. « C'est à couper le souffle », dit Marie-Josée Merizzi, de Montréal.

Cette dernière et sa coéquipière Stéphanie Bock, de Saint-Jérôme, ainsi que Lyne et Diane Méthé, deux soeurs de Bedford-Farnham, s'y sont plongées avec appréhension. Elles ont longuement hésité. « On avait peur d'endommager nos véhicules, mais on s'est dit qu'on était venues pour ça et qu'on ne pouvait pas passer à côté », souligne Diane Méthé, la plus jeune, à 19 ans, de toutes les participantes.

Dès les premiers mètres, l'un des tandems s'est ensablé. Il a fallu sortir les plaques de désensablage et les pelles pour dégager le 4X4 Mitsubishi qui s'était enfoncé jusqu'à mi-pneu. Cela s'est fait en moins de dix minutes. Ce premier ensablage n'était cependant pas le dernier et après une heure et quart de misère noire, c'est malgré tout glorieuses et toutes souriantes que les quatre Québécoises ont pointé.



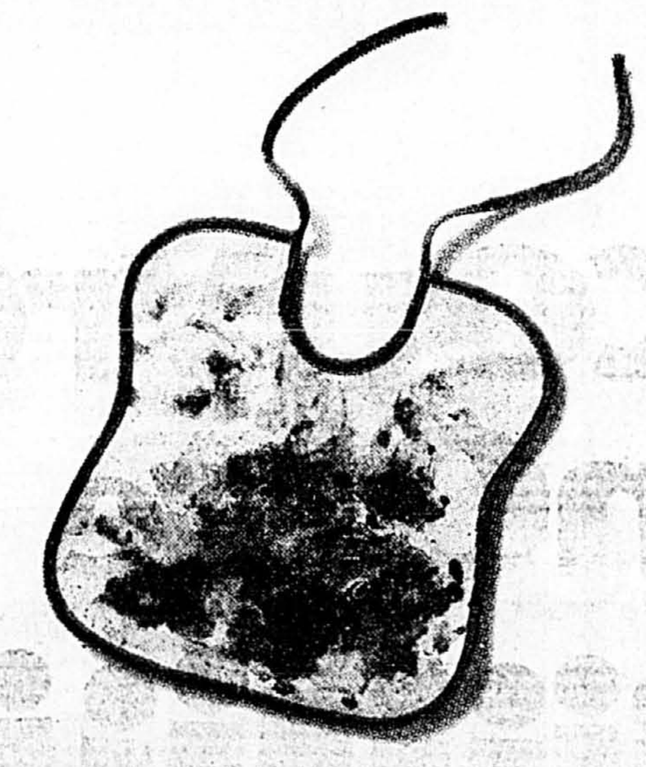
Marie-Josée Merezzi, de Saint-Léonard, et Stéphanie Bock, de Saint-Jérôme, dans la course du Trophée Aïcha des Gazelles.

Pendant ce temps, France Langlois et Caroline Bénéteau, de l'équipe Air Transat, tentaient de dénicher les balises qui parsèment le parcours et qui accordent des points supplémentaires. Mais en vain. « On n'a rien trouvé aujourd'hui. On a donc choisi de rentrer plus tôt au bivouac, de prendre une douche et de se coucher tôt. » La veille, les deux Gazelles avaient cherché le petit drapeau rouge flottant au vent pendant plus de deux heures et s'étaient perdues. « On a vraiment eu l'impression d'être au coeur de nulle part. Pendant un moment, on a paniqué. Et on s'est demandé ce qu'on était venues faire dans cette galère... »

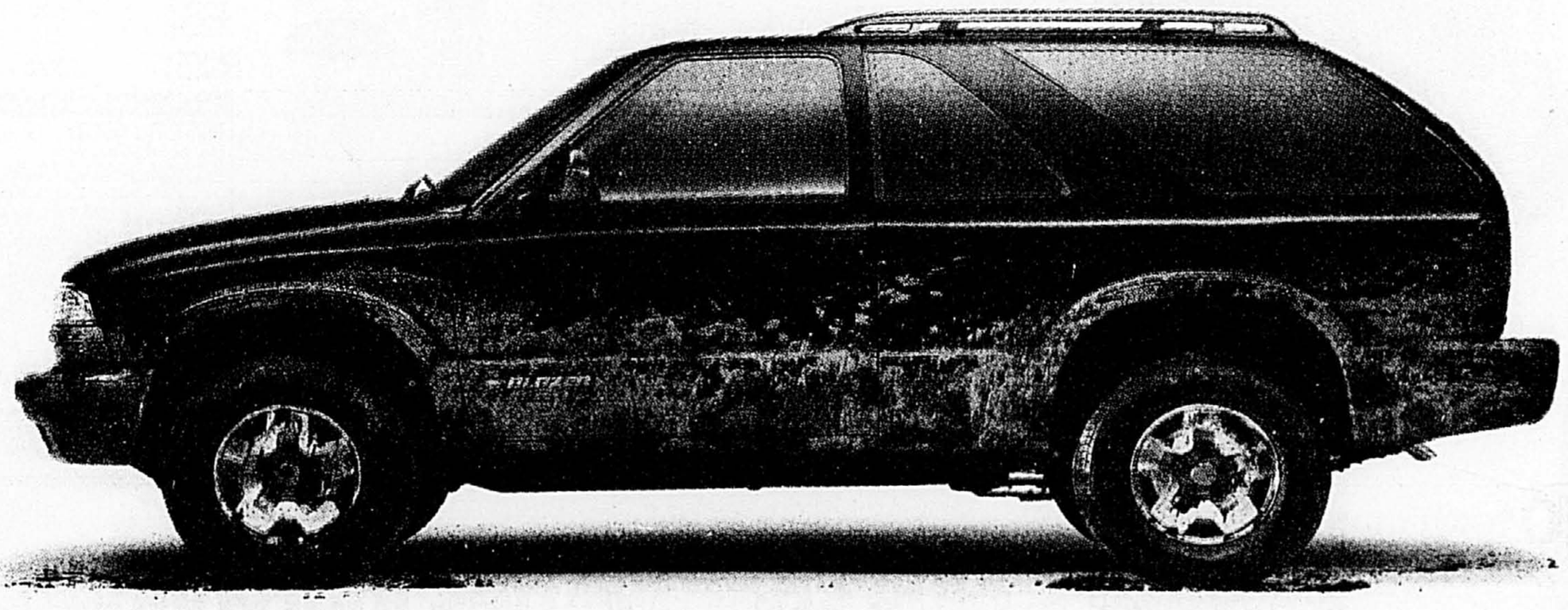
Galère, c'est le mot juste. Les journées sont longues, les nuits trop courtes. Le jour, le soleil plombe et personne n'échappe au sable. Le soir, le mercure descend à 5 degrés Celsius. À l'heure où les Gazelles entrent au bivouac, personne n'a le courage de se glisser sous la douche froide. « On se lave dans le désert à l'aide de notre bidon d'eau, mentionne Stéphanie Bock. Et on fait pipi là où on peut. Je me sens comme un animal... »

Certaines n'ont pas supporté. Une équipe française a déjà abandonné et c'est les larmes aux yeux, à la fois de déception et de découragement, qu'elles ont annoncé leur décision. Un autre équipage dont on était sans nouvelles depuis plus de 35 heures a finalement été retrouvé par les gendarmes marocains, mais a dû être disqualifié sans avoir même franchi la première étape. « Les gens ne s'imaginent pas ce que c'est le Trophée Aïcha des Gazelles, précise un organisateur. Ils croient qu'il s'agit d'une balade en 4X4, mais ce n'est pas du tout le cas. » « Moi, je les admire, les Gazelles, soutient un autre responsable. Ce n'est vraiment pas facile ce qu'elles font. »

Jusqu'à présent, les Québécoises sont toujours dans la course bien qu'elles se classent entre les 30e et 40e rangs sur 52. Marie Mathers, de Saint-Eustache, explique ces résultats : « Cette épreuve de navigation exige de la stratégie et des calculs précis. Mais fatiguées comme on l'est, il n'y a plus rien qui marche ! »



298 $ par mois*
pour retrouver votre enfance



1,9 %
DE FINANCEMENT**

Avec le Blazer 4 x 4 offert à si bas prix, personne ne pourra vous interdire le plaisir de jouer dans la boue, les roches, le sable, l'eau... et le trafic. Et il est tellement sécuritaire que même votre mère ne passera pas de commentaires !

- Moteur Vortec 4 300 de 190 chevaux
- Boîte automatique à 4 rapports avec surmultipliée
- Direction à assistance variable
- Freins antiblocage aux 4 roues
- Sacs gonflables côtés conducteur et passager
- Volant inclinable
- Climatiseur
- Porte-bagages de toit
- Portes à verrouillage électrique
- Glaces et miroirs à commande électrique
- Radiocassette AM/FM
- Roues en aluminium

298 $/mois • Transport et préparation inclus

CHEVROLET
OLDSMOBILE
GM

La Carte GM** Garantie TOTAL Assistance routière

L'Association des concessionnaires Chevrolet Oldsmobile du Québec
Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers, s'appliquant au Blazer CT10516 neufs 1998 en stock comportant l'ensemble des équipements décrits ci-dessus. Photo à titre indicatif seulement. Sujet à l'approbation du crédit. *Paiements mensuels basés sur un bail de 36 mois avec versement initial (ou échange équivalent) de 3 242 $. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Dépôt de sécurité requis de : 350 $. Première mensualité exigée à la livraison. Frais de 12 ¢ du kilomètre après 60 000 km. **Financement jusqu'à 48 mois applicable à l'achat. †L'Assistance routière et la Garantie GM TOTAL℠ sont offertes sur tous les véhicules neufs GM 1998 pour une durée de 3 ans ou 60 000 km selon la première éventualité. **Banque TD et GM titulaires de licence des marques. ℠Marque déposée de General Motors Corporation. Banque TD, usager agréé. Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails.

Pour un bronze de René Lévesque

Presse Canadienne
QUÉBEC

L'ancien ministre péquiste Marc-André Bédard et deux anciens chefs de cabinet mettent sur pied une fondation pour amasser des fonds afin de financer la réalisation d'un bronze de René Lévesque.

Le Fonds du 10e anniversaire du décès de René Lévesque est un organisme sans but lucratif qui est chargé de financer le projet en sollicitant collaborateurs et amis de l'ancien premier ministre.

L'invitation est étendue aussi à tous ceux et celles qui voudraient contribuer à cette oeuvre de reconnaissance.

Les touristes américains moins nombreux en 1997

MARIO GILBERT
Presse Canadienne

Le nombre de touristes au Québec a augmenté de 2,3 % en 1997, mais les Américains ont été moins nombreux à nous visiter, ce que le ministre du Tourisme trouve inacceptable.

« Nous vivons à côté du plus riche pays au monde, le plus grand bassin de touristes potentiels : on ne peut accepter de tels chiffres », a indiqué hier le ministre québécois du Tourisme, David Cliche, en dévoilant le bilan touristique de 1997.

Le nombre de touristes américains au Québec a baissé de 2,7 % en 1997, malgré une hausse de près de 7 % des touristes en provenance de la Nouvelle-Angleterre, clientèle traditionnelle. Ils ont aussi moins dépensé au Québec, 9 % de moins.

Pourtant, Tourisme Québec avait dépensé l'été dernier 4 millions en promotion aux États-Unis. Et pourtant encore, les touristes américains ont été plus nombreux en Ontario et au Nouveau-Brunswick, les deux concurrents du Québec en tourisme.

Pour pallier cette baisse du nombre de visiteurs américains, Tourisme Québec change de campagne : plutôt que de vendre l'image du Québec, on vendra des « expériences touristiques qui sont chères aux Américains, ciblées dans cinq créneaux, et en forfaits », a expliqué le ministre Cliche. « On a peut-être mal travaillé le marché », a-t-il avoué.

Cet été, on vendra donc aux Américains les séjours urbains, la villégiature, l'« aventure douce », l'automne et la chasse et pêche. Le ministère a fait imprimer 3,4 millions d'exemplaires d'un magazine qui présente 150 forfaits. Il sera encarté dans les grands quotidiens des États « traditionnels », mais aussi, nouveauté, en Floride, en Georgie et dans les États des Grands Lacs.

On diffusera aussi en Californie des messages télé et on coproduira une émission de chasse et pêche qui sera présentée sur la chaîne publique PBS. Enfin, Tourisme Québec souhaite « accréditer » 600 agents de voyage américains, à qui les téléphonistes de la ligne sans frais au Québec pourront référer les voyageurs américains intéressés.

Le nombre de touristes d'autres pays que les États-Unis ou le reste du Canada a légèrement augmenté de 0,7 % en 1997. Les Français sont toujours les plus nombreux à nous visiter, mais leur nombre a quand même diminué de 1,5 % en 1997. La baisse a été plus marquée chez les Allemands (19,6 %) et les Japonais.

Résultats du tourisme au Québec - 1997

	Volume (en milliers de personnes)			Dépenses (en millions $)		
	1997	1996	Variat.	1997	1996	Variat.
États-Unis	1868	1920	-2,7	776	853	-9,0
France	384	390	-1,5	355	369	-3,8
Royaume-Uni	125	118	5,9	85	55	54,5
Allemagne	86	107	-19,6	64	65	-1,5
Japon	49	65	-24,6	48	52	-7,7
Autres prov. canad.	2479	2441	3,0	501	479	4,1
Québec	15 556	15 107	2,9	2022	1923	4,9
Total / touristes	**21 154**	**20 710**	**2,3**	**4313**	**4214**	**2,2**
Dépenses des Québécois en vue de voyages à l'extérieur				431	410	--
Excursionnistes (1 jour)				740	710	--
Grand total				**5484**	**5434**	**2,8**

Source: Tourisme Québec (PC)

Y aura-t-il plus de participants aux élections scolaires le 14 juin ?

NORMAN DELISLE
de la Presse Canadienne, QUÉBEC

La participation aux élections scolaires du 14 juin prochain devrait être à la hausse à la suite d'une vaste campagne d'information entreprise hier par le Directeur général des élections.

Traditionnellement, la participation à ces élections était très faible : en 1994, à Montréal, seulement 13,9 pour cent des électeurs s'étaient présentés aux urnes.

« On croit que le fait de bien informer les électeurs, de leur faire connaître qu'ils ont le droit de vote, va aider à rehausser le taux de participation », a déclaré hier le directeur des élections, Me François Casgrain.

Il appartiendra aussi aux candidats pour les postes de commissaires dans les 69 commissions scolaires de favoriser la participation en faisant connaître les enjeux de l'élection et leur programme électoral. « C'est leur partie du contrat à remplir. La nôtre, c'est de bien informer les électeurs », a dit Me Casgrain.

En 1994, non seulement la participation électorale avait été faible, mais plus de 60 pour cent des candidats avaient été élus par acclamation, faute d'adversaires.

Les élections scolaires auront lieu le 14 juin. D'ici cette date, il y aura transmission dans chacun des 3,4 millions de foyers québécois un avis par lequel les électeurs seront informés de la commission scolaire où ils peuvent voter.

Les gens doivent voter à la commission scolaire où ils envoient leurs enfants, mais les personnes sans enfants aux études auront le choix de voter à la commission scolaire de langue française ou de langue anglaise de leur région.

Pour se porter candidat, les aspirants commissaires ont jusqu'au 31 mai pour présenter leur bulletin de candidature.

Les partis politiques qui désirent présenter des équipes de commissaires ont jusqu'au 25 mai pour obtenir une reconnaissance officielle comme parti.

Me Casgrain a rappelé qu'il n'est pas nécessaire d'être propriétaire ou de payer des taxes scolaires pour avoir droit de vote : tout électeur dûment inscrit sur la liste électorale peut voter. Pour avoir la qualité d'électeur, il faut avoir 18 ans, être citoyen canadien et être domicilié au Québec depuis au moins six mois.

La plupart des électeurs sont déjà inscrits sur la liste électorale permanente créée en 1996, mais il y aura période de révision de la liste électorale les 21, 22, 23, 28, 29 mai, et les 8 et 9 juin pour l'inscription de ceux dont le nom n'apparaîtrait pas.

L'élection scolaire coûtera quelque 15 millions, une somme qui devra être assumée par le gouvernement du Québec et les commissions scolaires selon une formule de partage dont les modalités restent à définir.

Sherbrooke : aucune faute

Presse Canadienne
SHERBROOKE

La Ville de Sherbrooke déclare n'avoir commis aucune faute dans l'opération et la gestion de son dépotoir, ni causé aucun des dommages réclamés par des résidants du secteur Dubreuil, à Fleurimont (ville voisine), à cause de problèmes de gaz provenant selon eux de cet endroit. C'est la réponse soumise par Sherbrooke, en Cour supérieure, relativement aux procédures judiciaires intentées par 58 familles réclamant des compensations totalisant plus d'un million de dollars pour les risques à leur santé et à leur sécurité. Plusieurs, habitant ce secteur, situé à côté du dépotoir, ont dû évacuer les lieux à quelques reprises à cause de la présence de biogaz dans leurs demeures.



Urgences Santé améliore son service à Laval

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Souvent critiquée à cause de retards, Urgences Santé a annoncé, hier, que ses services dans Laval seront nettement améliorés à compter de juin.

L'implantation de la répartition avec ordinateur va permettre d'améliorer l'arrivée sur la scène d'un appel d'une à deux minutes.

Avec ce nouveau système, le répartiteur va savoir immédiatement où se trouve l'ambulance la plus proche, tandis que dans chaque véhicule, les ambulanciers pourront voir sur écran comment se rendre le plus rapidement sur les lieux de l'appel. Lorsque des rues seront fermées, les ambulanciers verront sur l'écran les signaux d'usage, et on leur indiquera quelles rues emprunter pour ne pas se rallonger.

Urgences Santé va aussi procéder à une révision de ses six points d'attente dans Laval afin de les situer dans les secteurs les plus stratégiques et de s'assurer d'avoir toujours des ambulances sur le territoire lavallois, ce qui n'est pas toujours le cas actuellement.

Ces mesures ont été prises par Urgences Santé à la suite de représentations du directeur du Service de protection des citoyens, Jean-Pierre Gariépy, et du maire Gilles Vaillancourt.

Pour Urgences Santé, le territoire de Laval est divisé en trois secteurs : ouest de l'autoroute 13, de l'autoroute 13 à l'autoroute 25 ; et à l'est de la 25 jusqu'au quartier Saint-François.

Le temps de réponse en 1997 était de 16,4 minutes dans le secteur Saint-François, de 9,3 minutes dans le centre et de 13,6 dans l'ouest. C'est dans le secteur centre que les ambulances sont intervenues le plus souvent avec 838 appels en moyenne par mois.

Si le délai est plus long dans le quartier Saint-François, c'est à cause de l'étendue du territoire et parce que souvent, les ambulances qui y sont dépêchées arrivent de l'est de Montréal et qu'elles doivent revenir sur leur pas pour traverser par les ponts Pie-IX ou Papineau pour ensuite retourner vers l'est.

Lors d'une rencontre de presse hier, le président et directeur général d'Urgences Santé, Gilles Gauthier, a mentionné que 43 % des transports urgents des résidants de Laval sont dirigés vers les hôpitaux Sacré-Coeur et Fleury, à Montréal.

Le maire Vaillancourt est persuadé qu'une fois le projet de centre ambulatoire en place dans Laval, les ambulances iront moins souvent aux hôpitaux du nord de Montréal, ce qui va améliorer le temps de réponse aux appels.

CHAMPIONNE DE L'ENDUROSÉRIE 1997



PILOTEZ LA CHAMPIONNE DE L'ENDUROSÉRIE EN VERSION DE VILLE !

Tiburon SE 1998 LOUEZ À PARTIR DE 288 $* PAR MOIS/ 48 MOIS

COMPTANT DE 1500 $ Transport et préparation inclus.† PDSF : 20 895 $**

PROGRAMME DE REMISE AUX DIPLÔMÉS ÉCONOMISEZ 750 $

Garantie du groupe motopropulseur de 5 ans/100 000 km
Programme d'assistance routière 24 heures de 3 ans/60 000 km

HYUNDAI
UNE ÈRE NOUVELLE

AUTRES OPTIONS DE LOCATION	
COMPTANT	MENSUALITÉS (48 MOIS)
0 $	325 $
850 $	304 $
1 500 $	288 $
2 000 $	277 $

*Selon les programmes de location de Hyundai Credit Canada. Offre d'une durée limitée avec livraison d'ici le 31 mai 1998, sur le modèle neuf Tiburon SE 1998, PDSF à partir de 20 895 $, taux d'intérêt annuel de 7,9 %, mensualités de 288 $ par mois pour 48 mois sans obligation au terme du contrat de location. Coût total de location : 13 824 $ sur approbation du crédit. Option d'achat : 11 024 $. Comptant de 1500 $ ou échange équivalent en sus de la première mensualité. †Dépôt de sécurité de 300 $. Transport et préparation inclus. Taxes et immatriculation en sus. Kilométrage annuel de 20 000 km, 8 c par kilomètre additionnel. Ces taux spéciaux de location ne peuvent être jumelés au programme de remise aux diplômés. ** PDSF de la Tiburon SE 1998 à partir de 20 895 $. Frais de transport, d'immatriculation, de préparation et taxes en sus des prix de vente. Le concessionnaire peut louer à prix moindre. Détails chez le concessionnaire.

OUEST
Automobiles Ulsan Ltée
1625, boul. Hymus
Dorval 683-5702

Hyundai Vaudreuil
125 Aime Vincent
Vaudreuil 455-3677

CENTRE
Metro Hyundai
5008, rue Decarie
Montréal 485-0001

SUD
Seray Auto Inc.
730, boul. Périgny
Chambly 875-1959

Longueuil Hyundai
1680, boul. Marie-Victorin
Longueuil 670-2080

Les Automobiles Cloginor Inc.
359, rue Laberge
St-Jean-sur-Richelieu
348-6817

Hyundai La Prairie
1055, boul. Taschereau
La Prairie 659-2500

Hyundai Casavant
2300, boul. Casavant, Ouest
St-Hyacinthe 774-6344

Hyundai Granby
1196, rue Principale
Granby 378-4666

Hyundai de Châteauguay
77, boul. St-Jean-Baptiste
Châteauguay 699-8555

Hyundai Varennes
1855, route 132
Varennes 652-4979

Hyundai Valleyfield
450, Chemin Larocque
Valleyfield 370-3330

NORD
Desmeules Hyundai
1237, boul. des Laurentides
Vimont 668-6393

Hyundai Auto St-Jérome
1180, boul. des Laurentides
St-Antoine 432-4252

Chomedey Hyundai
2480, boul. Curé Labelle
Chomedey 682-6000

Hyundai Blainville
1053, boul. Curé Labelle
Blainville 434-5484

Houle et Frères Hyundai
401, boul. des Seigneurs
Terrebonne 471-4647

Hamel Hyundai
885, boul. Arthur-Sauvé
St-Eustache 974-0440

Performe Hyundai
1453, boul. Paquette
Mont-Laurier 623-4844

EST
Hyundai de Lanaudière
1165, rue de Lanaudière
Joliette 759-7669

Coiteux Hyundai
5235, av. Papineau
Montréal 521-3201

Hyundai Repentigny
845, rue Notre Dame
Repentigny 582-3182

Hyundai Sorel-Tracy
1864, rue Marie-Victorin
Sorel 743-1244

Hyundai Gabriel
7020, boul. Henri-Bourassa Est
Montréal 329-7777

2633046

Amiante : Kouchner ne recule pas

Presse Canadienne
OTTAWA

La France et 12 autres pays de l'Union européenne n'ont pas l'intention de revenir sur une décision d'interdire l'amiante dans les édifices, a précisé hier le secrétaire d'État français à la Santé, Bernard Kouchner.

De passage à Ottawa, où il s'est entretenu avec le premier ministre Jean Chrétien, le ministre des Affaires étrangères, Lloyd Axworthy, et le ministre du Développement régional du Québec, Martin Cauchon, M. Kouchner a tenu à préciser que le dialogue restait ouvert mais que l'interdiction demeurait « pour le moment ».

« Renoncer à ce qui est la règle non pas de la France mais de 13 pays sur 15 de l'Union européenne, c'est-à-dire plus d'utilisation de l'amiante, non », a-t-il dit au cours d'un point de presse.

« Ouverture de l'esprit, rencontre et poursuite des rapports et du dialogue entre scientifiques, oui. Il faut bien comprendre que nous sommes en train de faire face aux conséquences de l'utilisation par nous de l'amiante, aux conséquences sociales et de santé publique et que nous sommes encore dans ce processus. »

M. Kouchner a précisé que la France privilégiait une « étude plus approfondie » des fibres d'amiante, « car les conséquences de fibres de remplacement n'étaient pas encore connues ».

« Il y a toutes les conséquences sociales de l'utilisation de l'amiante en France. Et l'amiante en France, c'est entre 1500 et 2000 morts par an », a-t-il soutenu.

De son côté, M. Cauchon a souligné que le Canada avait mis au point des produits de remplacement tout à fait sécuritaires.

« Ce qui est important et le secrétaire d'État vient d'en faire de façon plutôt éloquente mention, c'est l'ouverture d'esprit, la disponibilité, l'ouverture à la discussion de la part du gouvernement français.

« S'il y a des preuves scientifiques qu'il peut y avoir utilisation sécuritaire, je crois que nous pourrons faire quelques pas ensemble, d'autant plus que lorsqu'on parle de produits de substitution, il n'y a aucune preuve scientifique qui démontre que les produits de substitution sont plus sécuritaires, bien au contraire, a ajouté M. Cauchon. Et il est important de mentionner que les produits de substitution sont beaucoup plus onéreux. »

Le professeur Claude Got doit formuler bientincessemment des recommandations au gouvernement français.

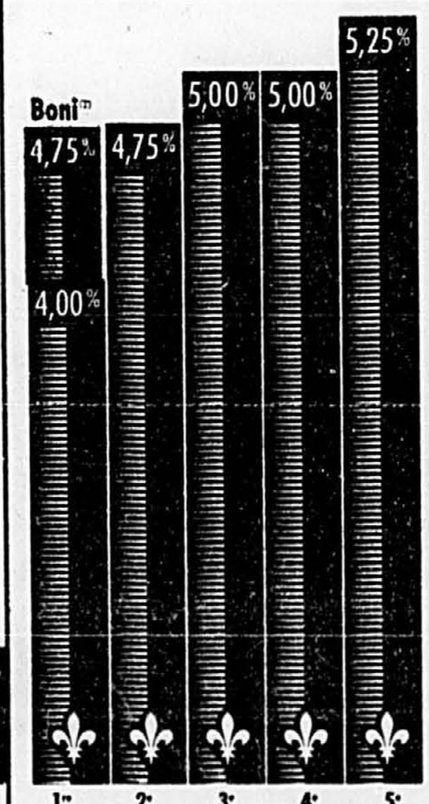
Selon M. Kouchner, le rapport de M. Got « ne va pas bouleverser les données scientifiques. Ce sont les données scientifiques qui risquent de bouleverser notre vision des choses. Il faut que les scientifiques continuent de se rencontrer ».

LES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU QUÉBEC

EN VENTE JUSQU'AU 1ER JUIN 1998(1)

Avec des taux minimums garantis jusqu'en 2003 !

1 800 463-5229



Évolution des taux pendant les cinq premières années

BONI D'INTÉRÊT DE 0,75 %(2) À LA FIN DE LA PREMIÈRE ANNÉE

PLACEMENTS QUÉBEC
Notre intérêt à tous
www.placementsqc.gouv.qc.ca
Québec

(1) Le ministre des Finances se réserve le droit de mettre fin à la vente en tout temps. (2) Boni d'intérêt versé le 1er juin 1999 sur les Obligations d'épargne du Québec de l'émission E-98 détenues tout au long de la première année. Le boni s'appliquera également si les OEQ-98 sont réinvesties au cours de la première année dans un autre produit à terme admissible offert par Placements Québec. L'intérêt sera alors calculé du 1er juin 1998 jusqu'à la date du réinvestissement.

Une pub qui étonne la Croix-Rouge

JEAN-FRANÇOIS BÉGIN

La campagne de publicité qui accompagne la 10e collecte annuelle de l'Église catholique de Montréal a suscité l'étonnement de la Croix-Rouge, qui estime qu'on s'est approprié son symbole distinctif.

Il y a une dizaine de jours, les panneaux publicitaires de la Collecte ont fait leur apparition un peu partout dans Montréal. On aperçoit une croix rouge semblable à celle de la crucifixion, accompagnée du slogan « Nous avons besoin de donneurs ».

Pas besoin d'être grand clerc pour y voir une allusion à l'organisme charitable fondé par Henri Dunant, ce qu'admet d'emblée le responsable des finances à l'Archevêché de Montréal, l'abbé Anthony Mancini.

« C'est une association à un symbole connu. Les publicitaires (de l'agence Bos) qui ont créé le concept savaient ce qu'ils faisaient, a confié l'abbé Mancini, qui n'y voit rien de répréhensible.

Le hic, c'est que la Croix-Rouge a des droits exclusifs sur le sigle, qu'elle fait... religieusement respecter. « C'est un emblème qui est exclusivement réservé aux sociétés nationales de la Croix-Rouge et aux armées des pays signataires de la Convention de Genève », rappelle le directeur des communications de la direction du Québec de la Croix-Rouge, Laurent Eyquem.

Au-delà des accords internationaux, ajoute M. Eyquem, les lois fédérales sur les marques de commerce interdisent de s'approprier le symbole d'une organisation, quelle qu'elle soit. « Ce serait la même chose s'ils avaient fait leur annonce en utilisant le logo d'Hydro-Québec ou de Bell Canada. »

Est-ce à dire que la Croix-Rouge va mettre en demeure l'Archevêché de faire disparaître ses panneaux et tout son matériel publicitaire ?

« On ne va quand même pas prendre une position drastique et leur dire d'enlever tous leurs panneaux en 24 heure, nuance M. Eyquem. Si leur campagne dure deux ans, il va y avoir un problème, mais si c'est pour quelques semaines, on pourrait leur laisser un délai, comme on le fait avec d'autres organismes qui utilisent l'emblème de la Croix-Rouge. »

Vérification faite, la Collecte, dont l'objectif est de récolter 1,5 million pour maintenir les services dans les paroisses défavorisées, se termine le 13 mai. On peut donc penser qu'on n'aura pas à décrocher les croix disséminées dans la ville.

De toute façon, si la campagne fait beaucoup jaser, elle ne le fait pas toujours en bien. « Certaines personnes ont appelé pour se plaindre que l'Archevêché s'associait à la Croix-Rouge, compte tenu du scandale du sang et de la publicité négative que cela a entraîné », a conclu l'abbé Mancini.



Trois nouveaux prisonniers cubains en route vers le Canada

Presse Canadienne
OTTAWA

Le gouvernement canadien a accepté d'accueillir trois autres prisonniers politiques cubains, qui ont été libérés à la condition de quitter Cuba.

Le mois dernier, le Canada avait déjà accueilli 14 détenus d'opinion cubains.

Les trois détenus, dont deux ont des membres de leur famille déjà au Canada, devaient prendre l'avion en direction du Canada hier soir, et étaient attendus vers minuit à Toronto.

L'un des prisonniers libérés purgeait une sentence pour s'être adonné à des activités terroristes, et un autre était en prison pour avoir joué un rôle dans un enlèvement.

Mais tous les trois ont satisfait aux règles de sécurité édictées par le gouvernement canadien, qui ne considère pas qu'ils représentent un danger pour la population.

Il s'agit de Guillermo IsmaJel Sambra Ferrandiz, Esperanza Micaela Atencio de la Rosa, et de Jose Miranda Acosta.

La libération de ces prisonniers et leur arrivée au Canada surviennent quelques jours à peine après la visite du premier ministre Chrétien au président cubain Fidel Castro.

Conseil de quartier de Ville-Marie

MONTRÉAL c'est toi *ma* ville!

Les membres de votre conseil de quartier, **Georgine Coutu,** présidente, district de Peter-McGill (26), **Martin Lemay,** district de Sainte-Marie (39), et **Sammy Forcillo,** district de Saint-Jacques (38), vous invitent à participer à la prochaine assemblée du conseil de quartier de Ville-Marie.

À cette assemblée, vous pourrez :

- poser des questions ou présenter des requêtes sur tout sujet qui vous préoccupe relativement à votre quartier ou à l'administration municipale;
- **participer à la sélection des priorités du quartier pour 1999.**
  Le conseil de quartier étudiera une proposition de priorités pour 1999 et recevra vos questions et commentaires. Puis il formulera une recommandation au comité exécutif;
- obtenir des renseignements et émettre des commentaires concernant les projets de rénovation des stations de métro du quartier.

Aucune inscription préalable n'est requise pour y participer.

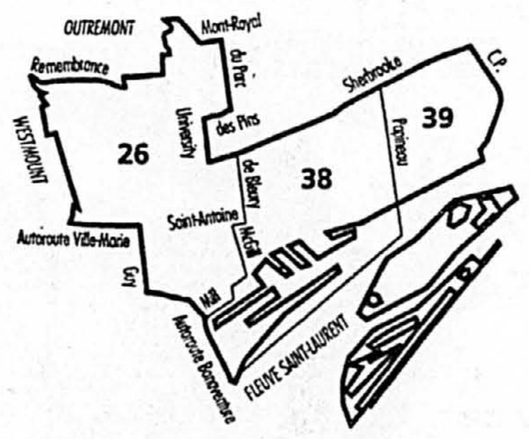
Date : Le mardi 12 mai 1998
Heure : 19 h
Lieu : Cours Mont-Royal
1550, rue Metcalfe, 14e étage
(station de métro Peel)

La proposition de priorités pour 1999, que le conseil de quartier étudiera au cours de cette assemblée, sera disponible à votre bureau Accès Montréal à compter du jeudi 30 avril 1998.

Pour plus de renseignements, adressez-vous au Service des relations avec les citoyens :

- Secrétariat des conseils de quartier : 872-9387
- Bureau Accès Montréal Ville-Marie : 872-6395

- **La sélection des priorités du quartier pour 1999**
- **La rénovation des stations de métro du quartier**



Le greffier, **Me Léon Laberge**

Ville-Marie

2632730



ma passion des défis

MONTRÉAL c'est toi *ma* ville!

Montréalaise par choix, j'ai la conviction de vivre dans une grande ville promise à un avenir particulièrement brillant.

Chef de file en biotechnologie et en aérospatiale, centre névralgique des technologies de l'information en Amérique du Nord... y a-t-il bien d'autres métropoles qui comptent quatre universités reconnues pour assurer la relève?

Pour moi, Montréal est cette perle rare où on peut mener une vie professionnelle des plus remplies, dans un environnement culturel unique et stimulant.

Paule Doré
Vice-présidente exécutive
Affaires corporatives
CGI

Bell

LÉVESQUE BEAUBIEN GEOFFRION

Canada

2592533

Au fédéral, c'est le parti avant le sexe !

Les opinions des candidates aux élections reflètent plus les idées de leur parti que celles de leur sexe

RECHERCHE UNIVERSITAIRE

ANDRÉ PRATTE

Les opinions des femmes candidates aux élections fédérales sont plus proches de celles des hommes se présentant pour le même parti qu'elles que des points de vue des femmes des autres formations politiques. Autrement dit, sur la plupart des questions d'actualité, l'affiliation partisane pèse davantage sur les idées des candidats que leur sexe.

C'est du moins ce que révèle une étude menée par une politologue de l'Université Simon Fraser, en Colombie-Britannique.(1) Plus de 600 candidats aux élections du 2 juin 1993, dont quelque 150 femmes, ont répondu au questionnaire que leur a fait parvenir la professeure Lynda Erickson. L'entrevue écrite comportait 24 questions sur des sujets aussi divers que l'avortement, les moyens d'augmenter le nombre de femmes élues à la Chambre des communes, le rôle du gouvernement dans l'économie, et l'environnement.

Des réponses recueillies, il ressort que sur des sujets intéressant autant les hommes que les femmes — la politique économique, par exemple — les candidats et candidates d'un même parti ont des vues très similaires. Cependant, on constate des divergences de vue profondes entre politiciens de même sexe appartenant à des formations politiques différentes. Sur une échelle de 1 à 10 devant mesurer le conservatisme économique, les femmes et les hommes du Parti conservateur se situaient respectivement à 6,1 et 6,3, tandis que les femmes et les hommes du Parti libéral du Canada se situaient à 1,0 et 1,3. Ce qui signifie que les hommes qui se sont présentés sous la bannière libérale étaient beaucoup plus progressistes que les femmes qui défendaient les couleurs du Parti conservateur, formation dirigée à l'époque par Kim Campbell. Le parti avant le sexe !

Les résultats sont similaires pour la plupart des questions soumises aux candidats, sauf celles qui touchent particulièrement les femmes. Ainsi, en ce qui a trait à la participation féminine en politique, Mme Erickson a remarqué des différences d'opinion substantielles entre les femmes et les hommes au sein même de chaque parti. Notamment 83 % des candidates réformistes souhaitaient que le Parlement compte beaucoup plus de femmes, contre seulement 46 % de leurs confrères masculins. Au NPD, 96 % des candidates souhaitaient voir un nombre beaucoup plus important de femmes élues, point de vue partagé par 78 % des candidats néo-démocrates. Sur cette question, donc, le sexe pèse autant que l'affiliation partisane.

Même conclusion pour l'avortement : au sein de chaque formation politique fédérale, les femmes étaient systématiquement plus favorables que les hommes à l'avortement « sur demande ». Malgré cela, il subsiste des différences substantielles entre les candidates selon le parti qu'elles représentaient.

L'héritage de Mme Thatcher

Ces résultats laissent prévoir que, contrairement à ce qu'ont cru un temps certaines féministes, l'accession des femmes aux lieux de pouvoir ne transformera pas radicalement les orientations des gouvernements. « Mes données indiquent que les changements seront subtils et seront plus importants dans les domaines qui concernent les femmes et les familles, a expliqué la professeure Erickson à *La Presse*. L'importance des changements dépendra du type de femmes qui sont élues. »

« Les féministes n'ont pas été naïves sur ce point, poursuit la politologue. Après tout, nous avons eu Margaret Thatcher. Et si Kim Campbell était sensible à certaines questions touchant les femmes, sur d'autres questions elle n'a pas pris les positions qu'attendaient les féministes. »

Mme Erickson souligne aussi qu'au Canada, la discipline de parti est très sévère : « Dans notre système politique, les partis politiques sont forts, et cela a pour effet de minimiser les divergences d'opinion (entre les hommes et les femmes) au sein des formations sur les questions qui font partie du programme électoral. »

C'est au Parti réformiste que la chercheuse a trouvé le plus d'homogénéité idéologique entre les hommes et les femmes. À titre d'exemple, un quart des candidates réformistes se sont dites d'accord avec un énoncé selon lequel « la société se porterait mieux si les femmes restaient à la maison pour s'occuper des enfants ».

À l'inverse, c'est au NPD que les divergences selon le sexe étaient les plus importantes, les femmes néo-démocrates se situant passablement plus à gauche que les candidats masculins. (Le petit nombre de candidates du Bloc québécois qui ont participé à l'étude a empêché la réalisation d'analyses spécifiques pour ce parti.)

(1) Erickson, L. « Might More Women Make a Difference ? Gender, Party and Ideology among Canada's Parliamentary Candidates » *Revue canadienne de science politique*, vol. XXX, no. 4, décembre 1997.

Coup de foudre! Coup de fougue! mazda



Location 36 mois, comptant initial requis.
MPV 4 x 2 et 4 x 4 3 500 $, taxes en sus

mazda Quérin Laval 688-4787 Montréal 336-7272 1530, boul. Chomedey

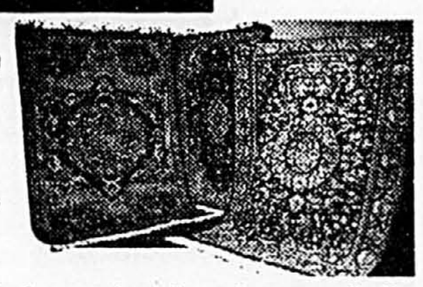
2628509-M 2628509

AVIS PUBLIC - AVIS PUBLIC - AVIS PUBLIC - AVIS PUBLIC - AVIS PUBLIC - AVIS PUBLIC - AVIS PUBLIC

Une des plus grandes collections de tapis au Canada.

AVIS PUBLIC

GRAND SOLDE ANNUEL DU PRINTEMPS.



Nous garantissons de meilleurs prix que dans les encans, ventes de déménagement ou de fermeture, etc.

LIQUIDATION!

Nous réduisons notre stock et nous avons réduit les prix de centaines de tapis, marqués d'une étiquette rouge. Certains de ces tapis sont tellement réduits que même si vous les achetiez directement en Chine, en Inde, au Pakistan ou en Europe, vous paieriez beaucoup plus cher. Les quantités sont limitées, alors venez choisir le vôtre pendant qu'il en reste.

Voici quelques exemples de ce grand solde :		JUSQU'À	SOLDE
Persan (Mashad,Kashmar, Hamadan, Sarook)	6,6 x 9,6	3 000 $	795 $
Persan	9 x 12	6 000 $	1 495 $
Tabriz supérieur	8 x 11	18 995 $	6 995 $
Qum en soie sup.	6,6 x 9,6	18 995 $	6 995 $
Indo-persan	6 x 9	1 695 $	595 $
Indo-persan	8 x 10	2 495 $	995 $
Dhuries	3 x 5	125 $	29 $
Dhuries	4 x 6	200 $	59 $
Dhuries	6 x 9	400 $	99 $
Bokhara	4 x 6	600 $	249 $
Bokhara	6 x 9	1 295 $	699 $
Bokhara	8 x 10	2 000 $	995 $
Chinois (90 lignes)	8 x 10	1 500 $	699 $

Passez à notre magasin voir notre incroyable sélection.

DES MILLIERS DE TAPIS EN STOCK, TOUS À PRIX DE LIQUIDATION!

INDIPORT

OUVERT LE DIMANCHE
100, rue Saint-Paul Est,
Vieux-Montréal
871-1664

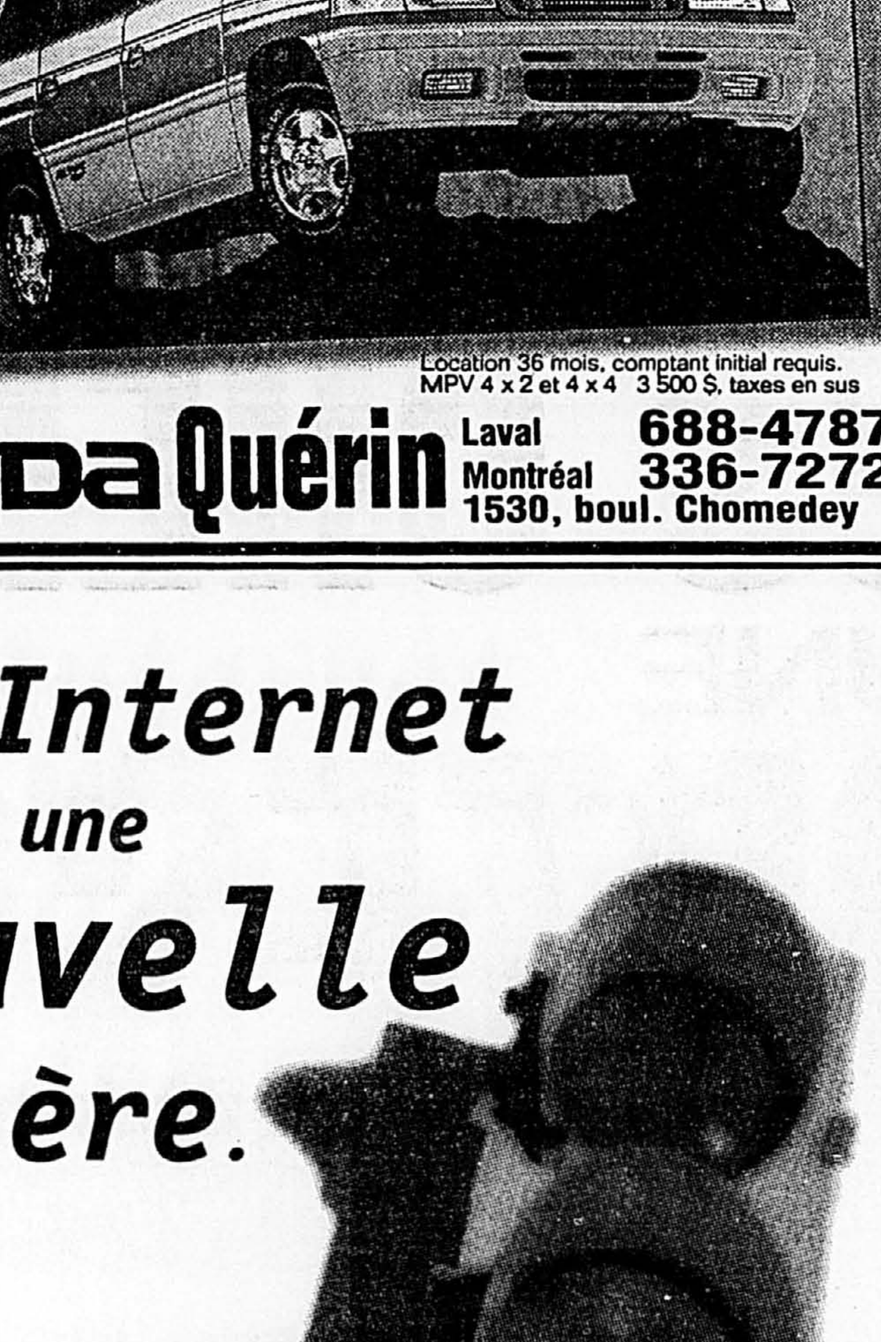
Pas de TPS / pas de TVQ avec cette annonce.

Place d'Armes

2631193

AVIS PUBLIC - AVIS PUBLIC - AVIS PUBLIC - AVIS PUBLIC - AVIS PUBLIC - AVIS PUBLIC - AVIS PUBLIC

Voyez l'Internet sous une nouvelle lumière.



Composez le 1 888 774-3193 pour en savoir plus long sur les promotions de connectivité Internet PSINet destinées aux entreprises canadiennes

PSINet Ltée et iSTAR internet MC, les plus grands fournisseurs de services Internet au Canada, ont uni leurs forces. La synergie engendrée par cette fusion permettra d'offrir des produits et services Internet de pointe, une performance réseau sans égale et un service à la clientèle éprouvé à tous nos clients de la communauté d'affaires canadienne. Pour les solutions Internet de votre entreprise, visitez le site PSINet à www.psi.ca ou composez le **1 888 774-3193**.

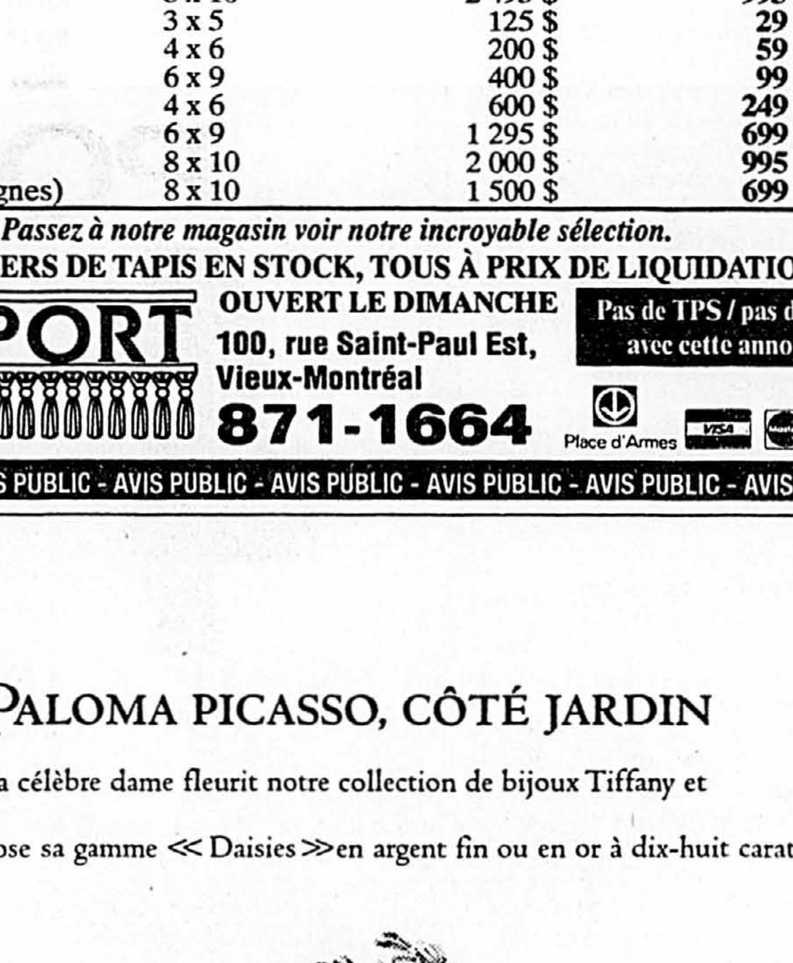
PSINet et le logo PSINet sont des marques de commerce de PSINet Inc., utilisées sous licence par PSINet Limitée. iSTAR et le logo iSTAR sont des marques de commerce d'iSTAR internet inc., utilisées sous licence par PSINet Limitée. © PSINet Limitée 1998

iSTAR INTERNET

PSINet L'INTERNET COMMENCE ICI

PALOMA PICASSO, CÔTÉ JARDIN

La célèbre dame fleurit notre collection de bijoux Tiffany et vous propose sa gamme ≪ Daisies ≫ en argent fin ou en or à dix-huit carats.



HOLT RENFREW

Rue Sherbrooke, angle de la Montagne • (514) 842-5111

Vous trouverez un parc de stationnement intérieur, avec service voiturier, à l'arrière de notre magasin.

2633015

EN BREF

Causé par le soleil ?

■ Des scientifiques estiment que le réchauffement de la planète est dû au soleil, et non pas à la pollution de l'atmosphère causée par les humains, et certains d'entre eux sont prêts à vérifier cette hypothèse. Deux membres de l'Institut météorologique du Danemark, Knud Lassen et Eigil Friis-Christensen, soutiennent que le réchauffement observé est essentiellement dû à une augmentation à long terme du rayonnement solaire. Leurs recherches démontrent, selon eux, que le climat est influencé par les rayons cosmiques et solaires entrant en collision avec les champs magnétiques de la Terre. Or, le rayonnement cosmique varie selon le cycle solaire et réagit avec les vents solaires, lesquels ont un impact direct sur la formation des nuages et, en conséquence, sur le climat. Les nuages peuvent en effet conserver au sol la chaleur provenant du soleil, ou la réfléchir dans l'espace. Tout dépend de leur étendue. L'hypothèse des deux chercheurs expliquerait notamment pourquoi la température était beaucoup plus clémente au Groenland il y a plus de 1000 ans, et pourquoi le sud de l'Angleterre pouvait produire du vin rouge à l'époque romaine. Personne ne pouvait alors blâmer l'humanité pour le réchauffement climatique.

Peggy Bouchet accélère

■ La première femme à tenter la traversée de l'Atlantique à la rame, la Française Peggy Bouchet, a rencontré ces derniers jours des conditions idéales pour accélérer l'allure et ne se trouvait hier matin plus qu'à 1994 km du terme de son aventure, a-t-on appris dans son entourage. Depuis son départ du sud de la Grande Canarie, le 10 mars, Peggy Bouchet, Savoyarde de 24 ans ayant élu domicile à Brest, a progressé de 1680 milles (environ 3000 km) vers les Antilles. Si physiquement elle se sent en pleine forme, Peggy Bouchet a été momentanément atteinte moralement par l'avarie de son téléphone par satellite.

Grève chez Air France ?

■ Trois syndicats minoritaires de pilotes d'Air France appellent le personnel navigant technique de la compagnie à la grève demain, afin d'exiger notamment « l'abandon de l'échelle de salaire dégradée » pour les nouveaux pilotes embauchés, indique un communiqué publié hier. La direction devait fournir des prévisions ce matin. Le SNPNAC, le SPAF et le SNPL-Air Inter exigent « la limitation des étapes » à quatre par jour pour les courts et moyens courriers au lieu des cinq « imposés » selon eux par Air France, qui « dégradent » la sécurité. Ils déclarent s'opposer « au principe d'un actionnariat obligatoire, à toute réduction de l'actuelle grille de salaire » ainsi qu'à « l'abandon de l'activité charter, à l'externalisation de l'activité fret et à la sous-traitance des vols ».

Le gendre idéal...

■ Le jeune homme vu au côté de Chelsea Clinton lors de la visite de ses parents dimanche dernier à l'université de Stanford a avoué qu'il en pinçait bien pour elle. Pour Bill et Hillary, il a tout le profil d'un gendre idéal : c'est un champion de natation qui suit des études de théologie. Dans un entretien accordé au *San Jose Mercury News* paru hier, Matthew Pierce avoue qu'il est le petit ami de la fille de Bill Clinton. Selon une note biographique fournie par le département des sports de l'université, Pierce est un jeune homme de 20 ans originaire de Woodlands, une petite ville au nord de Houston. Lauréat de la bourse du National Merit, ce jeune homme a brillamment remporté le 200 m papillon lors des championnats universitaires américains, une victoire qui a permis à son université de remporter le titre national en natation. On l'avait vu au côté des Clinton dimanche dernier lorsque la famille avait assisté à une messe dans la chapelle de l'université. On le vit ensuite participer au déjeuner familial dans un restaurant de Palo Alto, après être entré dans la salle au bras de Chelsea, âgée de 18 ans.

Un hôpital présente ses excuses

■ La direction de l'Hôpital pour enfants de Hamilton, en Ontario, a présenté officiellement ses excuses aux parents d'une petite fille de quatre ans décédée alors que ses médecins l'avaient retournée à trois reprises chez elle, persuadés qu'elle se remettrait sur pied. Mais Megan Smith est morte le 17 juillet 1997, victime d'un virus inconnu qui pourrait être l'hépatite X. Une série de facteurs se sont conjugués (les problèmes de communication entre membres du personnel de l'hôpital, une erreur de diagnostic et l'incapacité du personnel à écouter les informations fournies par les parents) pour reporter un transfert à Toronto pour une greffe du foie qui aurait pu lui sauver la vie. Si les médecins avaient vu plus tôt que l'enfant avait besoin d'une transplantation, son décès aurait pu être évité, selon le coroner qui a fait enquête sur le déces de la fillette.

À peine nommé, le tout nouveau commandant de la Garde pontificale est assassiné chez lui

Un subalterne, également trouvé mort, aurait tué son chef et son épouse

Associated Press
CITÉ DU VATICAN

Le tout nouveau commandant de la Garde pontificale nommé hier a été retrouvé dans la soirée tué par balles dans son appartement ainsi que sa femme et un autre garde suisse, a annoncé le Vatican.

La nomination papale avait été annoncée quelques heures plus tôt à la centaine d'hommes composant la garde.

Les corps des trois victimes ont été découverts après qu'un voisin eut entendu des bruits sourds en provenance de l'appartement du commandant de la garde suisse situé dans la cité du Vatican, a annoncé un porte-parole du Vatican, le père Ciro Benedettini. Le pistolet de la troisième victime, Cedrich Tornay, 23 ans, a été retrouvé sous lui. Il semble que Tornay ait eu « un accès de folie », a déclaré le père Benedettini. Tous trois étaient habillés.

Le commandant Alois Estermann, un Suisse de 44 ans originaire du canton de Lucerne, avait héroïquement protégé Jean-Paul II lors de l'attentat de 1981. Il avait succédé hier au colonel Roland Buchs, aujourd'hui chef de la sécurité au Palais fédéral à Berne.

Depuis la démission de Roland Buchs de la Garde suisse en décembre 1997, Alois Estermann assurait l'intérim. Il venait d'être promu du grade de lieutenant-colonel à celui de colonel. Sa femme, Gladys Meza Romero, était une ressortissante vénézuélienne qu'il avait épousée il y a une quinzaine d'année.

Alois Estermann était issu d'une famille paysanne de la région de Beromuenster. Lors de l'attentat contre Jean-Paul II commis par le Turc Mehmet Ali Agça sur la place Saint-Pierre, en 1981, il avait fait rempart de son corps alors que le pape gisait à terre. Il avait alors 27 ans et venait à peine d'entrer dans la Garde pontificale. Auparavant, il avait servi quatre ans dans l'armée suisse. Depuis 1989, il était adjoint du commandant. Il avait accompagné le pape lors d'une trentaine de voyages à l'étranger.

Mercredi prochain, 40 nouveaux officiers de la Garde pontificale, créée en 1506, devaient prêter serment à Rome. C'est dans ce cadre que devait avoir lieu la promotion officielle d'Alois Estermann.

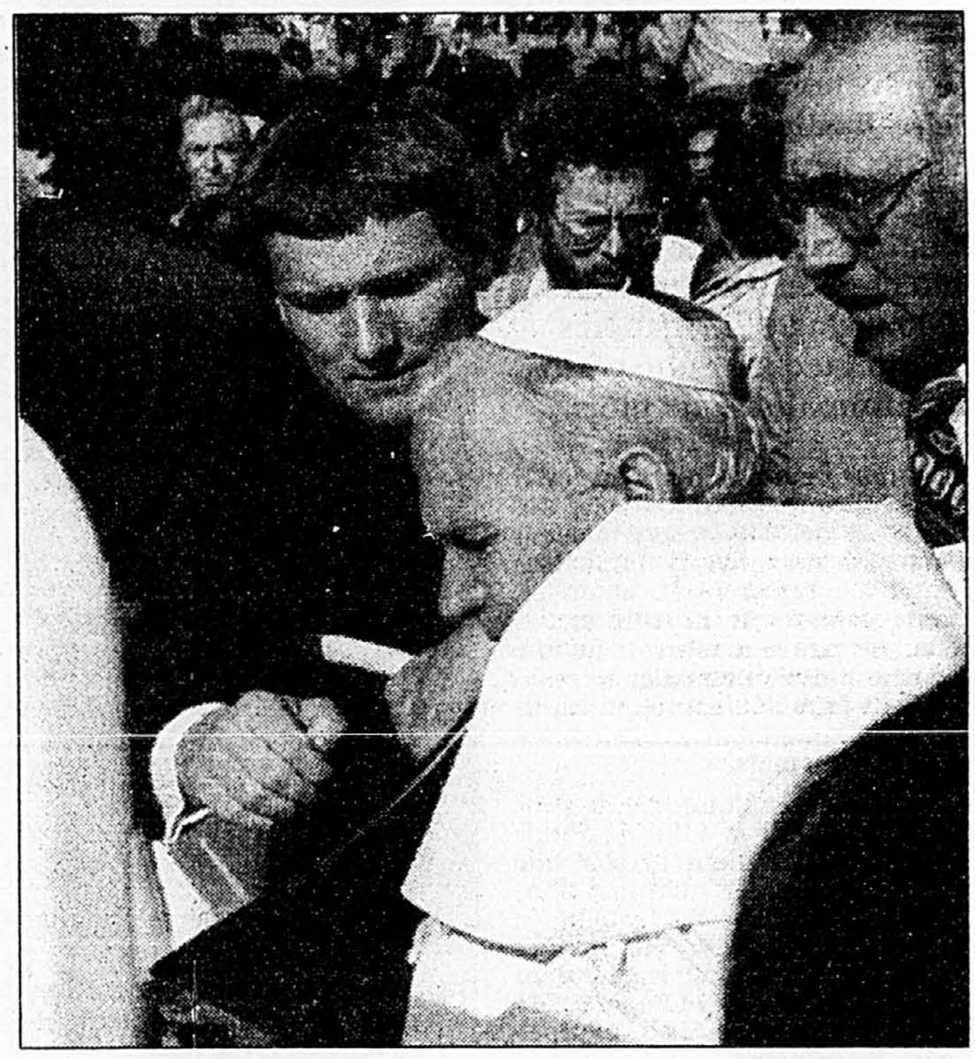


PHOTO AP

Alois Estermann, alors âgé de 27 ans, s'était précipité pour protéger le pape Jean-Paul II, le 13 mai 1981, quelques secondes après l'attentat perpétré par Mehmet Ali Agça.

POURQUOI PAYER PLUS CHER POUR UNE 4 PORTES?



14 866$*
Taxe sur le climatiseur incluse.

169$** PAR MOIS
Location, terme de 36 mois. Comptant initial de 2 485 $.
Taxe sur le climatiseur, transport et préparation inclus.

NEON 1998
Ensemble 22D :
- Moteur 2 litres, 16 soupapes, 132 chevaux
- Transmission automatique
- Climatiseur
- Radio AM/FM stéréo
- Deux sacs gonflables
- Poutres de renfort dans les portes
- Console centrale
- Volant inclinable
- Banquette arrière à dossier séparé rabattable
- Un plein d'essence avec chaque achat ou location d'un modèle 1998 neuf
- Plus 36 caractéristiques de série

Programme d'aide pour handicapés physiques
Remise additionnelle de 750 $ à l'intention des diplômé(e)s†
Tous les détails chez le concessionnaire

Seulement chez votre concessionnaire Chrysler.

* Transport (650 $), immatriculation, assurances et taxes en sus. ** Tarif mensuel établi d'après un modèle 1998, avec l'ensemble 22D. Comptant initial ou échange équivalent. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Sous réserve de l'approbation de Crédit Chrysler Canada Ltée. Le premier versement sera exigé. Aucun dépôt de sécurité requis. Location pour usage personnel. Rachat non requis. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 61 200 km, au taux de 9 ¢ le km. À compter du 15 mai 1998, le taux sera de 12 ¢ le km.
Rabais du fabricant inclus. Offre d'une durée limitée, chez les concessionnaires participants. Le concessionnaire peut vendre/louer à un prix moindre. Jusqu'à épuisement des stocks.
† Cette offre s'adresse aux diplômés de cégep et d'université 1998, 1997 et 1996.
Association publicitaire des concessionnaires Chrysler inc.
www.chryslercanada.ca

CHRYSLER Dodge Camions Dodge
CHRYSLER Plymouth Jeep | Eagle

Six mois pour déménager les BPC de Saint-Basile

Le transport des matières contaminées doit commencer au début du mois de juin

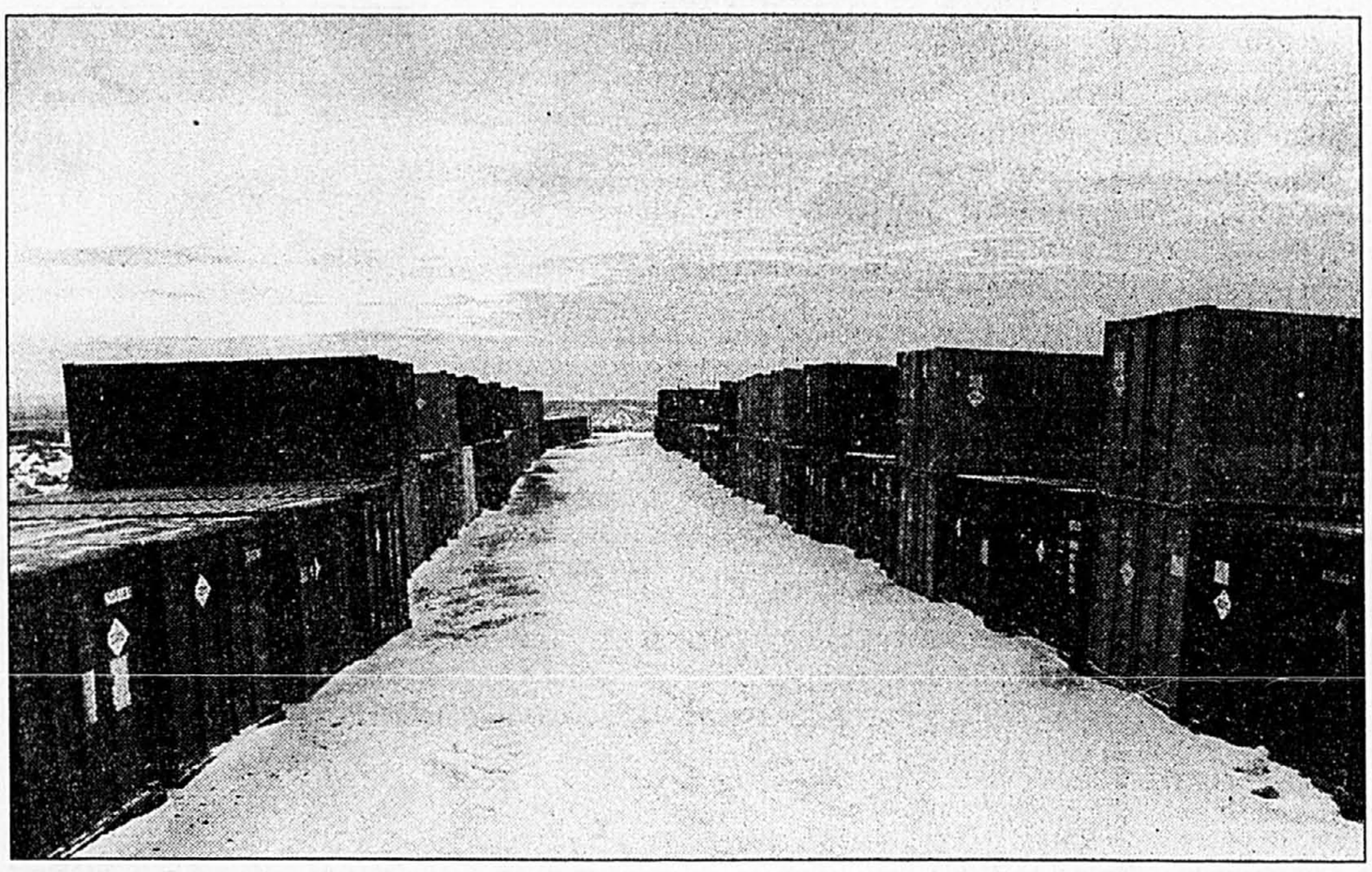
MARTHA GAGNON

Le transport des BPC de Saint-Basile-le-Grand à différents lieux d'élimination et de traitement devrait commencer au début de juin et nécessiter environ 1000 voyages de matières contaminées sur une période minimale de six mois.

« On ne peut pas tout transporter d'un seul coup, a expliqué hier Robert Noël de Tilly, coordonnateur provincial du plan d'élimination des BPC. Les centres autorisés, comme celui de Swan Hills, en Alberta, ne peuvent recevoir qu'une quantité limitée de matières contaminées à la fois. C'est ce qui explique que l'opération s'échelonnera sur plusieurs mois. »

Dix ans après l'incendie de l'entrepôt des BPC, la Ville de Saint-Basile-Le-Grand tient ce soir une dernière assemblée publique d'information à l'issue de laquelle le conseil municipal devrait donner son accord aux modalités entourant le transport des 19 247 tonnes de matières contaminées : équipements électriques, liquides, sols et solides.

Selon Pierre Lupien, directeur technique du Comité de vigilance des citoyens de Saint-Basile, « la population ne devrait pas être incommodée par le transport des BPC. L'achalandage ne sera pas énorme et plusieurs précautions seront prises ». L'accès au lieu d'entreposage se fera par le passage à niveau qui donne sur la route 116 et les activités auront lieu uniquement le jour. Les camions se déplaceront sur des routes maintenues toujours propres, des analyses d'air ambiant seront effectuées régulièrement pour vérifier l'émission de poussière et de produits dangereux et les travaux d'excavation seront arrêtés en présence de vents de 40 km/h. Les eaux contaminées provenant du ruissellement ou du lavage seront elles aussi acheminées dans des centres de traitement.



PHOTOTHÈQUE *La Presse*

Dix ans plus tard, la population de Saint-Basile-le-Grand assistera, à compter de juin, au transport des 19 247 tonnes de matières contaminées aux BPC à différents lieux d'élimination.

Le Comité de vigilance a recommandé l'acceptation du projet présenté par le ministère de l'Environnement. Au cours de l'été, le MEF procédera également au transport des BPC entreposés à Shawinnigan-Sud, Saint-Lazare et Pointe-aux-Trembles vers des centres de traitement et d'élimination. Selon les estimations, le coût de l'opération BPC, si on tient compte de celui de l'incinérateur qui a déjà détruit les BPC au nord de Baie-Comeau, atteindra plus de 30 millions.

Le gouvernement a, comme on le sait, abandonné le projet d'utiliser le même incinérateur pour éliminer sur place les BPC de Saint-Basile étant donné les incertitudes soulevées par le procédé en milieu urbain, et la nature des sols contaminés.

Selon M. Noël de Tilly, la décision gouvernementale a aussi été influencée par « l'évolution du contexte d'élimination des matières dangereuses à travers le Canada ». Il précise que « c'est seulement depuis deux ans et demi que l'incinérateur de Swan Hills peut recevoir des produits contaminés provenant des autres provinces. En 92, lors des appels d'offre pour un procédé de destruction, le centre de traitement de Larouche au Lac-Saint-Jean n'existait pas encore. »

Le maire Bernard Gagnon explique, pour sa part, que la Ville s'était « résignée à ce que les BPC soient brûlés dans sa cour, mais que le MEF ne pouvait répondre à ses exigences relatives à la sécurité ». Selon lui, l'abandon du projet est « le résultat d'un laborieux travail de concertation auquel le gouvernement a été contraint de participer. Dans son mémoire en 1994, la Ville proposait le déménagement des BPC. Or, c'est ce qui se produit quelques années plus tard ».

Les matières contaminées de Saint-Basile seront acheminées à Swan Hills pour les plus gravement contaminées, à Larouche pour le recyclage des appareils électriques et à LaSalle ou Grandes-Piles pour celles ayant le taux le moins élevé de BPC. La compagnie Cintec sera responsable du transport vers ces différents centres et de la remise en état du lieu d'entreposage, dont la vocation sera agricole.

GREENFIELD PARK

Requête de la Ville contre un « pollueur » de Saint-Hubert

MARTHA GAGNON

« C'est l'enfer pour les citoyens qui sont incommodés par la poussière et le bruit dès les beaux jours. »

Gilles Asselin, conseiller municipal à Greenfield Park est satisfait que la Ville ait accepté d'aller devant les tribunaux pour défendre les droits des citoyens de son quartier qui se plaignent depuis des années des « activités polluantes » de l'entreprise Les Pierres de Saint-Hubert, située sur le boulevard Soucy dans la municipalité voisine.

Les résidences des propriétaires dans le secteur Bellevue Nord à Greenfield Park sont situées à proximité de l'entreprise qui fabrique des dalles en béton. Après des discussions jugées infructueuses avec la compagnie, le ministère de l'Environnement et la Ville de Saint-Hubert, qui soutient que tous les règlements sont respectés, Greenfield Park a décidé de porter la cause des citoyens devant les tribunaux.

Une requête en cessation d'usage a été présentée devant la Cour supérieure. La Ville soutient que les activités de l'entreprise nuisent grandement à la qualité de vie des citoyens et que des correctifs majeurs doivent être apportés, dont l'aménagement d'une zone tampon.

Selon la greffière, Carole Leroux, la Ville soutient également dans sa requête que l'entreprise contrevient au règlement de zonage de la ville voisine, bien que Saint-Hubert prétende le contraire. « La réglementation a été analysée en profondeur par les avocats qui en sont venus à cette conclusion », dit-elle.

Du côté du ministère de l'Environnement, on affirme que l'entreprise possède un certificat d'autorisation. « Une plainte concernant les heures d'opération de l'entreprise a été déposée l'an dernier à la direction régionale du MEF, mais cela n'a rien donné. »

Le conseiller Asselin explique que, sans l'aide de la Ville, les citoyens « étaient impuissants à défendre leurs droits étant donné l'ampleur du problème. C'est plus qu'une simple chicane de clôture entre deux voisins ».

Il reconnaît que la requête est plutôt inhabituelle, l'entreprise n'étant pas sur le territoire de la municipalité. « Le jugement pourrait avoir des conséquences importantes pour la Ville de Saint-Hubert et son zonage », croit-il.

Une situation qui soulève bien des questions juridiques. Les Pierres Saint-Hubert contestent, en effet, le droit de la Ville de Greenfield Park de présenter une telle requête. « Ils prétendent que la municipalité n'a pas d'intérêt au sens juridique, qu'elle n'est pas victime de nuisance », précise la greffière. La Ville, elle, soutient avoir le droit d'agir à titre de personne intéressée.

Le président de l'entreprise, qui emploie une vingtaine de personnes, Frank Acuri, a refusé de faire des commentaires et a invité *La Presse* à communiquer avec son avocat. Ce dernier n'était pas disponible hier, mais sa secrétaire a fait savoir qu'il pourrait sans doute fournir des précisions sur le dossier aujourd'hui.

Selon le conseiller Gilles Asselin, les citoyens se plaignent que l'entreprise, qui existe depuis 1982, ait modifié ses activités au cours des années. « Au début, c'était une pépinière qui s'est ensuite transformée en commerce, puis en industrie, dit-il. Une industrie qui fait beaucoup de bruit et de poussière. »

L'un des citoyens, Raoul Beaudoin, déclarait récemment dans l'hebdomadaire *Le Courrier du Sud* qu'il ne pouvait plus s'asseoir dans sa cour arrière et devait souvent garder ses fenêtres fermées.

VUE FAIBLE ?

CE N'EST PAS UNE RAISON POUR ACHETER VOS LENTILLES LES YEUX FERMÉS.

En choisissant Nikon 4,
vous êtes sûr d'avoir ce qu'il y a de mieux en matière de lentilles.

• les lentilles de plastique les plus minces, légères et élégantes
• les meilleures qualités optiques sur le marché
• les meilleures propriétés antireflet, antiégratignure et hydrofuge de l'industrie
• un niveau de vision périphérique sans égal

La prochaine fois que vous rendrez visite à votre professionnel de la vue, optez pour les lentilles les plus minces : Nikon 4.

Un choix clair.

Lentilles pour lunettes.

Nikon 4
C'est tout vue.

*Toutes les lentilles **Nikon 4** d'origine sont accompagnées de cette carte qui garantit leur authenticité.*

NIKON 4 GARANTIE D'AUTHENTICITÉ Nikon

2616394

Kahnawake : le commerce en sursis n'a pas répondu au fisc

YANN PINEAU

Alors que le sursis de sept jours accordé la semaine dernière par Revenu Québec à un commerce de Kahnawake expire ce soir à minuit, le ministère n'a reçu aucune réponse à ses questions sur le respect des lois fiscales.

Le 27 avril, une réunion entre des représentants de Revenu Québec, du ministère de la Sécurité publique et du commerce en question avait permis de constater la bonne volonté des représentants de ce commerce, disait la semaine dernière Richard Lacasse, attaché de presse de la ministre du Revenu, Rita Dionne-Marsolais.

Hier, M. Lacasse a confirmé qu'on attendait toujours des renseignements de la part du commerce, mais il refusait de spéculer sur l'attitude qu'adoptera le ministère si le commerce reste encore silencieux aujourd'hui.

Il y a 15 jours, la Sûreté du Québec a démantelé plusieurs réseaux qui achetaient des cigarettes et du tabac au Club Rez, un détaillant de Kahnawake qui a écoulé des millions de cartouches de cigarettes au cours des dernières années sans prélever de taxes.

La SQ n'a jamais pu faire la perquisition qu'elle envisageait au Club Rez, faute de coopération des peacekeepers de la réserve. Un mandat de perquisition obtenu par la SQ contre un autre vendeur de tabac est arrivé lui aussi à échéance sans que la police ne puisse intervenir dans la réserve.

Il y a plus d'un mois, le propriétaire du Club Rez, Byron Horne, a été sommé par Revenu Québec de rembourser près de trois millions de dollars en taxes impayées.

Il a été impossible de joindre M. Horne hier.

Encore de la visite chez les Chrétien

Presse Canadienne
OTTAWA

Un partisan des Sénateurs d'Ottawa a réussi à escalader le mur d'enceinte de la résidence du premier ministre, aux petites heures du matin, dimanche.

Le jeune homme de 20 ans était du nombre des milliers de fans qui ont célébré dans les rues de la capitale la première victoire des Sénateurs en quart de finale de conférence, samedi soir.

Ivre et bruyant, il s'est fait rapidement épingler, puisqu'il a déclenché le système d'alarme dès qu'il a posé le pied sur le sol. Il n'a passé qu'un bref moment derrière les barreaux, mais la police poursuit toujours son enquête et n'a pas encore fixé les chefs d'accusation qu'elle entend retenir contre lui.

Selon la GRC, le suspect a fait son coup tout seul.

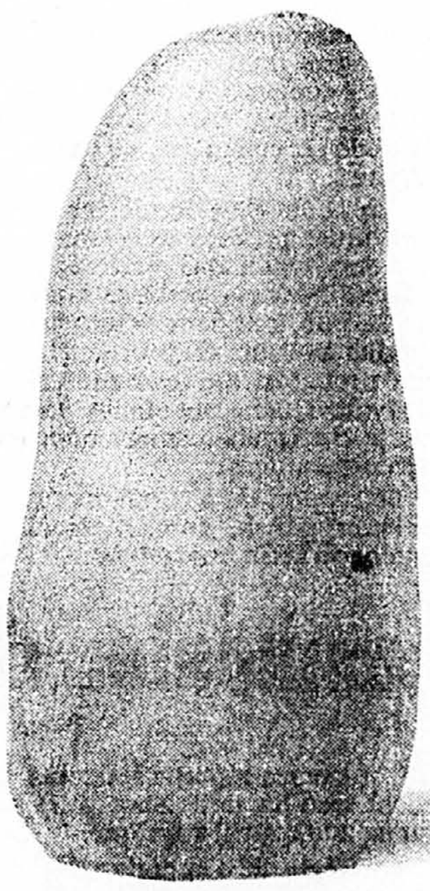
Un porte-parole du premier ministre a dit que l'homme n'a même jamais constitué une menace pour Jean et Aline Chrétien puisque le couple se trouvait alors à leur résidence d'été, au lac Harrington.

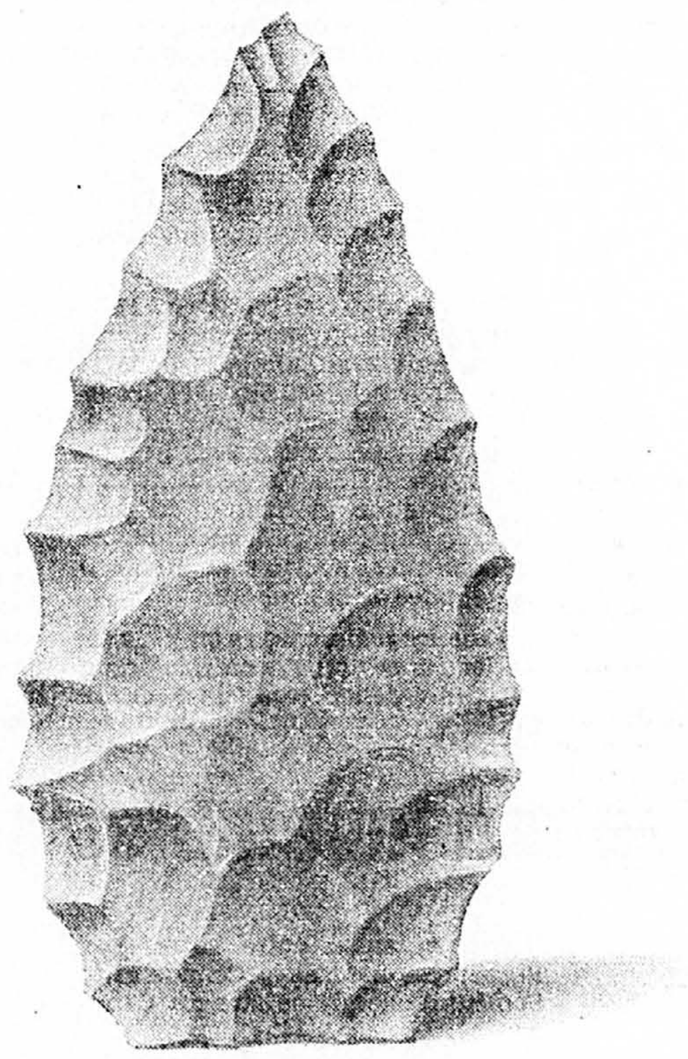
La résidence officielle du premier ministre a reçu la visite d'intrus à deux reprises depuis l'arrivée au pouvoir de M. Chrétien. En 1996, un homme victime de sévices sexuels dans son enfance a été arrêté dans la cour du 24 Sussex, alors qu'il entendait rencontrer le premier ministre pour lui parler de ses malheurs. Il a écopé d'une peine d'emprisonnement. Un an plus tôt, un homme armé d'un couteau avait réussi à se rendre jusqu'à la porte de la chambre à coucher des Chrétien.

Brex-X : gel de biens aux Bahamas

La Cour suprême des Bahamas a gelé les avoirs de David Walsh, ancien président de la compagnie minière canadienne Bre-X Minerals, impliquée en 1997 dans une fraude majeure en Indonésie, a annoncé hier le syndic de faillite canadien Deloitte et Touche. Les biens de M. Walsh et de sa femme Jeanette aux Bahamas resteront gelés jusqu'à ce que les poursuites engagées par différents groupes d'actionnaires de Bre-X aient donné lieu à jugement.

AUJOURD'HUI SEULEMENT
19,995$*
WINDSTAR 1998 NEUVE
1 JOURNÉE SEULEMENT
Incluant : • Climatiseur • 7 passagers • Lève-glaces électrique • Transmission automatique O/D • Déverrouillage des portières électrique ° Chauffe-moteur • Glaces teintées • Rétroviseurs à commande électrique • Moteur V6 de 150 forces • Essuie-glace arrière • 2 coussins gonflables • AM-FM stéréo, 4 haut-parleurs
* Taxes et transport en sus. Rabais Ford inclus.
Circuit
LINCOLN • MERCURY
325-4700
6300, boul. Henri-Bourassa
Montréal-Nord
2632668-M
2632668


Téléphone

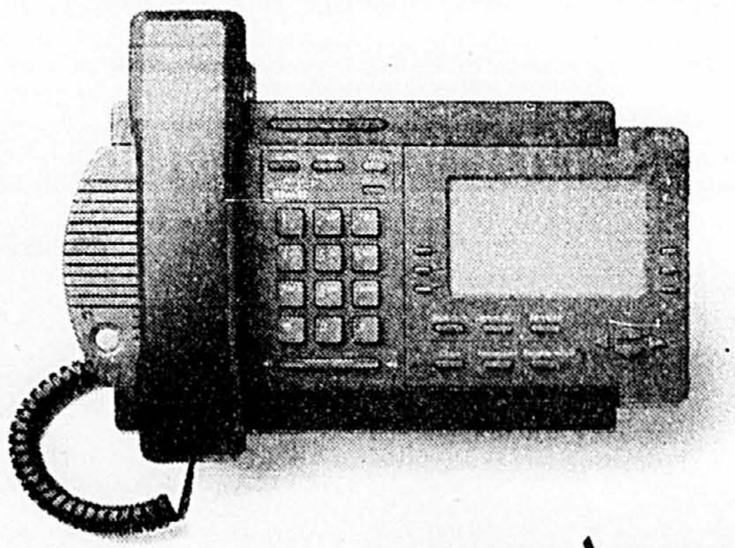

Vista 350

Le Vista† 350 est le téléphone le plus évolué qui soit. Un outil simple et polyvalent, conçu pour s'adapter à tous les services de Bell. Par exemple, avec son voyant lumineux qui vous indique si vous avez des messages, c'est le complément idéal du service *TéléRéponse*MC Bell. Mettez la main dès aujourd'hui sur le Vista 350. Il est taillé sur mesure pour qui veut ce qui se fait de mieux, sans avoir à se casser la tête.

EN MAI, FAITES D'UNE PIERRE DEUX COUPS.

PROFITEZ DE L'OFFRE DU PLAN D'ENTRETIEN PROLONGÉ À L'ACHAT DU VISTA 350, LE PLUS ÉVOLUÉ DES TÉLÉPHONES.

OBTENEZ UN MOIS GRATUIT EN VOUS ABONNANT AU SERVICE *TÉLÉRÉPONSE**, LE PLUS ÉVOLUÉ DES RÉPONDEURS.



Faites le 1 888 702-6363 ou passez dans un magasin *Téléboutique*MC Bell avant le 31 mai.

Bell

†Marque de commerce de Northern Telecom. *Offert là où la technologie le permet.

Communiquez comme personne

2632107

Bois-Francs
Asbestos
Bois-Francs Électronique inc.
561, 1re Avenue
Drummondville
Les Promenades Drummondville
Victoriaville
Victoriaville Photo
136, rue Notre-Dame Est

Estrie
Granby
Les Galeries Granby
Sherbrooke
Carrefour de l'Estrie
Magog
Dumoulin Magog
1739, rue Sherbrooke Est
Sherbrooke
Cellulaire +
785, rue King Est

Lanaudière
Joliette
Les Galeries Joliette
Repentigny
Les Galeries Rive-Nord

Laurentides
Saint-Jérôme
Carrefour du Nord
Sainte-Agathe-des-Monts
Photo Côte inc.
8, rue de l'Hôtel-de-Ville

Laval
Carrefour Laval
Centre Laval

Montérégie
Brossard
Mail Champlain
Châteauguay
Centre d'achats régional de Châteauguay
Delson
Les Entreprises NBM inc.
69, boul. Georges-Gagné
Sorel
Papeterie Richelieu inc.
72, rue du Roi
Longueuil
Place Longueuil
Saint-Jean-sur-Richelieu
Carrefour Richelieu
Saint-Bruno
Les Promenades Saint-Bruno
Saint-Hyacinthe
Les Galeries de Saint-Hyacinthe
Valleyfield
Centre d'achats de Valleyfield
Beloeil
Cellulaire +
559, boul. Wilfrid-Laurier

Montréal
Place Alexis-Nihon
Complexe Desjardins
Plaza Côte-des-Neiges
Tour Jean-Talon
Place Dupuis
Place Versailles
Anjou
Les Galeries d'Anjou
Saint-Léonard
Centre commercial Le Boulevard
Pointe-Claire
Centre Fairview Pointe-Claire
LaSalle
Carrefour Angrignon
Montréal-Nord
6000, boul. Henri-Bourassa Est
Saint-Laurent
Place Vertu
Pointe-aux-Trembles
Communication Idéale
12530, rue Sherbrooke Est
Saint-Laurent
J.G. Communication ltée
245, chemin de la Côte-Vertu
Pincourt
Radio St-Hubert
Faubourg de l'Île
101, boul. du Cardinal-Léger
Mont-Royal
Total Com.
2305, chemin Rockland
Lachute
Centre Luminaire
575, rue Principale

Outaouais
Gatineau
Les Promenades de l'Outaouais
Hull
Village Place Cartier
Aylmer
Papeterie Thibo inc.
181, rue Principale

Rive-Nord
Saint-Eustache
Place Saint-Eustache
Rosemère
Place Rosemère
Terrebonne
Les Galeries Terrebonne

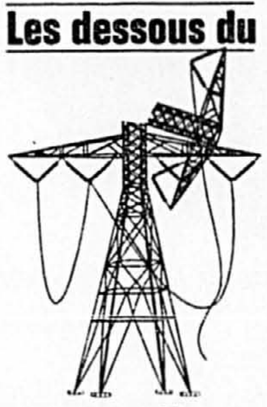
Actualités

Le président d'Hydro-Québec s'explique ce matin devant la commission Nicolet

BRUNO BISSON

Les deux acteurs les plus importants au cours de la tempête de pluie verglaçante de janvier, Hydro-Québec et la Sécurité civile du Québec, briseront la glace en présentant leur post-mortem de l'événement, en guise d'ouverture aux audiences publiques de la commission Nicolet qui débutent ce matin, à Montréal.

Les dessous du



verglas

Cette *Commission scientifique et technique chargée d'analyser les événements relatifs à la tempête de verglas survenue du 5 au 9 janvier 1998*, le nom officiel de la commission présidée par M. Roger Nicolet, accueillera ce matin le président d'Hydro-Québec, André Caillé, qui présentera pour la première fois un bilan à froid du sinistre qui a laissé 900 pylônes couchés dans la neige et des centaines de milliers de foyers dans le noir durant trois semaines ou plus.

D'ici la mi-septembre, une cinquantaine d'organismes publics, sans compter des représentants de centaines de municipalités qui ont été frappées à des degrés divers par la crise, défileront au long d'une quarantaine de journées d'audiences publiques prévues dans toutes les régions concernées, et réparties sur les mois de mai, juin, août et septembre. Des forums ouverts permettront aux citoyens d'adresser des questions directement à des porte-parole et dirigeants du gouvernement, d'organismes de services, et même d'Hydro.

La tempête de pluie verglaçante de janvier 1998 sera examinée sous tous les angles possibles sans toutefois que l'on cherche à porter jugement sur l'attitude, les décisions, les interventions et les dérapages des différents acteurs durant cette crise.

Car la Commission Nicolet n'est pas une commission d'enquête, et à ce titre, elle se bornera à analyser les faits, à présenter au public un portrait aussi clair que possible des événements et de leur enchaînement, et à faire des recommandations pour que la réponse des pouvoirs publics à d'autres événements du même genre soit plus efficace, plus rapide et, surtout, plus cohérente.

Son mandat, fixé par décret le 28 janvier, alors qu'une partie de la Montérégie était toujours dans le noir, est très large. Six axes d'études différents font partie de son programme de travail, de la gestion du sinistre à l'évaluation du réseau d'alimentation électrique, en passant par l'analyse des conséquences économiques, sociales et environnementales de la tempête.

Mais les témoignages les plus attendus sont sans conteste ceux d'Hydro-Québec et de la Sécurité civile.

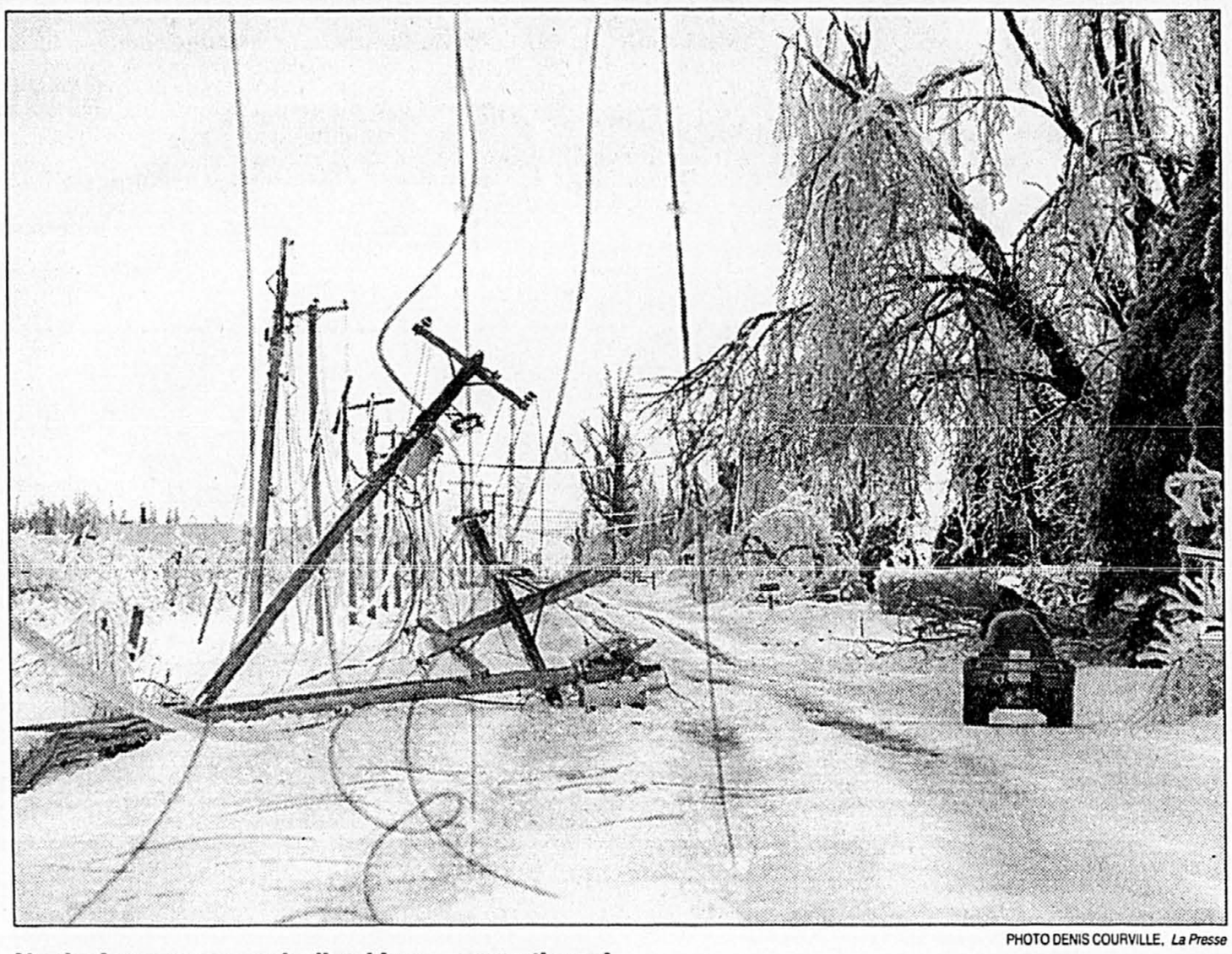


PHOTO DENIS COURVILLE, *La Presse*

Un douloureux souvenir d'un hiver... exceptionnel.

M. Caillé sera accompagné du directeur général adjoint et chef des services financiers, Yves Fillion, pour la présentation du mémoire d'Hydro sur les causes et conséquences du sinistre de janvier. Leur témoignage devrait permettre de mieux comprendre l'effondrement du réseau électrique, de mesurer les pertes subies par Hydro, les coûts rattachés au rétablissement de son réseau et l'état des installations qui ont survécu au grand frisson du mois de janvier.

Tout comme les représentants de la société d'État, trois hauts fonctionnaires du ministère de la Sécurité publique bénéficieront ensuite de deux heures pour présenter leur bilan de la gestion de cette crise. De tous les corps publics qui se sont impliqués dans la gestion du sinistre, aucun n'a été aussi critiqué et vilipendé par des acteurs de premier plan de la crise, notamment les maires de grandes et petites municipalités plongées dans l'obscurité.

Deux heures de présentation, c'est relativement court pour des acteurs aussi importants de la crise. Il ne s'agira toutefois que d'un premier « contact » entre ces témoins et le président Nicolet, qui sera assisté de six commissaires durant ses travaux.

Au cours des dernières séances publiques prévues au calendrier de la Commission, qui serviront à faire la synthèse des questions soulevées par le public et par des témoins entendus au cours du processus, il est fort probable que les représentants d'Hydro-Québec et de la Sécurité civile du Québec soient appelés à revenir témoigner.

Le rapport de la Commission est attendu par le gouvernement du Québec à la fin novembre.

Pour intéresser les communautés éloignées aux énergies renouvelables

MARIE-CLAUDE GIRARD

Le ministère des Ressources naturelles a lancé hier un programme pour aider les communautés éloignées à mettre en place des systèmes de carburant aux énergies renouvelables, plutôt qu'au mazout et au diesel.

Trois cents communautés isolées ne sont pas reliées actuellement à des réseaux d'approvisionnement en électricité ou en gaz. Elles sont très dépendantes du mazout et du diesel, qu'elles paient jusqu'à 10 fois plus cher que dans les centres urbains.

Profitant de son passage à la conférence Techniques des énergies renouvelables dans les climats froids, qui se tient à Montréal jusqu'à demain, le ministre Ralph Goodale a tracé les grandes lignes de ce programme de 2,4 millions étalé sur trois ans.

« Nous voulions trouver une niche pour les technologies canadiennes. Les communautés éloignées constituent un marché naturel », a-t-il indiqué. Plutôt modeste, au dire du ministre, l'aide servira à identifier les besoins, les coûts et les solutions possibles et à conseiller les responsables.

Ce programme s'ajoute à une série de mesures annoncées il y a plusieurs mois pour stimuler la demande pour les énergies renouvelables. Ainsi, le programme *Penser* offre depuis le 1er avril des allégement fiscaux et des subventions pour encourager les entreprises à utiliser des énergies nouvelles pour le chauffage et le refroidissement. Seuls les systèmes de chauffe-eau et de chauffage des locaux à l'énergie solaire, les pompes à chaleur géothermiques et les systèmes de combustion de biomasse à faibles émissions sont admissibles.

« On se trouve à un momentum. Kyoto n'a fait qu'accélérer les choses, croit le ministre. Les énergies renouvelables sont un des moyens qui permettront au Canada de respecter les engagements pris à Kyoto quand à la réduction des émissions de gaz à effet de serre », a-t-il indiqué hier.

Les énergies renouvelables sont en pleine explosion dans le monde

MARIE-CLAUDE GIRARD

Qui n'a pas rêvé au plus fort du verglas de ne plus dépendre d'une seule source d'énergie ? Jamais n'aura-t-on autant discuté de génératrices, de poêle au gaz, à bois, ou à granules.

Les experts, eux, vont plus loin et évaluent le rendement des chauffe-eau, murs, pisciculture et systèmes de ventilation solaires ; des turbines éoliennes résistantes au climat antarctique ; des résidus agricoles transformés en chaleur, électricité ou éthanol.

Les préoccupations de l'hiver dernier trouvent un écho chez les 350 spécialistes internationaux réunis cette semaine à Montréal pour la conférence Techniques des énergies renouvelables dans les climats froids, organisé entre autres par Ressources naturelles Canada et la Société d'énergie solaire du Canada.

En fait, les énergies renouvelables sont en pleine explosion dans plusieurs régions du monde à la faveur d'une baisse des coûts et du développement important des technologies, indique le président de la conférence, André Filion. À elles seules, les ventes de piles solaires ont fait un bond de 38 % ces dernières années.

Toutefois, cette croissance se fait peu sentir au Canada et au Québec. Si les prix ont beaucoup baissé, les nouvelles énergies renouvelables sont toujours moins compétitives que le gaz ou l'électricité, explique M. Filion.

En parallèle, un mouvement mondial de restriction frappe les entreprises énergétiques. La compétition est plus vive, les prix des sources d'énergie traditionnelles sont à la baisse. Dans ce contexte, les nouvelles options ont toujours un retard à rattraper.

Malgré tout, pour arriver à respecter les engagements pris à Kyoto, la solution la plus sensée est encore d'offrir des options de remplacement permettant de réduire les gaz à effet de serre, croit M. Filion.

Le vice-président d'Hydro-Québec, Thierry Vandal, a rappelé hier comment la compétitivité reste au coeur du problème. Si on oblige Hydro-Québec à acheter de l'électricité éolienne à plus de trois cents le kWh, la Régie de l'énergie devra indiquer de quelle façon la Société d'État pourra répartir les coûts, sachant que les tarifs sont gelés jusqu'en 2002, a-t-il expliqué.

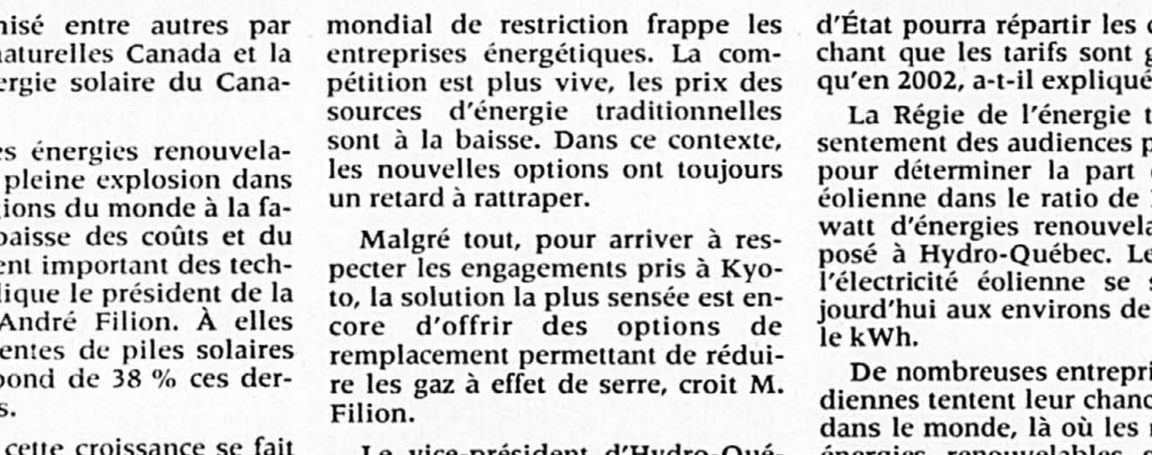
La Régie de l'énergie tient présentement des audiences publiques pour déterminer la part d'énergie éolienne dans le ratio de 30 mégawatt d'énergies renouvelables imposé à Hydro-Québec. Le coût de l'électricité éolienne se situe aujourd'hui aux environs de six cents le kWh.

De nombreuses entreprises canadiennes tentent leur chance ailleurs dans le monde, là où les nouvelles énergies renouvelables sont plus compétitives. La Chine construit chaque année des micro-centrales hydroélectriques capables de fournir 2000 MW par année.

Or, d'après Tony Tung, grand responsable des technologies hydrauliques au CANMET, les entreprises canadiennes disposent de technologies de pointe en matière de systèmes automatisés, contrôle, connexion et barrages sur des chutes basses. Ainsi, une compagnie ontarienne a vendu récemment pour plus d'un million de dollars d'équipement à une entreprise parapublique chinoise.

Par ailleurs, en collaboration avec une compagnie indienne, deux entreprises des Maritimes, Atlantic Orient Canada et Atlantic Wind Test Site, participent actuellement à la construction de 50 éoliennes hybrides (vent et diesel) dans des îles indiennes. Le projet de 2,5 millions de dollars est financé en grande partie par le gouvernement de l'Inde, rapporte Morel Oprisan, agent supérieur de l'énergie éolienne à Ressources naturelles Canada.

VOTRE NOUVELLE VOLKSWAGEN
pourrait vous en faire GAGNER une autre...



Venez la voir

Du 23 mars au 29 mai

Courez la chance de conduire une *New Beetle* sans frais pendant un an à l'achat ou à la location de n'importe quelle Volkswagen neuve.

Profitez de cette offre exclusive à Automobiles Rimar, Duval Volkswagen et Centre-Ville Volkswagen, dont les importants stocks de véhicules vous donnent l'embarras du choix...
Et l'envie de prévoir un petit stationnement pour une *New Beetle* !

Valeur approximative de 6000 $. Le gagnant devra répondre à une question mathématique.
Tous les détails et le règlement du concours chez ces trois concessionnaires.

Êtes-vous fait pour Volkswagen?

Automobiles Rimar
5500, boul. Métropolitain Est
St-Léonard, 253-4888

Centre-Ville Volkswagen
324, rue Peel
Montréal, 846-1717

Duval Volkswagen
400, boul. Roland-Therrien
Longueuil, 679-0890

2622225

4000 clients privés de courant en avril

Hydro-Québec a coupé l'électricité à 4024 abonnés au mois d'avril, dont 3675 clients résidentiels. En avril 1997, quelque 4300 abonnés avaient été victimes de telles interruptions de service.

Comme chaque année, la société d'État a le droit de couper le courant aux mauvais payeurs du 1er avril au 31 octobre. Bon an mal an, environ 30 000 clients sont ainsi privés d'électricité.

Selon Hydro-Québec, il est possible d'éviter une telle interruption de courant en appelant la compagnie pour conclure une entente. L'an dernier, 500 000 ententes ont ainsi été conclues avec des clients qui éprouvaient des problèmes à payer leur facture.

loto-québec résultats

Banco
Tirage du 98-05-04
8 9 11 16 19
20 22 30 36 37
41 43 46 47 49
54 56 57 62 66

Québec Quotidienne
Tirage du 98-05-04
3 4
629 0422

Extra
Tirage du 98-05-04
NUMÉRO: 116214

TVA, LE RÉSEAU DES TIRAGES
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Hydro-Québec veut procéder sans autres délais

d'après PC
SHERBROOKE

En dépit de l'opposition et de la colère des citoyens du Val Saint-François, Hydro-Québec met un point final aux études sur son projet de ligne à 735 kilovolts et commencera les travaux de construction le 17 août prochain.

D'ici là, elle procédera aux travaux d'arpentage, aux plans et devis, puis aux appels d'offres.

« Hydro-Québec ne vise pas et n'a jamais eu pour objectif de bulldozer qui que ce soit, mais elle a la responsabilité d'assurer la fiabilité de l'alimentation en électricité et c'est une responsabilité dont on va s'acquitter », a tranché hier son président, André Caillé, devant les journalistes et une trentaine de résidants du Val Saint-François, rassemblés hier dans une salle surchauffée du Centre des congrès de Sherbrooke.

Contrairement aux journalistes, les citoyens ont dû insister pour assister à la rencontre, puisqu'Hydro-Québec n'avait invité que les médias.

M. Caillé a annoncé que la société d'État « accepte le tracé qui lui a été transmis » par la firme Aménatech, mandatée par la MRC du Val Saint-François.

« On voulait un tracé de moindre impact et puisque c'est le cas, on peut le retenir et rejeter le nôtre », a-t-il ajouté, ce qui a soulevé l'ire de plusieurs citoyens.

« Ce n'est pas sérieux ! Vous allez faire une cicatrice de 40 kilomètres en empruntant le tracé le plus élevé », a lancé avec colère Danielle Bombardier, résidante du canton de Melbourne.

« Et arrêtez de nous dire que la MRC est d'accord, vous lui avez imposé le tracé ! », a lancé un autre citoyen.

Le porte-parole des citoyens, René Pelletier, a pour sa part répété que les gens reprochent à Hydro-Québec de leur imposer un tracé sans consultation véritable et de leur mentir sur l'urgence du projet.

Interrompu à plusieurs reprises, André Caillé a défendu la nécessité de cette ligne électrique qui doit relier les postes Des Cantons, près de Windsor, à Hertel, sur la Rive-Sud, pour offrir une source d'alimentation additionnelle à la Montérégie en cas d'intempérie.

« La sécurité de l'alimentation doit être la même partout au Québec. Je le rappelle : il y a des gens qui ont passé cinq semaines sans électricité (à la suite de la tempête de verglas), on doit prendre nos responsabilités », a fait valoir M. Caillé, lorsqu'un citoyen lui a demandé si on avait étudié d'autres moyens de sécuriser le réseau en Montérégie.

Invité à dire si, pour le bien de la démocratie, Hydro-Québec pourrait retarder le projet et tenir des audiences publiques, comme le réclament depuis des semaines les citoyens, M. Caillé s'est borné à dire que sa responsabilité est d'assurer l'alimentation en électricité.

La CEQ décidée à se battre pour l'équité salariale

CLAUDE-V. MARSOLAIS

La Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ) est bien déterminée à voir l'aboutissement rapide et satisfaisant du processus d'équité salariale pour le personnel enseignant au cours de la ronde de négociations qui s'engage avec le gouvernement cette année.

« Les enseignants constituent la seule classe d'emploi du secteur public et parapublic à n'avoir pas encore fait l'objet de cette révision des principes de rémunération. Sans doute parce que ce corps d'emploi est à prédominance féminine à 63 % », lance la présidente Lorraine Pagé en dévoilant les principales demandes de sa centrale.

Elle note que le ministère de l'Éducation exige maintenant un baccalauréat de quatre ans pour enseigner dans les commissions scolaires et une scolarité équivalente à la maîtrise dans les cégeps. Pour obtenir le salaire maximum de la profession, 56 979 $, l'enseignant québécois doit avoir fait 19 ans de scolarité alors qu'en Ontario, un professeur atteint le sommet de l'échelle (65 153 $) après 17 ans de scolarité.

Un comité intersectoriel d'évaluation des emplois constitué par le Conseil du Trésor a reconnu que l'emploi d'enseignement se compare avantageusement à des emplois masculins des secteurs public et parapublic comme les professions d'architecte, d'ingénieur ou d'agent de recherche. « Le seul hic, c'est que le statut professionnel de l'enseignant n'est pas reconnu », dit Mme Pagé, en signalant que la CEQ a la ferme intention de faire appliquer la Loi sur l'équité salariale.

La question de l'emploi va également devenir, avec les salaires, une priorité lors des négociations.

La CEQ va exiger que toutes les sommes dévolues par Québec aux commissions scolaires pour l'embauche du personnel enseignant soient effectivement affectées à ce poste budgétaire.

Au niveau préscolaire, la centrale revendique des groupes de 18 jeunes en moyenne avec un maximum de 20, au lieu de 22 actuellement.

L'organisme syndical demande la création de postes à l'éducation des adultes puisque la précarité des emplois y dépasse 90 % actuellement. Demande similaire au niveau de la formation professionnelle avec en plus la reconnaissance de la supervision des stages comme du temps travaillé.

En ce qui concerne le niveau collégial, la centrale veut éliminer le poste de chargé de cours pour lui substituer le statut d'employé à temps partiel. « Déjà 40 % de nos effectifs ont un statut précaire », signale Luc Savard, président de la Fédération des enseignants de cégep.

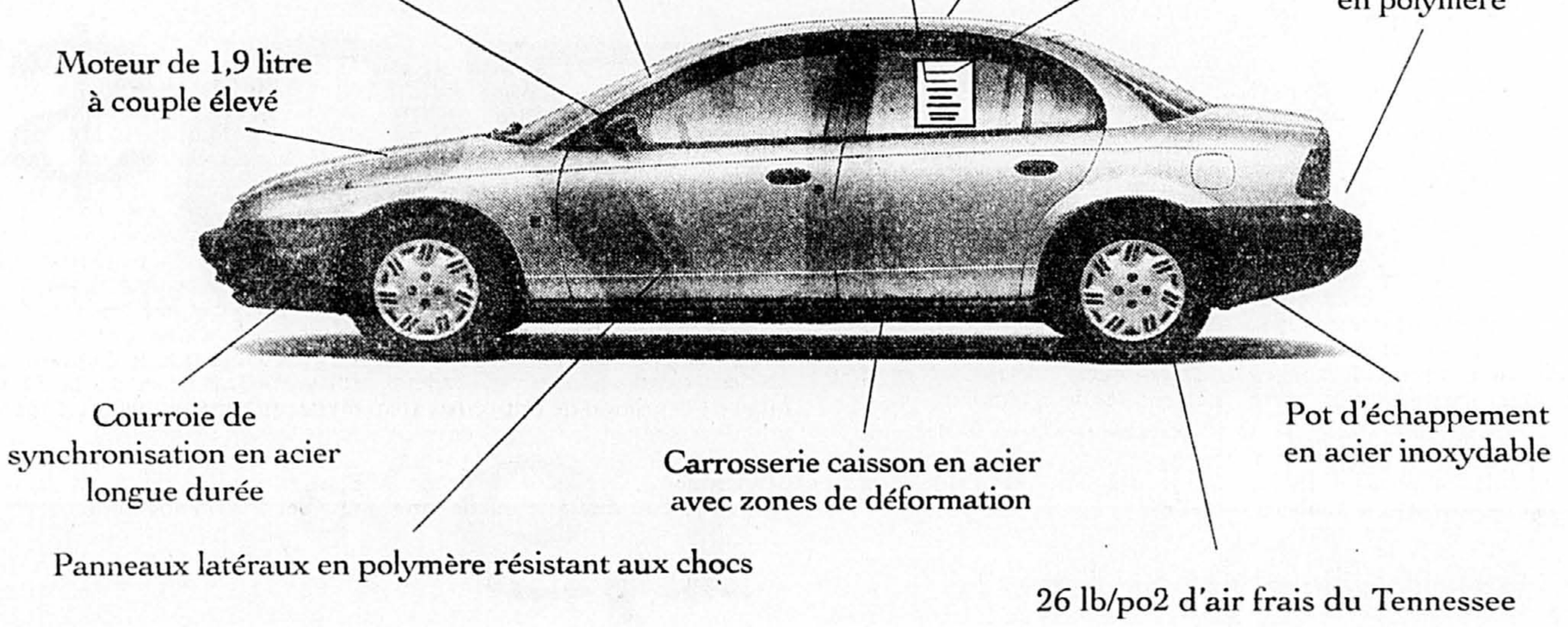
EN BREF

Rapport Mireault : Godbout déçu

■ Le président de la FTQ, Clément Godbout, s'est dit déçu mais non surpris par les conclusions du sous-ministre Réal Mireault voulant que le processus d'accréditation syndicale des employés du McDonald's de Saint-Hubert n'avait pas été ralenti indûment. « Nous demandions une enquête sur les moyens frivoles et dilatoires utilisés par le franchisé de Saint-Hubert pour retarder le processus d'accréditation. Tout ce qu'on a obtenu c'est un rapport factuel sur la chronologie des événements », a-t-il dit, dépité. Pour sa part, le Conseil du patronat du Québec a commenté le rapport Mireault en disant que s'il y avait des torts à identifier, les conseillers juridiques des Teamsters n'en sortiraient pas blanc comme neige.

Faites un petit tour de Saturn

164 $/mois*
Bail de location de 36 mois
Versement initial de 2000 $
ou échange équivalent
ou 14 643 $†



La Saturn SL 1998 (Boîte de vitesse manuelle)	
Vos paiements mensuels*	Votre versement initial ou échange équivalent
164 $	2000 $
194 $	1000 $
224 $	0 $

SATURN

Pour faire tout autrement

**Ces mensualités sont calculées sur un bail de LocationPlus de 36 mois et comprennent le transport (455 $) et la préparation à la route. Par contre, l'immatriculation, l'assurance et les taxes ne sont pas incluses. À la signature du contrat, un premier versement plus taxes ainsi qu'un dépôt de garantie remboursable de 300 $ vous seront demandés. Par ailleurs, le versement initial à payer sera selon l'option choisie. Pendant la durée du bail, le kilométrage qui vous est alloué est de 60 000 km et chaque kilomètre supplémentaire ne vous coûtera que 12 cents (basé sur un programme de bas kilométrage). Voyez votre détaillant Saturn pour un plan de location qui tient compte d'un versement initial et des mensualités convenant à votre budget. † PDSF. Les détaillants peuvent fixer un prix ou des mensualités moindres.*

Saturn SW1 1998 16 503 $†
(Transport et préparation à la route inclus)

Saturn SC1 1998 16 873 $†
(Transport et préparation à la route inclus)

Renseignez-vous sur notre garantie de remboursement de 30 jours / 2500 km

Saturn Saab Isuzu de Blainville
249, boul. Seigneurie Ouest
Blainville
437-6317

Saturn Saab Isuzu de Brossard
5950, boul. Marie-Victorin
Brossard
672-2500

Saturn Saab Isuzu de Terrebonne
705, boul. des Seigneurs
Terrebonne
964-1374

Bourassa Saturn Saab Isuzu
1615, boul. St-Martin Est
Laval
385-9191

West Island Saturn Saab Isuzu
10333, boul. Gouin Ouest
Roxboro
684-3161
(Entre des Sources et Aut. 13)

Décarie Saturn Saab Isuzu
6100, boul. Décarie
Montréal
342-2222
(Angle Van Horne)

Gravel Saturn Saab Isuzu
1, Place Ville-Marie, # 11 180
Montréal
861-2000
(Angle Cathcart et McGill College)

Mondial Saturn Saab Isuzu
9415, Papineau
Montréal
385-7222
www.mondial-ssi.com

« Unabomber » : la prison à vie

Agence France-Presse
SACRAMENTO

Theodore Kaczynski, surnommé « Unabomber », a été condamné hier par un tribunal de Sacramento (Californie) à la prison à vie pour sa croisade anti-moderniste au colis piégé qui a fait, en 18 ans, trois morts et 23 blessés.

Kaczynski, 55 ans, a écopé de quatre condamnations consécutives à la prison à vie, plus une peine de 30 ans de prison et une amende de 15 millions de dollars. Il ne pourra pas bénéficier de libération conditionnelle.

Il a en outre été condamné à verser aux familles des victimes tout revenu qu'il pourrait recevoir d'éventuelles publications.

L'homme, qui a vécu en reclus pendant de nombreuses années, s'est insurgé pendant l'audience contre l'idée avancée par les autorités selon laquelle il aurait tué par « vengeance personnelle ».

L'acte d'accusation est plein « de mensonges et de déformations. Je demande aux gens de réserver leur jugement en attendant que tous les faits soient rendus publics », a-t-il déclaré.

« Unabomber » a échappé à la peine de mort en plaidant coupable fin janvier, après un début de procès chaotique au cours duquel il avait demandé à assurer sa propre défense.

Nombre de ses victimes ou leurs proches étaient présentes au tribunal de Sacramento pour assister à la condamnation de l'ancien professeur de mathématiques devenu ermite, dans un chalet du Montana dépourvu d'eau ou d'électricité. De 1978 à 1995, il avait envoyé seize bombes dissimulées dans des colis

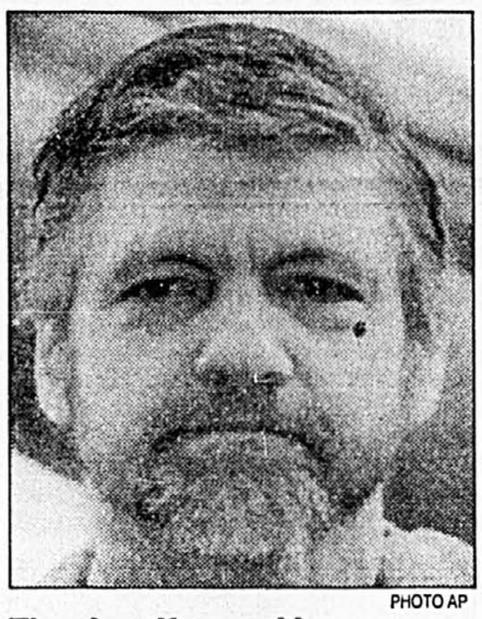


PHOTO AP

Theodore Kaczynski

postaux, faisant trois morts et 23 blessés.

Il avait été surnommé « Unabomber », parce que ses premières cibles étaient des universitaires et des compagnies aériennes.

« C'est un meurtrier diabolique, démoniaque et malin », a déclaré lors de l'audience d'hier l'épouse d'une des victimes de Kaczynski, Susan Mosser, en réclamant une sentence implacable pour qu'« à l'heure de sa mort, il soit plus près de l'enfer ».

Charles Epstein, un généticien de l'Université de Californie à San Francisco, qui a perdu ses mains le 22 juin 1993 en ouvrant un colis piégé, a rejeté pour sa part l'argument selon lequel Kaczynski souffrait de maladies mentales.

« Au bout du compte, on choisit de sauver sa peau plutôt que de vouloir mourir pour les idées auxquelles on croit », a-t-il lancé, à l'adresse du condamné.

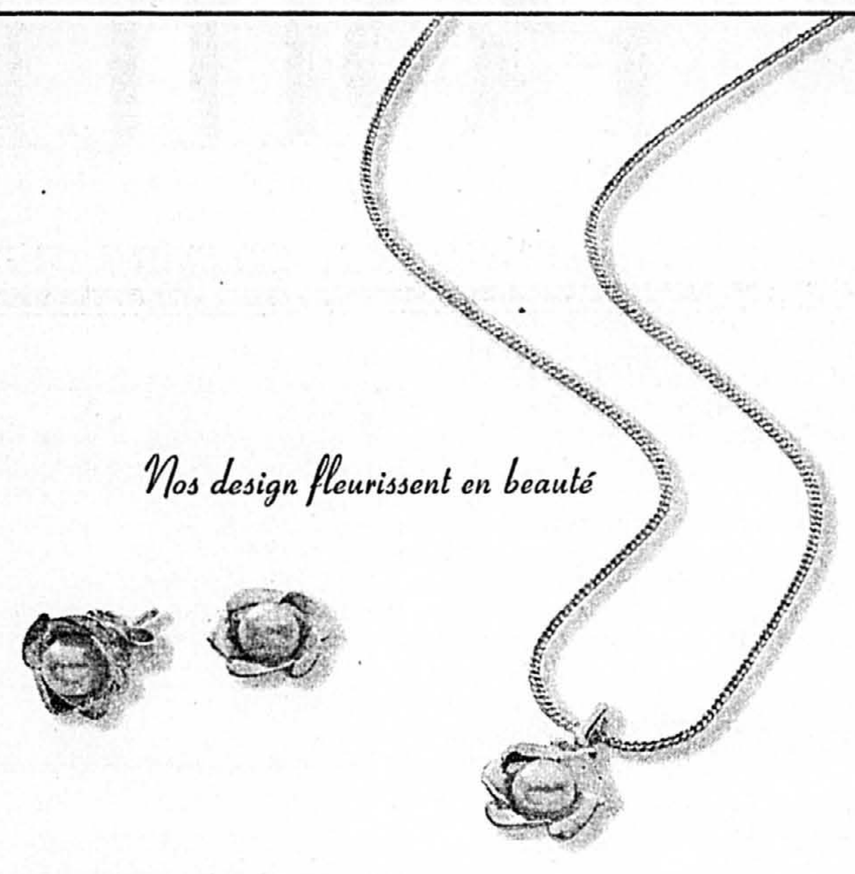
L'une des victimes, Gary Wright, qui a perdu un bras à Salt Lake City (Utah), a offert son pardon à « Unabomber ». « Ted, lui a-t-il dit, je ne te hais pas. Il y a longtemps que j'ai appris à te pardonner. »

Une psychiatre qui l'a examiné l'a décrit comme un malade mental, schizophrène et paranoïaque, détestant les gens et animé par sa haine de la technologie. Elle concluait toutefois qu'il était suffisamment sain d'esprit pour pouvoir être jugé.

Des journaux intimes du condamné, dont des extraits ont récemment été rendus publics, révèlent toutefois une autre facette du personnage. En 1971, sept ans avant l'envoi de sa première bombe, il y écrit que sa « seule motivation » pour ce qu'il va faire est « la revanche personnelle », tout en évoquant son souci d'« arrêter la technologie avant qu'il ne soit trop tard ».

Plus tard, il écrit qu'« il n'y a pas de justification logique à la morale » et se décrit comme une « personne particulièrement importante, supérieure à la plupart de la race humaine ». En septembre 1995, promettant d'arrêter ses envois de bombes, Unabomber avait obtenu du New York Times et du Washington Post qu'ils publient un long manifeste dans lequel il expliquait sa haine de la technologie et du monde moderne.

C'est en le lisant que son frère David a eu des soupçons, y voyant une similarité avec d'anciens écrits de Kaczynski, coupé de sa famille depuis des années. Il avait alors alerté le FBI et permis, en avril 1996, son arrestation.



Ces modèles "Fleurs" exclusifs font partie de notre collection imposante de bijoux à perles de culture.
Or 14 carats serti de perles de culture d'eau douce.
Pendentif, 150 $. Boucles d'oreilles, 190 $.

Pour la fête des Mères, avec amour, le 10 mai.

BIRKS
REND TOUTE OCCASION ENCORE PLUS MÉMORABLE

1240, SQUARE PHILLIPS 397-2511 • FAIRVIEW POINTE-CLAIRE • CENTRE ROCKLAND
CARREFOUR LAVAL • PROMENADES ST-BRUNO

POUR PLUS D'INFORMATIONS, COMPOSEZ LE 1-800-682-2622 • http://www.birks.com

2632716

179 $*/MOIS
LOCATION 24 MOIS
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS
1,9 %
DE FINANCEMENT**

UN PEU DE LIQUIDE POUR BEAUCOUP DE SOLIDE



19 998 $
À L'ACHAT***

- Moteur Vortec 4 300 de 200 chevaux
- Boîte automatique à 4 rapports avec surmultipliée
- Pont arrière autobloquant
- Radiocassette AM/FM stéréo
- Freins antiblocage aux 4 roues
- Sacs gonflables côtés conducteur et passager

CHEVROLET
OLDSMOBILE
GM

L'Association des concessionnaires Chevrolet Oldsmobile du Québec

La Carte GM™ Assistance routière Garantie Total

Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers, s'appliquant aux Pick-up W/T 1500 neufs 1998 en stock. Photo à titre indicatif seulement. Sujet à l'approbation du crédit. *Paiements mensuels basés sur un bail avec versement initial (ou échange équivalent) de 2 900 $. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Dépôt de sécurité requis de : 300 $. Première mensualité exigée à la livraison. Frais de 12 ¢ du kilomètre après 40 000 km. **Financement jusqu'à 36 mois applicable à l'achat ou à la location pour un terme de 24 mois sur les modèles Série 1500. Exemple de financement : 15 000 $ incluant transport, préparation et taxes : 36 versements de 428,98 $, coût en intérêt : 443,29 $, coût total : 15 443,28 $. ***Transport et taxes en sus. †L'Assistance routière et la Garantie GM TOTAL^MC sont offertes sur tous les véhicules neufs GM 1998 pour une durée de 3 ans ou 60 000 km selon la première éventualité. ††Banque TD et GM titulaires de licence des marques. ^MDMarque déposée de General Motors Corporation. Banque TD, usager agréé. Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails.